Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude / mars 2018

Avant la lettre
La médiation du patrimoine visuel en bibliothèque

Hortense Longequeue

Sous la direction de Pierre-Yves Cachard
Inspecteur général des bibliothèques

enssib
école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Pierre-Yves Cachard qui a accepté de diriger ce travail pour ses précieux conseils et et sa disponibilité.

Je remercie Christophe Evans d'avoir pris le temps de lire mon enquête et de répondre à mes questions à ce sujet. Toute ma gratitude va aux personnes qui ont pris le temps de répondre à ce questionnaire.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance aux professionnels qui ont bien voulu me faire part de leur expérience : Frédérique Baron, Cécile Davrieux-de Becdelièvre, Isabelle Degrange, Arthur Ferrier, Joëlle Garcia, Joël Huthwohl, Violaine Kanmacher, Marion Lanniaux, Françoise Legendre, Claude Lorentz, Agnès Marcetteau, Mathilde Poulain, Armelle Rigaud, Amandine Souvré, Jude Talbot et Lucile Trunel.

Merci à Murièle Modély, Magali Vène et Sylvie Schambacher de m'avoir transmis des informations précieuses pour réaliser cette étude.

Je tiens à remercier Gerald Andres et tout le public de « l'Heure de la découverte » pour avoir accepté de répondre à mes questions avec enthousiasme.

Merci aux chaleureux DCB 26 et à Manon pour sa présence joyeuse.

Merci à ma famille et à l'incroyable fratrie lyonnaise, Charlotte, Pierre, Augustin et Marie. Merci à Timothée, bientôt le bout du monde !

(cc) BY-NC-ND

Résumé :

Les collections patrimoniales d'images fixes constituent un atout pour les bibilothèques, parfois sous-exploité ou peu visible par les publics et les tutelles. Leur médiation peut contribuer à démocratiser l'accès au patrimoine. Elle soulève plusieurs enjeux, de l'articulation entre les documents originaux et leurs reproductions numériques à l'implication des publics en passant par leur intégration aux activités des agents et à la politique globale des établissements. Cette étude s'attache à présenter certaines initiatives dans ce domaine et propose quelques pistes de mise en œuvre, en s'interrogeant sur les apports spécifiques des bibliothèques dans l'offre de valorisation du patrimoine visuel.

Descripteurs :

Bibliothèques et illustrations, images, etc.

Bibliothèques -- Activités culturelles – France

Patrimoine culturel – France

Abstract :

Picture collections are an undeniable asset for libraries. They are sometimes under-used or not as visible as they should be, either to the public or to the hierarchical authority. Their enhancement and the development of cultural activities may contribute to making this cultural heritage more accessible. It raises several stakes, from the connection between original documents and their digital reproductions, to the involvement of the public, through their integration of this service offer into the activities of librarians and into the general policy of the institution. This study is an attempt at considering various initiatives in this field and at suggesting potential orientations, in questioning the special features of libraries when it comes to the promotion of visual heritage.

Keywords :

Libraries -- special collections -- pictures

Libraries -- Cultural programs – France

Cultural property -- France

(cc) BY-NC-ND

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France
disponible en ligne *http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr* ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

(cc) BY-NC-ND

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS....9

INTRODUCTION....11

CHAPITRE I : LA MÉDIATION DU PATRIMOINE VISUEL EN BIBLIOTHÈQUE, UNE OFFRE DE SERVICE CENTRÉE SUR LA COLLECTION....17

I. La médiation du patrimoine visuel : encourager une pratique ancienne et renouveler ses formes....17

1. Des collections visuelles constituées pour être valorisées ; des évolutions liées à leurs usages....17

2. Valoriser le patrimoine visuel : une mission des bibliothèques ?....20

II. la médiation du patrimoine visuel vue par les professionnels des bibliothèques : une place difficile à trouver dans l'offre culturelle ou des atouts et des spécificités à faire valoir ? 25

1. Un enjeu de visibilité 25

2. Des collections singulières....28

3. Des lieux ouverts aux publics divers....30

4. Des aptitudes propres aux professionnels des bibliothèques....31

III. Les médiateurs du patrimoine visuel, une place parfois difficile à trouver, entre spécialisation et polyvalence....32

1. Le bibliothécaire, médiateur du patrimoine visuel ? 32

2. Une tendance à la différenciation ou à la clarification de la fonction de médiation patrimoniale....38

3. Quels besoins et quelle offre de formation en médiation du patrimoine visuel pour les bibliothécaires ?....40

CHAPITRE II : LES MÉDIATIONS DU PATRIMOINE VISUEL EN BIBLIOTHÈQUE, ÉTAT DES LIEUX....45

I. Médiation, patrimoines et identités collectives et individuelles....45

1. Un patrimoine commun, des patrimoines communs ?....45

2. Des usagers acteurs 47

II. Les publics des médiations du patrimoine visuel....50

1. Des publics scolaires et académiques....50

2. Ouvrir les portes au « grand public »....57

III. La médiation des images dans leurs différents états....64

1. Le rayonnement du document original....64

2. L'image de l'image....65

IV. Valoriser les images numériques....66

1. Visibilité des images numériques du patrimoine....66

2. Médiations numériques....69

V. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des médiations du patrimoine visuel....74

1. Manque de visibilité des médiations....74

2. Budget contraint et ressources humaines insuffisantes....76

3. Une difficulté à toucher tous les publics....76

CHAPITRE III : ORIENTATIONS....78

I. Ouvrir les espaces de la médiation ?....78

1. Intégrer les médiations dans les usages de la bibliothèque....78

(cc) BY-NC-ND

2. La bibliothèque-musée.....79
3. Les médiations du patrimoine visuel hors-les-murs.....81
II. Créations et patrimoine.....81
III. Des créations des usagers valorisées.....85
1. Montrer les réutilisations du patrimoine.....85
2. Libérer les images ?.....87
CONCLUSION.....89
SOURCES.....91
BIBLIOGRAPHIE.....93
ANNEXES.....101
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....119
TABLE DES MATIÈRES.....121

(cc) BY-NC-ND

Sigles et abréviations

ABES : Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

ACCOLAD : Agence comtoise de coopération pour la lecture, l'audiovisuel et la documentation

APJJ : Administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse

BDIC : Bibliothèque de documentation internationale contemporaine

BHL : *Biodiversity Heritage Library*

BHVP : Bibliothèque historique de la Ville de Paris

BML : Bibliothèque municipale de Lyon

BnF : Bibliothèque nationale de France

BNR : bibliothèques numériques de référence

BNU : Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

BSN : Bibliothèque Scientifique Numérique

BPI : Bibliothèque publique d'information

CASNAV : Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs

CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

CIDFF : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

CLEMI : Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information

CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale

CRÉDOC : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

CRFCB : Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques

DAAC : Délégation académique aux arts et à la culture

DEPS : Département des études, de la prospective et des statistiques

DRAC : Direction générale des affaires culturelles

DUT : Diplôme universitaire de technologie

EAC : Éducation artistique et culturelle

(cc) BY-NC-ND

EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

EPI : Enseignements pratiques interdisciplinaires

ESPE : École supérieure du professorat et de l'éducation

FRAB : Fonds régional d'acquisition des bibliothèques

FRRAB : Fonds régional de restauration et d'acquisition des bibliothèques

IGB : Inspection générale des bibliothèques

INHA : Institut national d'histoire de l'art

IRCAM : Institut de recherche et de coordination acoustique / musique

IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres

MISTRD : Mission de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire

MJC : Maison des jeunes et de la culture

MNHN : Muséum national d'Histoire naturelle

MODS : *Metadata Object Description Schema*

MoMA : *Museum of Modern Art*

OAI-PMH : *Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting*

OCR : *Optical Character Recognition*

OLR : *Optical Layout Recognition*

OPER : Observatoire du patrimoine écrit en région

PAPE : Plan d'action pour le patrimoine écrit

RFID : *Radio Frequency Identification*

RMN : Réunion des Musées nationaux

SCD : Service commun de la documentation

SICD : Service interétablissement de coopération documentaire

TPE : Travaux personnels encadrés

(cc) BY-NC-ND

INTRODUCTION

> Une bibliothèque où l'on ait envie d'aller et qui progressivement se transforme en une grande machine pour le temps libre, comme le Musée d'Art Moderne de New York ou l'on peut tour à tour aller au cinéma, se promener dans le jardin, regarder les statues et manger un vrai repas. Je sais que l'UNESCO est d'accord avec moi : « La bibliothèque... doit être d'accès facile et ses portes doivent être largement ouvertes à tous les membres de la communauté qui pourront l'utiliser librement sans distinction de race, de couleur, de nationalité, d'âge, de sexe, de religion, de langue, d'état civil et de niveau culturel ». Une idée révolutionnaire. Et l'allusion au niveau culturel suppose aussi une action d'éducation, d'information et de formation.[1]

En évoquant sa bibliothèque idéale dans une conférence à Milan en 1981, Umberto Eco décrit un lieu de loisir ouvrant ses portes et ses collections à tous, la clé de cet accès résidant dans une démarche de formation et d'éducation. Cette volonté de démocratisation transparaît dans le développement de l'action culturelle au sein des bibliothèques de lecture publique à partir des années 1960 et dans le jalon que constitue dans ce domaine l'ouverture de la Bibliothèque publique d'information en 1977. Le rapport sur *Le Patrimoine des bibliothèques*[2] remis par Louis Desgraves en 1982 préconise l'organisation d'« animations » autour des fonds patrimoniaux des bibliothèques. Lecture publique et patrimoine, qui avaient souvent été opposés pour leur attribuer des destinataires et des logiques différents,[3] sont alors sur la voie de la réconciliation. Si Umberto Eco évoque l'attractivité des services et l'espace du Musée d'Art Moderne de New York plus que ses collections, ils ne vont pas sans une formation, une information et une éducation, moyens d'accéder à la culture. La volonté d'attirer des publics en proposant un lieu de vie agréable et des services variés n'est certes pas incompatible avec la découverte des collections patrimoniales.

Le développement des médiations patrimoniales répond souvent à la demande des tutelles comme au souhait des professionnels des bibliothèques, et rencontre un intérêt des publics. Elle ne va toutefois pas sans réticences et interrogations sur les motifs et les modalités de sa mise en œuvre. Conviction ou quête de légitimité ? La recherche d'une hausse de la fréquentation peut conduire à éluder les raisons de la venue des publics à la bibliothèque ;[4] l'offre de services doit découler de ses missions et répondre à des besoins exprimés ou latents.

Lorsqu'elle fait son apparition dans les bibliothèques, la médiation est étroitement liée à la volonté de démocratisation.[5] Le terme issu de *medium*, le

[1] ECO, Umberto, *De bibliotheca*. Paris : L'Échoppe, 1986, p.31.

[2] DESGRAVES, Louis, GAUTIER, Jean-Luc. *Le Patrimoine des bibliothèques : rapport à Monsieur le Directeur du livre et de la lecture par une commission de douze membres*. Paris : Ministère de la culture, 1982.

[3] BERTRAND, Anne-Marie, citée dans DUTREMÉE, Régis. Rencontres Henri-Jean Martin. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2008, n° 1, p. 100. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-01-0100-009>. Consulté le 5 février 2018.

[4] Voir par exemple : BORDEAUX, Marie-Christine. La médiation culturelle est-elle un concept dépassé ?, dans CAMART, Cécile, MAIRESSE, François, PRÉVOST-THOMAS, Cécile, VESSELY, Pauline (dir.). *Les mondes de la médiation culturelle.* Paris : L'Harmattan, 2015, p.47.

[5] Voir notamment : SANDOZ, David. *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté.* Villeurbanne : Enssib, mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction de Bernard Huchet, 2010.

(cc) BY-NC-ND

milieu, suppose l'intervention d'un tiers faisant le lien entre deux entités, et a souvent été vue comme une mission naturelle du bibliothécaire, trait d'union entre les usagers et les documents. L'échange induit est horizontal : il ne s'agit pas d'une simple opération de communication, mettant à la portée de tous les publics un contenu en le traduisant en termes simples, mais de susciter l'intérêt et de permettre le développement des moyens d'appréhension des objets présentés.[6] Le sens se construit dans cet échange entre plusieurs personnes et ne préexiste pas à la relation intersubjective ; il dépasse l'immédiateté de ces liens entre les individus.[7] La médiation peut avoir diverses traductions concrètes dont traite cette étude, des interventions face au public à la médiation numérique. La valorisation, terme plus large qui peut inclure des actions de médiation, ne suggère pas cet échange et a pu être considéré péjoratif par certains professionnels contactés dans le cadre de ce travail, parce qu'il laisse supposer une quête de reconnaissance et une valeur à ajouter à des objets patrimoniaux qui en ont déjà par essence.

Les Journées Patrimoine écrit en 2009, et les Journées BiblioPat en 2016 se sont intéressées à la médiation du patrimoine.[8] La transmission est dans l'étymologie (*pater*) et la nature même de ce dernier. La médiation crée un pont entre le temps long du document conservé et le temps court d'un échange qui ouvre des portes sur son appréhension. En se déployant dans l'espace et non dans le temps comme les textes,[9] les images attirent et captent instantanément l'attention, immédiateté qui joue dans le succès de leur réception. Mais l'apparente facilité de lecture de celles-ci est trompeuse : omniprésentes aujourd'hui, elles sont souvent vues sans être regardées, et il n'est pas inutile d'apprendre à les déchiffrer.

Au contraire de quelques collections importantes conservées dans de grandes institutions comme la Bibliothèque nationale de France, les fonds d'images fixes des bibliothèques sont souvent mal connus et signalés[10] : estampes, photographies, dessins, peintures, cartes et plans, étiquettes, affiches, papiers peints ou encore jeux de cartes sont présents dans de nombreuses bibliothèques municipales, universitaires ou spécialisées, mais ont longtemps été vues comme des fonds secondaires, à la présence fortuite ou complémentaire des collections écrites. Malgré ce retard, une prise en compte progressive de ce patrimoine visuel transparaît dans les projets de signalement et de mise en valeur soutenus par des dispositifs comme le Plan d'action pour le Patrimoine écrit lancé en 2004 et dans

[6]PÉQUIGNOT, Bruno. « Sociologie des arts et de la culture et médiation culturelle » dans CAMART, Cécile, MAIRESSE, François, PRÉVOST-THOMAS, Cécile, VESSELY, Pauline (dir.), 2015, *op. cit.,* p.24.

[7]CAUNE, Jean. *La médiation culturelle : Expérience esthétique et construction du Vivre-ensemble*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2017, p.20-21.

[8]*La médiation du patrimoine écrit et graphique*, Journées Patrimoine écrit, Besançon, Petit Kursaal, 10 et 11 septembre 2009, <http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/jpe/jpe2009.php>, consulté le 4 mars 2018 et *Publics, medias et médiations du patrimoine*, Journées BiblioPat, Paris, Musée de l'Homme, 17-18 novembre 2016, <http://www.bibliopat.fr/journees-detude/journees-bibliopat-2016-publics-medias-et-mediations-du-patrimoine>, consulté le 4 mars 2018.

[9]Gotthold Ephraim Lessing fait cette distinction dans son essai intitulé *Laocoon ou Des frontières de la peinture et de la poésie* (1766).

[10]En 2010, 58% des documents graphiques conservés dans des bibliothèques relevant du ministère de la Culture seraient catalogués, moins de la moitié des régions ayant toutefois été en mesure de fournir des éléments de volumétrie. Dans les bibliothèques relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le taux de catalogage de ces documents irait de 45% (cartes) à moins de 40% (photographies et estampes). RICHARD, Hélène. *La formation aux questions patrimoniales dans les bibliothèques.* Paris : Inspection générale des bibliothèques, Ministère de la Culture et de la Communication, septembre 2010, p.19. Disponible sur le Web : <http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2010/52/1/Formation_aux_questions_patrim_def_166521.pdf>. Consulté le 22 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

les enquêtes permettant de mieux connaître ces fonds.[11] Ainsi, l'enquête sur le patrimoine des bibliothèques universitaires de 2008 a permis de quantifier plus de 2,5 millions de photographies dans les établissements ayant répondu, bien que l'importance de ces fonds patrimoniaux contraste avec leur mise en valeur.[12]

Cette étude se concentre sur les images fixes patrimoniales, et n'aborde ni les objets, qui ont récemment fait l'objet d'un mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque abordant leur valorisation,[13] ni les images animées dont la présentation et la médiation répondent à d'autres problématiques.

Elle traite en revanche de différents types de bibliothèques. Réalisée dans des délais contraints, elle ne prétend pas à l'exhaustivité et ne cherche pas à dresser un catalogue systématique des initiatives de médiation patrimoniale menées dans les bibliothèques françaises. Elle tente en revanche de dégager les apports spécifiques que les bibliothèques fournissent ou peuvent fournir dans le domaine de la médiation des fonds visuels patrimoniaux, par rapport aux autres institutions (musées, centres et fondations d'art ou encore services d'archives) participant à la proposition d'une offre culturelle pléthorique autour des images. Dans ce cadre, il est intéressant de comparer les projets de bibliothèques de différents statuts malgré la diversité de leurs missions, publics et propositions. Les unes s'inspirent parfois des autres. Ainsi, les bibliothèques universitaires, dont les actions de valorisation patrimoniale sont souvent liées aux programmes de recherche et destinées aux étudiants, s'inspirent parfois de la démarche des bibliothèques municipales pour répondre à une volonté croissante d'élargissement des publics de ces événements.

Les bibliothèques sont des équipements culturels de proximité, pour la plupart ouvertes à tous ; la valorisation en leur sein d'un patrimoine longtemps, et parfois encore, vu comme élitiste malgré une extension de la notion et de son champ, pose la question de la démocratisation permise par ces actions. Plutôt que de tenter de dresser une cartographie statistique des réussites et des échecs de celle-ci, qui nécessiterait une étude sociologique plus poussée et réalisée sur un temps plus long, ce mémoire s'interroge sur les sens des médiations en fonction de leurs publics et des missions des établissements, et sur les modalités de leur mise en œuvre pour permettre la transmission, la compréhension et l'appropriation du patrimoine visuel plutôt qu'une hausse de la fréquentation des établissements.

Pour connaître les projets, conceptions et besoins des professionnels des bibliothèques en matière de valorisation du patrimoine visuel, mais surtout bénéficier de leurs retours d'expérience, j'ai lancé une enquête, ouverte du 22 décembre 2017 au 25

[11]Hélène Richard donne une indication de la volumétrie des collections en traitant les données issues des enquêtes réalisées par le ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre du PAPE et par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2008 et en prenant en compte les collections de la BnF. Les collections patrimoniales des bibliothèques françaises comprendraient au moins 18,6 millions de documents graphiques (estampes, dessins, affiches, photographies et cartes). *Ibidem*, p.18-19.

[12]Trois quarts des 153 établissements ou services auxquels cette enquête a été adressée ont répondu, soit 89 bibliothèques et services de documentation des universités, 42 établissements à caractère scientifique, culturel et professionnel, 9 établissements publics à caractère administratif, 7 établissements publics sous tutelle et 6 établissements hors tutelle. 56% de leurs collections patrimoniales ne faisaient l'objet d'aucune exposition. Si dans 58% des cas, le public pouvait les consulter au moins partiellement sur un site Internet, 68% des bibliothèques universitaires n'avaient pas de projet de numérisation et le budget annuel moyen consacré à la valorisation n'atteignait pas 6 000 euros. Voir BLIN, Frédéric, POIROT, Albert, Le patrimoine des bibliothèques universitaires, dans CAVALIER, François, POULAIN, Martine. *Bibliothèques universitaires, nouveaux horizons.* Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2015, p.77 et NÉOUZE, Valérie. Enquête sur le patrimoine des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2008, n° 6, p. 16. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-06-0016-003>. Consulté le 6 février 2018.

[13]CHERBUY, Elsa. *Les objets en bibliothèque*. Villeurbanne : Enssib, mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction de Françoise Michelizza, 2017.

(cc) BY-NC-ND

février 2018 et dont on trouvera la méthodologie en annexe.[14] Sans ambition d'exhaustivité (tâche qui aurait été illusoire dans le temps imparti et aurait requis une véritable formation sociologique), il s'agissait d'avoir une vue plus large des initiatives des bibliothèques de différents statuts dans ce domaine. Ne pas se limiter à un type d'établissement permettait de comparer les initiatives, faire ressortir l'originalité de certains projets, constater le dynamisme ou repérer les manques et les besoins des uns et des autres, dégager des points communs ou au contraire constater une hétéorogénéité. Pour m'adresser à ces différents professionnels, et notamment aux responsables de fonds patrimoniaux, j'ai diffusé l'enquête par la liste de discussion Bibliopat, tout en l'envoyant simultanément à 80 directeurs et directrices de Services communs de la documentation et de Services interétablissements de coopération documentaire. Sur les 165 réponses obtenues, 51 sont complètes, parmi lesquelles 27 émanant de bibliothèques territoriales et 14 d'établissements placés sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le retrait des établissements non significatifs ramenant ce panel à 42.[15] Celles qui ne sont pas comptabilisées dans les statistiques demeurent toutefois très intéressantes lorsqu'elles développent des idées en réponse aux questions ouvertes, qu'il m'a paru pertinent de poser pour laisser la possibilité aux personnes qui le souhaitaient d'apporter des exemples ou une réflexion parfois plus facile à développer à l'écrit qu'à l'oral.

Un dépouillement des résultats de l'enquête – réponses aux questions ouvertes ou données factuelles – considérés avec toutes les précautions liées à l'exercice et la conscience des biais mentionnés dans les annexes[16] a permis de dégager des traits communs aux établissements, de repérer des projets singuliers, de faire apparaître des problématiques et des enjeux intéressant les professionnels en matière de médiation du patrimoine visuel.

Le questionnaire avait aussi pour but de prendre contact avec des personnels de bibliothèque impliqués dans celle-ci. Certains échanges se sont faits par courriers électroniques lorsque les personnes ne souhaitaient ou ne pouvaient pas m'accorder un entretien, ou lorsqu'il s'agissait d'obtenir une précision après avoir reçu une réponse déjà très détaillée. Cette enquête a aussi été la source d'une quinzaine d'entretiens par téléphone ou en personne, réalisés avec une grille de questions, base qui n'était pas fixe mais évoluait avec les spécificités et les problématiques propres à chaque établissement.

Plusieurs critères ont déterminé le choix des personnes contactées. J'ai sollicité des professionnels impliqués dans la valorisation du patrimoine visuel ayant communiqué leur accord pour un entretien dans le questionnaire. Je me suis adressée à des personnes travaillant dans des établissements de tailles et de statuts différents (BnF, bibliothèques municipales, universitaires, spécialisées) et ayant la charge de collections iconographiques aux natures et techniques diverses, qu'il s'agisse d'estampes, de dessins, d'affiches, de papiers peints, ou encore de tissus à

[14] Voir Annexe I et II, p.101-116.

[15] Pour laisser la porte ouverte à des personnes qui souhaiteraient faire part d'une expérience ou de réflexions dans le champ de mon étude, et comme il ne s'agissait pas de réaliser une enquête systématique dressant un tableau général de la valorisation du patrimoine visuel en France, j'ai spécifié qu'il était possible de me rendre un questionnaire incomplet ; il n'y avait pas d'obligation d'identification de l'établissement mais seules quatre réponses complètes ne le mentionnent pas. Celles-ci ne sont pas prises en compte dans les statistiques de l'enquête.

[16] Voir Annexe I., p.101.

(cc) BY-NC-ND

la valeur artistique, scientifique, historique, documentaire ou pédagogique. Les missions des personnes qui m'ont accordé un entretien étaient elles aussi variées, de la médiation physique à la valorisation numérique en passant par la gestion de la collection d'images et le pilotage de l'action culturelle.

J'ai enfin souhaité étudier un exemple de bibliothèque de manière un peu plus approfondie pour constater à l'échelle d'un établissement les enjeux de la valorisation du patrimoine visuel. Dans cette perspective, la bibliothèque municipale de Lyon représentait un cas très intéressant, par l'importance de ses collections iconographiques,[17] les actions de médiation mises en œuvre ou encore sa bibliothèque numérique Numelyo. J'ai ainsi rencontré Amandine Souvré, chargée des collections d'estampes au département du Fonds ancien, Cécile Davrieux-de Becdelièvre, Marion Lanniaux et Arthur Ferrier, travaillant tous trois au départment de la bibliothèque numérique, des catalogues et des métadonnées et Gérald Andres, chargé de la collection d'affiches du Fonds ancien. Ce dernier entretien s'est fait à l'issue d'une *heure de la découverte*[18], présentation d'un document patrimonial proposée au public qui m'a permis d'interroger quelques usagers sur l'expérience que nous venions de partager. Violaine Kanmacher, responsable du département jeunesse, a quant à elle bien voulu répondre à mes questions par courrier électronique.

Ces entretiens m'ont permis de mieux appréhender les enjeux concrets des projets de médiation du patrimoine visuel, qui dépendent de la volonté et de la conviction des professionnels, mais aussi des contingences et des contraintes matérielles, des demandes des tutelles et de celles des publics.

J'aborderai dans un premier temps la place occupée par cette offre de service centrée sur la collection, en m'interrogeant sur les apports spécifiques des bibliothèques dans les multiples propositions de valorisation du patrimoine visuel émanant d'institutions diverses, ainsi que sur son intégration dans les activités des agents. Je tenterai ensuite de dresser un état des lieux de la façon dont ces médiations sont mises en œuvre, en évoquant les difficultés rencontrées et quelques pistes d'évolution. J'évoquerai enfin les orientations et enjeux soulevés par leur réalisation en bibliothèque, lieu d'une continuité entre fonds anciens et collections courantes, entre patrimoine et patrimoine en devenir, qui s'inscrit dans les espaces et transparaît dans les réutilisations et réappropriations des images patrimoniales encouragées par les actions de médiation.

[17]Parmi ces fonds iconographiques figurent 875 865 estampes et photographies en 2016. *Rapport d'activité 2016*. Lyon : Bibliothèque municipale de Lyon, 2017, p.5. Disponible sur le Web : <https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/rapport2016.pdf>. Consulté le 1er février 2018.

[18]Cette *heure de la découverte* intitulée *À la fin de l'envoi, je touche* a eu lieu le 3 février 2018. Voir <https://www.bm-lyon.fr/spip.php?page=agenda_date_id&source=219&date_id=7397>. Consulté le 5 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

CHAPITRE I : LA MÉDIATION DU PATRIMOINE VISUEL EN BIBLIOTHÈQUE, UNE OFFRE DE SERVICE CENTRÉE SUR LA COLLECTION

I. LA MÉDIATION DU PATRIMOINE VISUEL : ENCOURAGER UNE PRATIQUE ANCIENNE ET RENOUVELER SES FORMES

1. Des collections visuelles constituées pour être valorisées ; des évolutions liées à leurs usages

> C'est d'une façon très générale le seul concept de « Livre » que le public associe communément à celui de bibliothèque. Il existe bien des fonds plus ou moins anciens d'estampes, d'affiches et quelquefois de photographies dans bon nombre de bibliothèques […], mais la plupart du temps ces fonds sont mal inventoriés et dans un mauvais état de conservation. [...] Surtout, ces catégories de documents sont plus considérées comme juxtaposées au fonds de livres de la bibliothèque que comme faisant partie intégrante de l'ensemble.
>
> On avait ainsi rompu avec une tradition pourtant fort ancienne des bibliothèques […] et cessé de considérer que tous les produits des techniques graphiques étaient essentiellement de même nature [...].
>
> Récemment, la situation s'est heureusement modifiée. Les bibliothécaires sensibles aux nouvelles orientations de la recherche et aux curiosités du public en matière d'images ont vu tout le parti qu'ils pourraient tirer notamment de leur fonds de gravures, d'affiches et de cartes postales relatif à l'histoire de leur ville ou de leur région.[19]

Ce constat formulé en 1982 par Jean-Pierre Seguin dans les annexes du rapport sur *Le Patrimoine des bibliothèques*[20], remis par Louis Desgraves et Jean-Luc Gautier au directeur du livre et de la lecture, est significatif du décalage entre la méconnaissance et le mauvais état de conservation des collections visuelles des bibliothèques d'une part et la curiosité du public à leur égard doublée d'une prise de conscience de leur intérêt et de leur potentielles valorisations par les bibliothécaires d'autre part.[21] Il fait état d'une rupture dans la perception de ces fonds qui ont souvent été réduits à des collections secondaires, à la consitution fortuite et en marge des missions des bibliothèques alors même que l'histoire de celles-ci leur confère des visées documentaires, scientifiques ou pédagogiques favorisant dès l'origine la mise en place d'actions de valorisation.

Les circonstances diverses dans lesquelles ont été créées les collections visuelles des bibliothèques ont favorisé leur oubli ou leur valorisation, les ont

[19] DESGRAVES, Louis, GAUTIER, Jean-Luc, 1982, *op. cit. Annexes,* p.271.

[20] *Ibidem.*

[21] Dans les années 1980, d'autres sources font état d'un regain d'intérêt pour les collections visuelles des bibliothèques contrastant avec l'abandon dans lequel elles se trouvent : « Les estampes et photographies ne constituent pas forcément, ni même généralement, des fonds anciens, rares ou précieux. Ce sont en revanche presque toujours des fonds négligés ou ignorés. Ils sont pourtant de plus en plus abondants et de plus en plus demandés. », constate ainsi Michel Melot. Direction des Bibliothèques, des Musées et de l'Information scientifique et technique (Ministère de la Culture), Direction du Livre et de la Lecture (Ministère de l'Éducation nationale). *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises.* Villeurbanne : Presses de l'E.N.S.B., 1983, p.109.

(cc) BY-NC-ND

maintenues dans l'ombre de l'écrit ou les ont émancipées. Les images, notamment imprimées, ont suscité la convoitise des collectionneurs, à l'instar des quelque cent mille estampes réunies par Michel de Marolles dont l'acquisition par la Bibliothèque du Roi en 1666 a constitué le noyau du Cabinet des Estampes.[22] Dès le XVIII[ème] siècle, certains collectionneurs ont légué des œuvres pour les promouvoir auprès d'un large public, à l'image du marquis de Méjanes dont le testament du 26 mai 1786 stipulait « la condition d'en tenir une bibliothèque ouverte en la ville d'Aix pour l'avantage du public auquel elle sera destinée »[23] et une clause interdisant le prêt des ouvrages, ainsi disponibles et consultables par tous. Une même idée préside aux actions des révolutionnaires mettant à la disposition de la nation des confiscations bientôt dispersées dans diverses institutions culturelles (bibliothèques, musées, écoles des beaux-arts), tandis que la valorisation du patrimoine des bibliothèque auprès du plus grand nombre connaît un véritable essor au tournant des XIX[ème] siècle et XX[ème] siècles, accompagné d'une volonté de la soutenir par l'établissement de politiques.[24]

Suite à des initiatives privées ou publiques et par achats, dons, donations, ou dépôt légal[25], les fonds iconographiques des bibliothèques ont été constitués et enrichis pour répondre à des visées diverses, souvent pédagogiques et de recherche dans des domaines variés (histoire, géographie, ethnographie, art, artisanat, architecture, médecine, botanique, techniques...).[26] C'est particulièrement le cas des bibliothèques spécialisées de création ancienne ou récente, telles que l'Institut national d'histoire de l'art, le Muséum national d'histoire naturelle ou encore la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, « laboratoire d'histoire »[27] conçu à la fois comme un établissement scientifique et comme une œuvre d'instruction populaire.[28]

Source documentaire et répertoire de formes et de motifs, l'image peut être un témoignage comme une inspiration. Ce dernier usage est toujours très présent dans certaines bibliothèques, comme en témoigne par exemple la pétition lancée par une décoratrice de théâtre et signée par un millier de personnes appartenant pour la plupart au même corps de métier, pour protester contre la fermeture pendant six ans de la bibliothèque de l'Union centrale des arts décoratifs (1996-

[22]COLLARD, Claude, MELOT, Michel (dir.). *Images et bibliothèques*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2011, p.71.

[23]MOUREN, Raphaële (dir.). *Manuel du patrimoine en bibliothèque.* Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2007, p.265.

[24]*Ibidem*, p.265.

[25]Le dépôt légal est une obligation mentionnée dans le *Code du Patrimoine* (2004, articles L131-1 à à L133-1) ; l'article 7 du décret du 31 décembre 1993 qui fixe ses modalités pratiques dispose que les « estampes, gravures, cartes postales, affiches, cartes, plans, globes et atlas géographiques, [...] ainsi que les documents photographiques, quels que soient leurs support matériel et procédé technique de production, d'édition ou de diffusion, sont déposés à la Bibliothèque nationale de France dès lors qu'ils sont mis en nombre à la disposition d'un public, à titre gratuit ou onéreux ». Certains dépôts de documents iconographiques ont été réalisés spontanément avant toute obligation juridique : alors que le dépôt légal de la photographie n'est institué qu'en 1925, des photographes ont déposé leur production à la Bibliothèque nationale (momentanément impériale) dès 1851, ce qui les place au même rang que les estampes versées dès 1642 (date du premier arrêt du dépôt légal à faire mention des « figures », avant que celui de 1672 ne mentionne les « estampes gravées »). Voir COLLARD, Claude, GIANNATTASIO, Isabelle, MELOT, Michel. *Les images dans les bibliothèques*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 1995, p.94) et répond à un besoin de reconnaissance non sans signification sur le rôle des bibliothèques dans la valorisation du patrimoine visuel. Voir AUBENAS, Sylvie. La photographie ancienne dans les collections des bibliothèques. *Bibliothèque(s)*, juillet 2007, n°33, p.11.

[26]Voir COLLARD, Claude, MELOT, Michel (dir.). 2011, *op. cit.*, p.38.

[27]*Rapport présenté par Louis Deshayes au nom de la Commission de l'enseignement et des beaux-arts*. Paris : Chambre des députés, 11[ème] législature, session de 1917, p.3, cité dans VAN DOOREN, Bruno. La Bibliothèque de documentation internationale contemporaine. POULAIN, Martine (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises.* Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2009, p.177.

[28]*Ibidem*, p.177-178 et entretien avec Frédérique Baron, 5 janvier 2018.

(cc) BY-NC-ND

2002) et l'impossibilité d'accéder à ses fonds, notamment à la collection réunie par Jules Maciet[29]. De cette destination professionnelle des images procèdent des actions de mise en valeur dès l'origine des collections. Ainsi, la « bibliothèque professionnelle d'art et d'industrie » inaugurée en 1886 grâce au legs de Samuel-Aimé Forney à la Ville de Paris pour « la fondation d'écoles laïques du soir pour les adultes des deux sexes, de bibliothèques populaires ou pour aider à la formation d'écoles professionnelles »[30], initialement logée dans le quartier du faubourg-Saint-Antoine, fournissait aux artisans un répertoire de modèles à consulter, copier ou emprunter, et leur proposait des conférences.[31] Les usages de ces collections ont aujourd'hui changé ; les planches sont toujours consultables mais ne sont plus empruntables depuis les années 2000[32] et si elles servent encore de source d'inspiration pour des créateurs, des étudiants en mode en particulier, ces derniers ont été rejoints par des historiens de l'art. Si la valorisation des images n'est pas un phénomène nouveau, ces évolutions des publics et des usages fait naître de nouveaux besoins dans ce domaine.

Le statut des documents iconographiques évolue en fonction de leur réception par les utilisateurs et les professionnels et peut être ambivalent. Si au début du XX^{ème} siècle, les photographies du département des Estampes de la BnF sont répertoriées par sujet et non par auteur car c'est alors leur contenu informatif qui importe, les années 1970-1980 voient une réévaluation de l'intérêt patrimonial de cette technique. De nombreuses images au statut documentaire et illustratif sont désormais aussi considérées d'un point de vue artistique ou historique, ce qui aboutit à des expositions et à la rédaction d'ouvrages spécialisés, ainsi qu'à la réorganisation des classements encyclopédiques, en particulier lors des numérisations : les auteurs de ces œuvres tendent à être valorisés, les procédés techniques mentionnés, la provenance indiquée, les documents contextualisés en permettant la consultation par date ou encore prise de vue.[33]

Porter un œil nouveau sur les collections, prendre conscience de leur préciosité, mais aussi de leur fragilité : autant de facteurs qui conduisent à les valoriser différemment. Cet intérêt renouvelé pour des fonds érigés en patrimoine fait naître le désir de les montrer et implique un travail qui fait partie des missions fondamentales des bibliothécaires : celui de documentation, conservation, classification et communication de ces fonds, qui constitue déjà une première action de valorisation en les mettant à disposition du public. La numérisation renouvelle les besoins de celui-ci, les documents reproduits devant être documentés pour pallier la perte d'informations par rapport à l'original : caractéristiques matérielles, dimensions, inscriptions sur le verso ou l'encadrement s'ils ne sont pas numérisés... La numérisation n'exclut donc pas la consultation des images en salle de lecture et peut dans certains cas attirer de nouveaux usagers en leur faisant connaître ce patrimoine ou en leur permettant de préselectionner des documents, besoin exprimé par les professionnels de l'image.[34] Plus largement, la

[29]SARTRE, Josiane dans Constitution, conservation, traitement et mise en valeur des éphémères et autres curiosités, *Éphémères et curiosités : un patrimoine de circonstances. Actes de colloque, Chambéry, 23 et 24 septembre 2004*. Lyon, Paris, Chambéry : ARALD, FFCB/FILL, Bibliothèque municipale de Chambéry, 2004, p.107. Disponible sur le Web : <fill-livrelecture.org/images/documents/actes_colloque_mpe_2004_2.pdf >, consulté le 16 janvier 2018.

[30]LELIEUR, Anne-Claude. La bibliothèque Forney. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, 1er trimestre 1987, n°134, p.19.

[31]Entretien avec Lucile Trunel, 5 janvier 2018.

[32]*Ibidem*.

[33]Voir AUBENAS, Sylvie. juillet 2007, *op. cit*., p.12 et PIERRE, Anne-Laure. Des photothèques aux collections photographiques. COLLARD, Claude, MELOT, Michel (dir.). 2011, *op. cit.*, p.36-37.

[34]L'illustrateur François Place indique avoir « déserté le cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale. Le problème, c'est la complexité de la démarche : il faut commander les documents sans les voir, uniquement sur fiche. Et moi, j'avais besoin de les voir pour savoir si ça me convenait ou pas. En plus, on a accès à un nombre limité de documents à chaque fois », explique-t-il. (Brigitte Andrieux et Annick Lorant-Jolly, « Entretien avec François Place », *La Revue des livres pour enfants,* n°254, septembre 2010, cité dans COLLARD, Claude, MELOT, Michel (dir.). 2011, *op. cit.*, p.35.

(cc) BY-NC-ND

numérisation est souvent considérée comme une solution pour pallier les difficultés liées à la communication des documents iconographiques, parfois précieux et fragiles. Le contexte de patrimonialisation de nombreux fonds d'images et la valeur nouvelle qui leur est accordée fait porter une plus grande attention à leurs conditions de conservation et de manipulation qui doit être encadrée et peut s'avérer difficile selon l'état, le support et les matériaux du document.

Dans ces conditions, nous pouvons nous interroger sur les fins des actions de médiation du patrimoine visuel, entre solution empirique pour montrer un trésor caché et incommunicable ou mission fondamentale des bibliothèques, permettant d'élargir les publics de ce type de fonds.

2. Valoriser le patrimoine visuel : une mission des bibliothèques ?

Les nombreuses propositions culturelles valorisant le patrimoine visuel émanent d'insitutions diverses, dont certaines sont spécialisées dans les images (musées, centres et fondations d'art, maisons de la photographie...) ; dans ce paysage, quel rôle peut jouer la bibliothèque ?

La médiation des fonds iconographiques a bénéficié de politiques destinées aux collections regroupées sous le terme faussement exclusif et en réalité métonymique de « patrimoine écrit », trompeur puisque la spécificité des images, fortement attractives et d'un accès plus immédiat, a souvent joué en leur faveur, certains établissements se servant de leur forte identité locale, historique ou artistique pour les ériger en vitrine de leurs fonds patrimoniaux.

A. Une mission affirmée par les textes réglementaires et législatifs ?

La transmission est dans la nature même des documents patrimoniaux, définis par des textes législatifs et réglementaires traitant des bibliothèques comme « anciens, rares ou précieux »[35] et par l'article 5 de la *Charte de la conservation dans les bibliothèques* comme « un document, un objet ou un fonds auquel est attachée une décision de conservation sans limitation de durée ».[36] Elle implique sa conservation dans le temps, mais aussi – quel serait le sens de conserver des collections invisibles ? – un accès facilité auprès du plus large public, par une communication directe ou des actions de valorisation. Mais où s'arrête le rôle des bibliothèques dans ce domaine ? Sont-elles encouragées par des textes législatifs et réglementaires ainsi que par des politiques incitatives pour légitimer des actions de médiation de ce patrimoine allant au-delà de la simple communication des documents ?

Le Conseil des ministres déclare 1980 « Année du Patrimoine » ; deux ans plus tard est publié le rapport dit Desgraves. Celui-ci constate l'absence de

[35]Aricle R341-9 du *Code des communes*, article R310-6 du *Code du patrimoine*, article 8 de la *Charte des bibliothèques* adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991, qui inclut aussi dans les collections patrimoniales les « collections nationales constituées par dépôt légal ».

[36]La *Charte de la conservation dans les bibliothèques* élaborée en 2011 par le service du livre et de la lecture du Ministère de la culture et de la communication et par la mission de l'information scientifique et technique et des réseaux documentaires au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ajoute dans le même article : « Le statut patrimonial conféré à un document, un objet ou un fonds peut lui être retiré. Cette procédure doit reposer sur une réflexion scientifique, s'inscrire dans une démarche professionnelle et collective et se conformer au droit de la domanialité des personnes publiques ».

(cc) BY-NC-ND

considération qui a prévalu jusque-là pour le patrimoine des bibliothèques[37], mais constitue une étape dans sa reconnaissance par le Ministère de la Culture. Il donne des préconisations en matière d'« animation » patrimoniale. « Le grand public, lui aussi, doit se sentir concerné par le patrimoine des bibliothèques »[38], souligne-t-il tout en dénonçant un manque de moyens – locaux, matériel adapté ou personnel – pour mener à bien ces actions qui doivent selon lui prendre des formes diverses : expositions, de documents iconographiques notamment[39], visites guidées (sous forme ludique pour un jeune public), journées d'étude, conférences, débats, colloques, ou encore journées portes ouvertes pour présenter les collections et le travail des bibliothécaires. Il insiste sur le refus de toute démagogie et la nécessité d'appuyer ces actions sur les missions traditionnelles des bibliothécaires ; elles peuvent être échelonnées en plusieurs niveaux correspondant à la diversité des publics, mais doivent être le reflet de leur travail scientifique et des découvertes des chercheurs[40] . Jean-Paul Oddos résume :

> Il faut que les bibliothécaires chargés du Patrimoine sortent de leur tanière et rendent compte au public de l'avancée de leurs travaux, de leurs projets, de leurs découvertes et même de leurs difficultés. L'animation, quelle que soit sa forme, doit être partie intégrante des tâches du bibliothécaire.[41]

Par la suite, les textes régissant les bibliothèques n'éludent plus la question de la valorisation du patrimoine, même s'ils le font de manière extrêmement succinte et n'en détaillent pas les modalités. La *Charte des bibliothèques* adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques en 1991 donne la charge de la mise en valeur des collections patrimoniales aux collectivités publiques qui en ont la propriété ou l'usage[42], avant d'attribuer aux bibliothèques communales ou intercommunales un rôle d'action culturelle en général[43] et aux régions celui de favoriser la mise en valeur de fonds patrimoniaux d'intérêt régional.[44] La *Charte de la conservation dans les bibliothèques* élaborée en 2011 par les ministères de la culture et de la communication et de l'enseignement supérieur et de la recherche consacre l'article 139 à la valorisation des fonds patrimoniaux[45], qu'il lie à la connaissance matérielle des collections.

Les textes réglementaires, législatifs ou normatifs ne définissent pas précisément le périmètre des actions destinées à mettre en valeur les fonds patrimoniaux des

[37]« Le mot de patrimoine est rarement apparié à celui de bibliothèques. […] En 1980 a été proclamée une « année du patrimoine ». Les mesures prises à cette occasion en faveur des collections des bibliothèques sont minimes par rapport à celles dont ont bénéficié les musées, les monuments historiques et mêmes les archives. Il y a plus grave encore : personne ou presque ne s'est avisé de cette carence parmi le public et les médias. Sans doute cette situation tient-elle à une méconnaissance du patrimoine des bibliothèques », déclare l'avant-propos. DESGRAVES, Louis, GAUTIER, Jean-Luc, 1982, *op. cit*., p.17.

[38]*Ibidem*, p.65.

[39]« Des expositions consacrées aux documents iconographiques permettraient aux bibliothécaires d'attirer l'attention de leur public et des responsables locaux sur l'intérêt de ces documents. », note Jean-Pierre Seguin. *Ibidem*, *Annexes*, p.272.

[40] Jean-Paul Oddos développe cette idée : « L'animation [...] devrait suivre au plus près le travail scientifique accompli dans le domaine du Patrimoine et constituer la vitrine de ce travail […] Si l'animation vise le plus large public, […] elle ne doit pas donner dans la démagogie : le public recherché étant constitué de groupes de niveaux culturels très variables, l'animation peut être abordée à des niveaux divers. [Si le bibliothécaire] travaille seul, il se confinera dans ses domaines de prédilection ou il se contentera de « déballages » assez superficiels de ses fonds. Mais cette question cesse de se poser si l'animation est liée à un travail d'exploitation scientifique du Patrimoine et si dans ce travail, le bibliothécaire a su s'associer les compétences les plus diverses (chercheurs locaux, universitaires, spécialistes de différentes disciplines). ». *Ibidem, Annexes,* p.247-249.

[41]ODDOS, Jean-Paul, *Ibidem, Annexes,* p.249.

[42]L'article 8 stipule : « Les collections patrimoniales doivent être traitées et mises en valeur par les collectivités publiques qui en ont la propriété ou l'usage. » et une note ajoute : « Par traitées et mises en valeur on entend non seulement les mesures de préservation mentionnées à l'article précédent, mais le signalement spécifique dans les catalogues collectifs, la description et l'étude scientifique, la présentation au public et la communication, si besoin est sous forme d'un substitut. ».

[43]Article 24.

[44]Article 26.

[45]« Toute mise en valeur d'un document, d'un objet ou d'un fonds doit être l'occasion d'évaluer ses conditions de conservation et, s'il y a lieu, de les améliorer. La conservation doit être intégrée à la communication de l'opération. »

(cc) BY-NC-ND

bibliothèques et n'en précisent pas les moyens ; ils sont donc peu contraignants. Mais la valorisation de ces collections bénéficie surtout de l'extension progressive de la notion de patrimoine dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. Ainsi, si l'une des missions de la bibliothèque publique énoncée par le Manifeste de l'UNESCO de 1994 est de « contribuer à faire connaître le patrimoine culturel et apprécier les arts, le progrès scientifique et l'innovation »[46] , ce principe général est traduit concrètement par des programmes comme « Mémoire du monde ». Destiné à faciliter la conservation, la connaissance et l'accès au patrimoine documentaire, il donne une visibilité plus grande aux documents inscrits à son registre, à l'image de la *Mappa Mundi* conservée à la médiathèque d'Albi. Les actions de valorisation de celle-ci ont été soutenues dans le cadre des appels à projet patrimoine écrit 2015 et 2016,[47] révélateurs d'une volonté d'encouragement de la médiation du patrimoine visuel des bibliothèques de la part de l'État.

B. Des politiques d'encouragement à la valorisation patrimoniale qui privilégient l'image sans la nommer

La publication du « rapport Desgraves » a été suivie de mesures incitatives de l'État pour la valorisation du patrimoine des bibliothèques, rejoignant la volonté de certains professionnels des bibliothèques et collectivités territoriales, et rencontrant un intérêt et une demande des usagers.

Le Ministère de la Culture est un acteur majeur de la mise en valeur des collections dont l'État est propriétaire : celles de la BnF mais aussi les fonds issus des confiscations révolutionnaires ou de 1905, suite à la loi de séparation de l'Église et de l'État, et conservés dans des bibliothèques relevant de collectivités territoriales, parmi lesquelles les 54 bibliothèques municipales classées.[48] Il définit le cadre législatif et réglementaire, propose des dispositifs d'encouragement et de soutien financier, évalue leur activité et effectue un contrôle technique inscrit dans le *Code du patrimoine*.[49] Le Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) lancé en 2004 par la Direction du Livre et de la Lecture vise à améliorer la conservation, le signalement et la valorisation du patrimoine de l'État conservé dans des bibliothèques dépendant de collectivités territoriales. Il est désormais pris en charge par le Service du livre et de la lecture rattaché à la Direction générale des médias et des industries culturelles. La BnF soutient quant à elle les actions du PAPE à travers son département de la coopération.

Dans le cadre du PAPE est mis en place en 2008 un Observatoire du patrimoine écrit en région pour améliorer, avec l'aide des conseillers pour le livre présents au sein des Directions régionales des affaires culturelle, la connaissance des fonds patrimoniaux, des politiques de l'État et des réalisations des bibliothèques. Cette cartographie des actions menées est diffusée sur le site dédié

[46] *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique*, novembre 1994, p.2.

[47] *Appel à projets Patrimoine écrit 2015, projets soutenus.* <www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/files/pape/ResultatsAAP-PAPE2015.pdf> et *Appel à projets Patrimoine écrit 2016, projets soutenus.* <www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/files/pape/ResultatsAAP-PAPE2016.pdf>. Consultés le 2 février 2018.

[48] Voir notamment CLAERR, Thierry. Inscrire son projet dans les politiques patrimoniales nationales et régionales. COQ, Dominique (dir.). *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque.* Villeurbanne : Presses de l'Enssib. La boîte à outils, n° 26, 2012, p.152-164.

[49] Article L310-2.

(cc) BY-NC-ND

au « Patrimoine écrit »[50] mis à disposition la même année. Les « Journées patrimoine écrit » organisées chaque année permettent elles aussi de faire connaître ces actions ; en 2009, elles sont consacrées à « la médiation du patrimoine écrit et graphique ».[51] L'appel à projets en faveur du Patrimoine écrit lancé depuis 2007 par le ministère de la Culture et de la Communication permet de soutenir en les co-finançant jusqu'à 80% de leur montant[52] des initiatives importantes relatives au patrimoine des bibliothèques dépendant de collectivités territoriales.

Le terme de « Patrimoine écrit » comme destinataire de ces projets est impropre, puisque de nombreuses actions menées dans le cadre du PAPE ont bénéficié à des collections iconographiques.[53] Ainsi, l'appel à projets Patrimoine écrit 2017 mentionne parmi les opérations subventionnées « l'inventaire de fonds et de collections (manuscrits et documents iconographiques) » et « la valorisation des collections » sans préciser la nature de ces dernières[54] ; parmi les résultats de celui-ci figure la valorisation du fonds photographique Robert et Yvette Thuillier conservé à la médiathèque François-Mitterrand du Grand-Poitiers,[55] mais aussi plusieurs projets mêlant fonds écrits et iconographiques.[56] Le terme « patrimoine écrit et graphique » est utilisé à plusieurs reprises dans les thèmes des Journées Patrimoine écrit.[57] Ces politiques en faveur du « Patrimoine écrit » bénéficient donc en réalité aux documents inscrits[58] des bibliothèques, qu'ils soient manuscrits ou imprimés.

Le ministère de la Culture lance aussi des appels à projets dans le cadre de l'opération « C'est mon patrimoine ! »,[59] nouvelles « Portes du temps ». Ce dispositif encourage des activités pluridisciplinaires organisées en dehors du temps scolaire à destination d'enfants et d'adolescents de 6 à 18 ans, inscrits en centres sociaux, maisons des jeunes et de la culture ou encore centres de loisirs ou foyers ruraux.

[50] *Patrimoine écrit.* Paris : Service du Livre et de la Lecture. <http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/>. Consulté le 26 janvier 2018.

[51] <http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/jpe/jpe2009.php>. Consulté le 31 janvier 2018.

[52] CLAERR, Thierry dans COQ, Dominique (dir.), 2012, *op. cit.,* p.155.

[53] C'est le cas de plusieurs expositions (par exemple *Des couleurs et du papier : France, Allemagne, Italie 1700-1850.* Bibliothèque Mazarine, 2 avril - 7 juin 2013) et expositions virtuelles, comme celles de la bibliothèque municipale de Nancy consacrées à Grandville (<http://grandville.nancy.fr/>. Consulté le 2 février 2018) et à Morey (<http://morey.nancy.fr/>. Consulté le 2 février 2018). Pour une vue plus détaillée des projets de valorisation du patrimoine visuel, voir la page « Observatoire du patrimoine écrit en région » du site *Patrimoine écrit* (Paris : Service du Livre et de la Lecture. <http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/oper.php>. Consulté le 2 février 2018).

[54] Ministère de la Culture et de la Communication. *Appel à projets national Patrimoine écrit 2017. Présentation générale*. Paris : Service du Livre et de la Lecture. <www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/files/pape/AAP-PAPE-2017-Presentation.pdf>, p.1. Consulté le 1er février 2018.

[55] *Appel à projets Patrimoine écrit 2017, projets soutenus*, <www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/files/pape/ResultatsAAP-PAPE2017.pdf>. Consulté le 2 février 2018.

[56] Il s'agit par exemple de la création de nouveaux contenus multimédia pour Lectura+, portail du patrimoine écrit et graphique créé par l'agence Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture. Voir *ibidem,* consulté le 2 février 2018.

[57] C'est le cas en 2008 (« La restauration du patrimoine écrit et graphique : regards croisés », <http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/jpe/jpe2008.php>. Consulté le 31 janvier 2018) et en 2009 (« La médiation du patrimoine écrit et graphique », <http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/jpe/jpe2009.php>. Consulté le 31 janvier 2018).

[58] Introduisant une des Journées Patrimoine écrit en 2009, Thierry Grillet utilise ce qualificatif pour désigner des documents écrits qui, sans être purement iconographiques, ont une dimension visuelle : « Je réduis bien sûr à dessein le champ lorsque je dis « livre ». Car il faudrait davantage parler du document conservé en bibliothèque – qui heureusement intègre des dimensions visuelles, tous les multiples de l'imprimé, du son et de l'image aujourd'hui, qui charrient avec eux l'attention au graphisme – dans l'affiche par exemple- , à la lettre, aux papiers [...]. L'ambition est de montrer le « tout » du patrimoine écrit, de faire de tout ce qui est « inscrit » un objet digne d'attention. ». GRILLET, Thierry. Valoriser le patrimoine écrit. *5èmes JPE : "La médiation du patrimoine écrit et graphique" - Besançon, Petit Kursaal, 10 et 11 septembre 2009.* Paris : SLL, p.11. Disponible sur le Web : <www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/files/jpe/2009/JPE2009_Grillet_Valoriser.pdf>. Consulté le 1er février 2018.

[59] Voir : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie/Aides-et-demarches/Appels-a-projets-a-candidatures/C-est-mon-patrimoine-!-appel-a-projet-2018>. Consulté le 4 mars 2018.

(cc) BY-NC-ND

À l'échelle régionale, les conseillers livres et lecture présents au sein des DRAC conseillent les bibliothèques dans la gestion de leurs fonds patrimoniaux. Certains ont élaboré des plans d'action régionaux qui peuvent structurer la valorisation patrimoniale (numérisation concertée ou encore expositions) et proposer une répartition des actions entre les différentes institutions culturelles locales, régionales ou nationales. Plusieurs Fonds régionaux (de restauration) et d'acquisition des bibliothèques ont permis l'égibilité de leur budget à la numérisation et à la valorisation, à l'exemple de celui de la région Normandie.[60] Des agences régionales de coopération peuvent soutenir les actions de valorisation patrimoniale, en mettant en place des commissions patrimoine, des catalogues collectifs ou des sites régionaux consacrés au patrimoine comme Lectura+,[61] élaboré par l'agence Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture.

L'importance du patrimoine conservé dans les bibliothèques municipales classées et à la BnF explique le rôle joué par cette dernière et par le ministère de la Culture dans l'élaboration des politiques de valorisation, les bibliothèques universitaires restant en retrait, contrairement aux exemples britannique ou allemand et malgré la forte représentation des universitaires parmi les lecteurs et les publics des documents patrimoniaux.[62] La valorisation, se traduisant essentiellement par la numérisation, du patrimoine des bibliothèques universitaires et des bibliothèques spécialisées placées sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est appuyée par la mission de l'information scientifique et du réseau documentaire (MISTRD)[63], soutenue par les établissements nationaux dont elle a la tutelle.

La numérisation des collections patrimoniales des bibliothèques est encouragée par le Ministère de la Culture et de la Communication avec la mise en place en 1996 d'un plan national de numérisation. Il devient un dispositif de mise à disposition du public de ces fonds en rendant obligatoire en 2005 la mise en ligne et la valorisation des collections numérisées pour les projets retenus.[64] Il favorise la visibilité et l'interopérabilité des différents programmes de numérisation, suivant en cela les recommandations du *Schéma numérique des bibliothèques et du rapport sur la numérisation du patrimoine écrit* de 2010.[65] Dans ce cadre ont été retenus les projets de numérisation de plusieurs fonds iconographiques de bibliothèques, comme en 2013 les archives photographiques de l'atelier Witz-Avenel conservées dans le réseau Rouen nouvelles bibliothèques et les plaques de verre et photographies anciennes de Versailles et sa région se trouvant à la BM de Versailles.[66] Le Ministère de la Culture soutient à travers le financement du Centre national du livre la numérisation et la mise à disposition sur la bibliothèque numérique Gallica de documents patrimoniaux imprimés conservés par la BnF

[60]Voir Fonds régional de restauration et d'acquisition des bibliothèques, FRRAB. *Région Normandie*. https://aides.normandie.fr/node/1920>. Consulté le 1er février 2018.

[61]<http://www.lectura.plus/>. Consulté le 1er février 2018.

[62]BLIN, Frédéric, POIROT, Albert dans CAVALIER, François, POULAIN, Martine, 2015, *op. cit.*, p.73.

[63]Voir notamment CLAERR, Thierry dans COQ, Dominique (dir.). *op. cit.*, 2012, p.156.

[64]*Ibidem*, p.162.

[65]TESSIER, Marc. *Rapport sur la numérisation du patrimoine écrit*, Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 12 janvier 2010. Disponible sur le Web : <www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/19306/165139/version/1/file/Rapport_Tessier_numerisation_du_patrimoine_ecrit.pdf>. Consulté le 2 février 2018.

[66]*Appel à projets numérisation 2013, Projets retenus*. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, p.2 <www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/95478/857939/version/1/file/2013_MCC_ProjetsNumerisationRetenus.pdf>. Consulté le 2 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

depuis 2007 et par des bibliothèques partenaires depuis 2011. La BnF a par ailleurs lancé des appels à projets pour des programmes de numérisation concertée.

Outre les financements des collectivités et d'éventuels contrats État-région, la numérisation des fonds des bibliothèques dépendant de collectivités territoriales peuvent bénéficier du concours particulier pour les bibliothèques au sein de la Dotation générale de décentralisation qui participe depuis 2010 au financement du programme des « bibliothèques numériques de référence ». Ce dernier, qui bénéficie souvent à des collections d'images, par exemple aux fonds photographiques, d'affiches et d'estampes de la Bibliothèque municipale de Lyon,[67] soutient des projets de médiation numérique de plus en plus diversifiés.[68]

D'autres dispositifs de soutien à la numérisation sont à la disposition des établissements sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, comme les financements au titre des très grandes infrastructures de recherche, les appels à projets de l'ANR ou ceux de BSN5 qui a retenu par exemple la numérisation de plaques de verre de la Première Guerre mondiale conservées à la BDIC.[69]

Les actions de valorisation du patrimoine visuel des bibliothèques françaises s'inscrivent aussi dans des programmes, projets et événements à l'échelle de l'Europe, virtuellement avec la bibliothèque numérique Europeana collections[70], ou physiquement, en participant par exemple aux Journées européennes du patrimoine.

Dans ces actions de valorisation, le patrimoine visuel des bibliothèques occupe une place importante. Mais comment ces institutions s'inscrivent-elles dans l'abondante offre culturelle autour des images patrimoniales ? Ont-elles une spécificité à faire valoir dans ce domaine ?

II. LA MÉDIATION DU PATRIMOINE VISUEL VUE PAR LES PROFESSIONNELS DES BIBLIOTHÈQUES : UNE PLACE DIFFICILE À TROUVER DANS L'OFFRE CULTURELLE OU DES ATOUTS ET DES SPÉCIFICITÉS À FAIRE VALOIR ?

1. Un enjeu de visibilité

Plusieurs professionnels font le constat d'un manque de visibilité des collections patrimoniales visuelles des bibliothèques, mal identifiées par les tutelles et les publics. Les actions de médiation participent à la reconnaissance de la bibliothèque comme institution patrimoniale. Ainsi, un professionnel de la bibliothèque universitaire de

[67]Voir DUQUENNE, Isabelle. *Premier bilan du dispositif national des Bibliothèques numériques de référence*. Paris : Inspection générale des bibliothèques, novembre 2016, p.59. <cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2016/91/4/Rapport-IGB-Bibliotheques-numeriques-de-reference_671914.pdf>. Consulté le 2 février 2018.

[68]Le bilan du dispositif des BNR dressé par l'IGB détaille : « Si le volet scientifique s'est souvent limité dans les premiers projets à une bibliothèque patrimoniale accessible en ligne et à des expositions virtuelles, les BNR suivantes ont dégagé des modèles de valorisation en phase avec l'outil numérique et avec ses possibilités qui vont au-delà d'une simple transposition des bibliothèques physiques. Les bibliothèques numériques ont été développées pour offrir davantage de services : un éventail d'accès pour des publics différents (chercheurs, grand public, enfants), une recherche élargie, la possibilité de feuilletage de documents grâce à une visionneuse intégrée, des parcours patrimoniaux, des présentations de documents, des expositions virtuelles, des applications pour téléphones mobiles [...], des approches innovantes, souvent développées en partenariat avec les universités […], la participation du public et les aspects collaboratifs » *Ibidem*, p.59-60. Consulté le 2 février 2018.

[69]*Bilan Appel à projets BSN5, année 2014*. Paris : MESR, p.4. Disponible sur le Web : <www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/wp-content/uploads/2015/09/bilan_aap_bsn5_2014.pdf>. Consulté le 2 février 2018.

[70]<https://www.europeana.eu/portal/e>n, Consulté le 2 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

Bordeaux[71] ayant répondu à notre enquête sur *La médiation du patrimoine visuel en bibliothèque* fait remarquer l'enjeu politique des fonds d'images, plus frappants et d'une accroche plus immédiate que l'écrit, pour montrer l'importance des collections de ces institutions. Un autre répondant, anonyme, formule la même remarque et considère de manière plus pragmatique que cette prise de conscience du caractère patrimonial des collections des bibliothèques permet d'inciter les pouvoirs publics à investir dans les moyens de conservation de celles-ci. Un agent des bibliothèques de Saint-Brieuc fait remarquer quant à lui que les récents programmes et outils d'histoire de l'art proposés par le ministère de l'Éducation nationale, notamment à travers ses portails en ligne, ciblent peu les ressources conservées par les bibliothèques par rapport à celles des musées ou des artothèques. C'est en effet le cas de portails de différentes académies proposant des ressources pédagogiques autour de l'image.[72]

Certaines collections d'images des bibliothèques restent donc peu visibles, souffrant des autres priorités assignées à l'établissement par les tutelles ou les professionnels. Mais nombre d'entre eux souhaitent les valoriser, spontanément ou suite à des demandes d'élus, de publics ou de partenaires auxquelles il peut être difficile de répondre par manque de temps de travail disponible, comme le fait remarquer un agent de la bibliothèque municipale de Mulhouse ayant répondu à l'enquête. Une seule des réponses estime que ce n'est pas le rôle d'une bibliothèque d'organiser des médiations du patrimoine visuel, à moins qu'elle ne possède une collection patrimoniale qui lui confère un caractère muséal.[73]

[71] Réponse à l'enquête *La médiation du patrimoine visuel en bibliothèque*. Voir Annexes I et II, p.101-116.

[72] À titre d'exemple, le « Portail de l'art » de l'académie de Nice (<http://www.ac-nice.fr/arts/m_hist.html>, consulté le 8 février 2018) répertorie de nombreux musées correspondant à son périmètre géographique mais ne mentionne aucune bibliothèque. Le portail « Histoire des arts » de l'académie de Strasbourg propose quant à lui un onglet « Ressources muséales » sans équivalent pour les bibliothèques (<http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/histoiredesarts/ressources-museales/>, consulté le 8 février 2018). La BnF fait exception : les ressources qu'elle met à disposition et ses initiatives sont mentionnées par les portails du Ministère de l'Éducation nationale, notamment « Histoire des arts - éduscol » qui renvoie vers les vidéos sur l'art et la culture disponibles sur Gallica (voir <http://eduscol.education.fr/histoire-des-arts/actualites/actualites/article/gallica-et-reseau-canope-selection-de-videos-sur-lart-et-la-culture.html>, consulté le 8 février 2018) ou encore « Histoire des arts » de l'académie de Nancy-Metz (voir <http://www4.ac-nancy-metz.fr/histoire-des-arts/pages.php?pg=2>, consulté le 8 février 2018).

[73] 18 réponses estiment que c'est le rôle d'une bibliothèque de faire de la médiation du patrimoine, visuel en particulier. 4 pensent que c'est leur rôle si la nature ou l'intérêt de leurs collections le justifient. Pour 4 d'entre elles, il est légitime de mener des actions de médiation patrimoniale en bibliothèque. Deux d'entre elles estiment qu'il s'agit d'une de leurs missions sans être leur rôle principal.13 d'entre elles ne se prononcent pas sur cette question particulière. Une réponse estime que ce n'est pas le rôle d'une bibliothèque, sauf si elle possède des fonds patrimoniaux qui la situent dans la sphère des musées. La question posée dans l'enquête est ouverte, mais les répondants ont fait des réponses affirmatives, négatives, ou détaillées permettant de livrer ces données chiffrées. Voir Annexes I et II, p.101-116.

(cc) BY-NC-ND

Est-ce le rôle de la bibliothèque de faire de la médiation du patrimoine, visuel en particulier?
Réponses à l'enquête sur "La médiation du patrimoine visuel en bibliothèque"

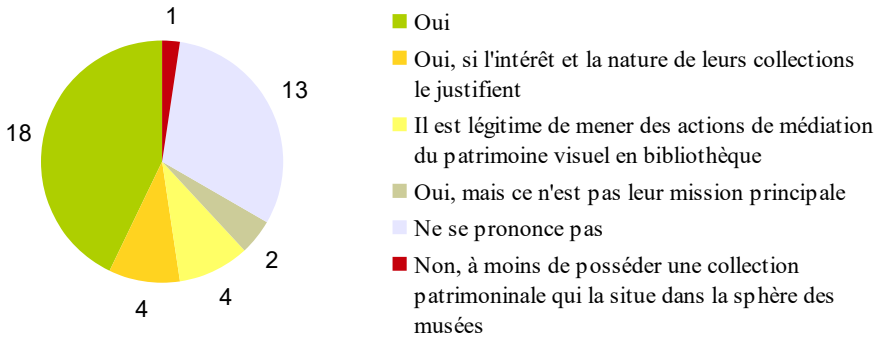

Plusieurs professionnels font remarquer le décalage entre les demandes de valorisation du patrimoine visuel formulées par les tutelles d'une part et les budgets alloués aux institutions, mais surtout le manque de ressources humaines supplémentaires d'autre part. Les différences de budget et de publics les placent dans une sphère différente de celle des musées ; dans les faits, ces derniers ne sont donc pas concurrents des bibliothèques, même s'ils sont évoqués à plusieurs reprises par les répondants. Un agent de bibliothèque municipale estime ainsi que les actions de médiation du patrimoine visuel doivent être faites « en complémentarité des propositions des musées et galeries d'art ». Une autre réponse note qu'il n'y a pas d'apport spécifique de la médiathèque intercommunale dans ce domaine par rapport au musée municipal. Selon un professionnel de médiathèque, les bibliothécaires sont moins qualifiés que les personnels de musées pour mener des actions de médiation du patrimoine visuel, notamment par méconnaissance des techniques utilisées par les artistes, mais que celle-ci fait tout de même partie de leurs missions lorsqu'ils conservent de tels fonds. Mais la bibliothèque peut travailler en partenariat avec les musées locaux, comme le fait remarquer un professionnel de bibliothèque municipale évoquant une étude commune de la correspondance d'un artiste déposée à a bibliothèque et complétant les œuvres du musée.

La médiation des fonds visuels n'a pas uniquement un enjeu pragmatique de visibilité et de reconnaissance du rôle patrimonial des bibliothèques. La plupart des répondants s'accordent à reconnaître leurs atouts et apports spécifiques à plusieurs niveaux : leurs collections particulières et les manières de les regarder et de les transmettre, la présence de publics divers et certaines aptitudes propres aux agents des bibliothèques.[74]

[74]Le graphique ci-dessous correspond aux réponses à la question ouverte « quels peuvent être [les] apports spécifiques [d'une bibliothèque] dans [le] domaine [de la médiation du patrimoine visuel] par rapport à d'autres institutions ? ». Les données chiffrées de ce graphique reprennent les réponses en substance. Certains professionnels donnant plusieurs éléments différents, ce graphique indique le nombre de fois où une idée a été avancée. Il s'agit donc de valeurs absolues et non relatives.

(cc) BY-NC-ND

Quels sont les apports spécifiques de la bibliothèque dans le domaine de la médiation du patrimoine visuel? Réponses à l'enquête sur "La médiation du patrimoine visuel en bibliothèque"

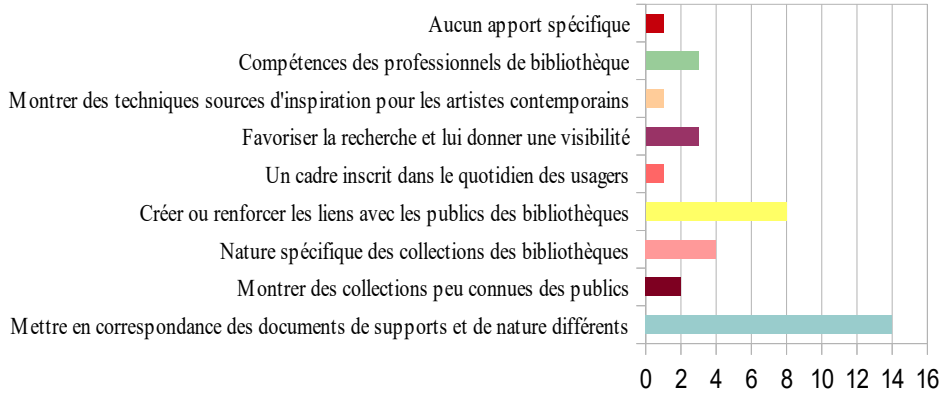

2. Des collections singulières

Les apports particuliers de chaque bibliothèque en matière de médiation du patrimoine visuel résident bien entendu d'abord dans la singularité de sa propre collection. Mais si un agent de bibliothèque territoriale ayant répondu à l'enquête estime que les bibliothèques n'ont pas d'autre spécificité que celle de ses fonds propres dans ce domaine, les autres réponses font apparaître des traits communs dont ces institutions peuvent tirer profit. Les collections visuelles des bibliothèques, plus graphiques que picturales, sont souvent considérées moins attractives que celles des musées, comme le souligne une professionnelle d'une bibliothèque municipale, mais le regard porté sur elles est un point de vue changeant que les actions de médiation peuvent contribuer à modifier.

Le portrait de Jean II le Bon[75] est déposé par la Bibliothèque nationale au musée du Louvre en 1925 : avec la nouvelle dignité accordée aux primitifs français à cette période, il n'a plus seulement une valeur documentaire et archivistique mais est érigé en œuvre d'art.[76] De telles évolutions du regard porté sur les fonds d'images ne sont pas rares ; on peut citer à titre d'exemple les photographies d'Atget acquises en grand nombre par la Bibliothèque nationale – 5 000 entre 1899 et 1927 – pour conserver des témoignages du vieux Paris[77], mais aujourd'hui considérées comme des œuvres. Michel Melot voit dans ces réévaluations une des raisons incitant les bibliothèques à la prudence dans le traitement et la conservation des documents susceptibles d'en être l'objet, rares ou vulnérables.[78] Cette conscience de la nature plurielle des images enrichit les médiations proposées qui traitent souvent à la fois des aspects documentaire, historique, matériel et esthétique des collections.

Cette lecture à plusieurs niveaux n'est pas l'apanage des bibliothèques, mais l'histoire de leurs collections et leur usage en tant que sources mises à disposition des usagers dans un lieu de travail favorise une lecture historique et documentaire qui transparaît dans les termes comme le soulignent Jean-François Dubos et

[75] *Jean II le Bon*, Paris, avant 1350, 0,60x0,45 m, dépôt de la BnF au musée du Louvre, R.F.2490.
[76] COLLARD, Claude, MELOT, Michel (dir.). 2011, *op. cit.*, p.22.
[77] Voir AUBENAS, Sylvie. juillet 2007, *op. cit.*, p.11.
[78] COLLARD, Claude, MELOT, Michel (dir.). 2011, *op. cit.*, p.22.

(cc) BY-NC-ND

Morgane Menad, alors respectivement responsable du service des publics et de l'action culturelle et éducative et médiatrice culturelle à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris :

> Il faut souligner le terme utilisé en bibliothèque de « document » pour désigner les collections de la BHVP. Là où le musée parle d'œuvre, d'objet, parfois d'expôt, la bibliothèque s'intéresse d'abord à la valeur documentaire de ce patrimoine, même si l'aspect esthétique n'est pas négligé. Cette différence fondamentale d'appellation des collections et de communication a marqué les actions de médiation menées à la BHVP.[79]

De même, le projet de création à la BDIC d'un parcours permanent conçu comme un « atelier de l'histoire » montrant la façon dont les documents conservés ont acquis aux XX^{ème} et XXI^{ème} siècles le statut de source[80] s'inscrit dans l'histoire de l'institution en faisant écho à ses objectifs initiaux d'étude scientifique et d'instruction populaire. Les images éditées et reproduites en plusieurs exemplaires constituent par ailleurs la majeure partie des collections visuelles des bibliothèques, ce qui a pu leur conférer un rôle plus documentaire qu'artistique, même si l'un et l'autre sont loin d'être incompatibles. La nature même des collections des bibliothèques leur confèrent donc une forte singularité ; ainsi, un professionnel de la bibliothèque municipale de Bordeaux estime qu'il est du ressort des bibliothèques recevant le dépôt légal de collections visuelles, notamment d'affiches et d'estampes[81], de faire de la médiation sur ces fonds, en ayant par exemple un rôle pédagogique sur leurs procédés de fabrication et en entretenant des liens avec les graveurs et imprimeurs contemporains.

La mise en correspondance de documents de différents supports et natures permise par la diversité des collections des bibliothèques est l'atout le plus mentionné par les répondants à l'enquête.[82] Plusieurs d'entre eux insistent sur la complémentarité entre l'image et l'écrit, et subordonnent parfois la première au second. Une réponse anonyme à l'enquête déclare ainsi légitime la médiation des fonds d'images parce qu'ils sont complémentaires du patrimoine livresque, tandis qu'un agent de la médiathèque Jean-Jacques Rousseau de Chambéry dit utiliser l'image, média immédiatement appréhendable par des publics initiés ou non au patrimoine écrit, comme une porte d'accès vers ce dernier. L'histoire de l'estampe, de l'imprimerie et du livre sont en effet liées – argument avancé par une professionnelle de bibliothèque municipale – et l'image et l'écrit procèdent parfois des mêmes techniques de fabrication. Ces procédés communs peuvent aussi être le fait d'images de différentes natures comme les papiers peints et les textiles de la bibliothèque Forney imprimés grâce à des bois gravés[83] et expliquent parfois le mélange de textes et d'images dans des fonds qui ne prennent pleinement leur sens que si tous leurs éléments sont présents – liens que peuvent mettre en avant les actions de médiation patrimoniale. Ainsi, un répondant évoque le fonds patrimonial de la bibliothèque universitaire des sciences du vivant et de la santé de Bordeaux qui

[79]DUBOS, Jean-François, MENAD, Morgane. Bibliothécaire et médiateur culturel : le nouveau Janus du patrimoine des bibliothèques ? L'exemple de la médiation du patrimoine parisien à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP). *In Situ* [en ligne], 2016, n° 30. Disponible sur le Web : <http://insitu.revues.org/13647>. Consulté le 22 février 2018.

[80]Entretien avec Frédérique Baron, 5 janvier 2018.

[81]La bibliothèque municipale de Bordeaux reçoit le dépôt légal imprimeur, et donc notamment celui des affiches et des estampes. Voir <http://bibliotheque.bordeaux.fr/in/le-patrimoine/depot-legal>, consulté le 8 février 2018.

[82]14 réponses à l'enquête sur « La médiation du patrimoine visuel en bibliothèque » considèrent qu'il s'agit d'un apport spécifique que la bibliothèque peut fournir en matière de médiation patrimoniale.

[83]La directrice de la bibliothèque Forney lie l'histoire des techniques et la constitution des fonds de l'établissement : « On a à Forney les bois gravés, les bois de poirier qui ont servi à imprimer les premiers papiers peints [...] On est devenu aussi une bibliothèque de textile parce que c'était les mêmes techniques d'impression en relief en bois gravé ». Entretien avec Lucile Trunel, 5 janvier 2018.

(cc) BY-NC-ND

rassemble des ouvrages d'anatomie ayant servi à l'enseignement de la médecine depuis le XVI[ème] siècle et dont les planches complémentaires sont essentielles car elles illustrent leur réception par des médecins-professeurs locaux ayant légué leurs fonds. L'histoire intellectuelle et littéraire et l'histoire de l'art étant étroitement liées, les bibliothèques peuvent organiser des expositions en empruntant des collections de musées, comme c'est le cas de l'exposition *Maritain et les artistes* organisée en 2016 à la BNU, élaborée à partir des archives du philosophe acquises par la bibliothèque en 2014, mais aussi de plusieurs œuvres de Georges Rouault empruntées à la fondation éponyme et au musée d'art moderne de la Ville de Paris.[84]

Une professionnelle de la bibliothèque universitaire de La Rochelle évoque quant à elle l'atout que constitue la possibilité de mettre en résonance fonds patrimoniaux et collections courantes. La bibliothèque constitue le lieu de cette continuité où cohabite le commun, l'empruntable et des fonds plus précieux, espace familier fréquenté par des publics divers qui ne sont pas forcément venus consulter ni voir des collections patrimoniales.

3. Des lieux ouverts aux publics divers

Une collection qui n'est pas vue est « un fonds mort » comme le fait remarquer une répondante à l'enquête. Cette assertion est vraie pour de nombreux fonds non traités, et donc invisibles aux usagers. La médiation peut parfois être le seul moyen de les faire apparaître, d'autant plus que la présence de collections iconographiques dans les bibliothèques est souvent méconnue. La découverte d'images dont ils ne soupçonnaient pas l'existence génère parfois l'enthousiasme des usagers venus consulter des documents de lecture publique, comme le souligne une professionnelle de la bibliothèque Louis Aragon d'Amiens. Il s'agit donc de créer les conditions de cette rencontre fortuite avec un public qui n'est pas toujours demandeur ; la même personne souligne l'opportunité que présentent les espaces ouverts proposant aux visiteurs la possibilité de voir des expositions « en passant », caractéristique commune à de nombreuses bibliothèques municipales ou universitaires, favorisée par la gratuité de l'accès à l'établissement et dans la plupart des cas aux propositions culturelles.

Cette même professionnelle évoque un cadre inscrit dans la vie quotidienne des usagers, moins intimidant que d'autres lieux culturels, ce qui se traduit notamment par la possibilité donnée aux usagers de « s'approprier » les documents en les consultant sur place, voire en empruntant des œuvres de l'artothèque. Une autre réponse à l'enquête, anonyme, souligne la différence de nature entre les objets de musées et ceux des bibliothèques mis à la disposition des lecteurs qui peuvent les manipuler et les étudier tant qu'il n'y a pas de danger pour leur intégrité. Si c'est rarement le cas pendant des actions de médiation patrimoniale, la possibilité de consulter et d'entrer en contact direct avec des documents, mêmes rares et précieux, favorise une approche plus intime du patrimoine, qui peut être particulièrement adaptée à la nature des documents graphiques, souvent fragiles et au format parfois réduit. Cette conception transparaît souvent dans les

[84]Entretien avec Claude Lorentz, 24 janvier 2018. Voir <http://www.bnu.fr/action-culturel/agenda/maritain-et-les-artistes-rouault-cocteau-chagall>. Consulté le 20 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

présentations de collections organisées pour des groupes restreints. La bibliothèque est une institution de proximité, familière à des publics divers, qu'il s'agisse des bibliothèques municipales, établissement culturel très fréquenté,[85] ou des bibliothèques universitaires pour les étudiants ; il est possible d'y venir sans objectif précis et d'y rester longtemps.

Créer et renforcer des liens avec ses publics propres, différents de ceux des autres institutions culturelles, est un objectif que les répondants à l'enquête ciblent comme une spécificité majeure des bibliothèques en matière de médiation patrimoniale. Ils évoquent leurs missions d'ouverture à tous les publics ou d'accueil d'usagers spécifiques. Un agent de la bibliothèque municipale de Mulhouse relève leurs liens traditionnels avec la jeunesse. Il peut aussi s'agir de publics spécifiques à un établissement en particulier : ainsi, les collections patrimoniales conservées à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris dialoguent avec des objets d'art contemporain dans des expositions organisées simultanément afin de mélanger les publics, selon un conservateur de bibliothèque ayant répondu à l'enquête. Faire connaître les fonds patrimoniaux des bibliothèques universitaires peut susciter chez les étudiants et les chercheurs l'envie de travailler sur ceux-ci, ce qui constitue l'enjeu de la médiation patrimoniale à la bibliothèque universitaire de la Sorbonne, selon l'un de ses agents. Les fruits de cette recherche peuvent ensuite eux-mêmes être valorisés, et des passerelles créées entre la communauté universitaire et les autres publics, comme le fait remarquer une professionnelle de la bibliothèque universitaire de la Rochelle.

4. Des aptitudes propres aux professionnels des bibliothèques

Seules trois personnes ayant répondu à l'enquête mentionnent parmi les apports spécifiques des bibliothèques dans le domaine de la médiation du patrimoine visuel les pratiques, connaissances et compétences propres aux professionnels de ces institutions. Selon un conservateur de la médiathèque de Troyes Champagne Métropole, les images, plus immédiates à appréhender que les mots, sont privilégiées par les usages actuels d'Internet et donc par les publics ; leur médiation bénéficie de la pratique professionnelle des bibliothécaires qui intègre de plus en plus le numérique. Par ce biais, il peuvent développer des outils plus ludiques que d'autres institutions, encouragés par des dispositifs comme celui des BNR. C'est aussi l'angle numérique qu'aborde un autre professionnel qui mentionne le travail sur les métadonnées et les données liées accompli par les bibliothécaires, permettant de valoriser les contenus en lien avec des fonds conservés dans d'autres établissements.

Les réponses à l'enquête n'évoquent donc pas d'aptitudes particulières des bibliothécaires pour la médiation physique et les interventions face au public, qu'il s'agisse de présentation de collections, d'ateliers ou encore de visites commentées d'exposition. Un agent de la médiathèque de Bayonne estime que ceux-ci paraissent moins qualifiés que les personnels de musées dans ce domaine, mais évoque la possibilité de suivre des formations continues pour apprendre à valoriser le patrimoine visuel. Quelles sont les formations reçues ou disponibles pour les médiateurs des patrimoine visuel en bibliothèque ? Cette mission est-elle généralement dévolue à

[85] En 2016, 40% de la population française avait fréquenté une bibliothèque municipale au moins une fois lors des 12 derniers mois selon une enquête du ministère de la Culture. *Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016.* Paris : Ministère de la Culture, 2017. Disponible sur le Web : <www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/164877/1847464/version/3/file/Etude%20publics%20et%20usages%20version%20def.pdf>. Consulté le 25 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

quelques agents ou est-elle partagée par l'ensemble du personnel ? Quel est leur place au sein des équipes ?

III. Les médiateurs du patrimoine visuel, une place parfois difficile à trouver, entre spécialisation et polyvalence

1. Le bibliothécaire, médiateur du patrimoine visuel ?

A. La médiation, une compétence innée du bibliothécaire ?

> Le bibliothécaire est un intermediaire actif entre les utilisateurs et les ressources. Formation professionnelle et éducation permanente sont indispensables pour lui permettre d'assurer les services voulus.[86]

Cette affirmation du *Manifeste de l'IFLA / UNESCO sur la lecture publique* de 1994 décrit les fonctions traditionnelles du bibliothécaire – faire le lien entre les ressources et les usagers – comme celles d'un médiateur. Ce dernier terme a été utilisé dans ce sens à de nombreuses reprises, notamment à partir des années 1990,[87] conduisant par exemple à intégrer un profil de « médiateur documentaire » dans le référentiel de métiers Bibliofil'.[88] L'expression est utilisée dans une acception différente de celle qui désigne les « médiateurs du livre » travaillant dans les années 1990 et 2000 à démocratiser la lecture au sein des bibliothèques municipales.[89] Mais l'action de ces derniers procède du même constat : l'accès aux documents que doivent favoriser les bibliothécaires n'a rien d'évident et doit être accompagnée pour pallier les inégalités. Ces enjeux se retrouvent dans la médiation du patrimoine visuel. Les actions de médiation s'appuient donc dans tous ces cas sur une mission fondamentale des bibliothécaires, la communication et la transmission des collections. En plaidant pour « la théorie du bloc professionnel à l'image du bloc de la collection »,[90] Gilles Éboli dénonce le risque de « démembrement »[91] qui menace la profession si patrimoine et lecture publique sont séparés et plaide pour la valorisation de celui-ci, mission fondamentale de son corps de métier :

> Si on ne veut pas voir ce tronc commun du métier disparaître au profit de surgeons spécifiques, isolés et malingres, il faut garder le

[86] *Manifeste de l'IFLA / UNESCO sur la lecture publique.* La Haye : IFLA, Paris : UNESCO. Disponible sur le Web : <https://www.ifla.org/node/7270>, consulté le 12 février 2018.

[87] Voir notamment CHOURROT, Olivier. Le bibliothécaire est-il un médiateur ? *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2007, n° 6, p. 67-71. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0067-001>, consulté le 12 février 2018.

[88] Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. *Bibliofil', le référentiel de la filière bibliothèque.* Paris : Direction des personnels, de la modernisation et de l'administration, 2005. Disponible sur le Web : <cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/15/6/156.pdf>, consulté le 12 février 2018.

[89] Voir notamment JOGAND, Annie. Médiateurs du livre. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 1998, n° 5, p. 18-21. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-05-0018-003>, consulté le 13 février 2018 ou KUPIEC, Anne. Les médiateurs du livre, analyse des activités. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, n°170, 1er trimestre 1996. Disponible sur le Web : <www.enssib.fr/bibliotheque.../44531-les-mediateurs-du-livre-analyse-des-activites.pdf >, consulté le 13 février 2018.

[90] ÉBOLI, Gilles. Pour une théorie du bloc. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2004, n° 5, p. 24-28. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0024-004>, consulté le 14 février 2018.

[91] *Ibidem*.

(cc) BY-NC-ND

> patrimoine dans ledit métier, aux côtés de la lecture publique [...] ; il faut garder le social et ne pas s'en défaire au mirage d'hypothétiques médiateurs du livre ; […] il faut garder l'animation dans notre culture et notre pratique et ne pas tomber dans un tout « music-hall » programmatique, sans ambition et sans visée publique. […] Dans la multiplicité des compétences à l'œuvre dans les établissements, il est clair que le bibliothécaire se voit remis en cause et dépassé dans bien des secteurs. [...] la chose est évidente pour l'animation […]. Dès lors, [...] sur quoi fonder la revendication du bloc professionnel sinon sur le choix et la constitution de la collection [...]
>
> La bibliothèque [...] est plus que jamais le lieu de la rencontre […] entre les documents et leurs usagers […]. il faut certes conserver le précieux héritage du passé, mais il faut aussi et surtout à mon sens le valoriser, le faire partager […].
>
> En se plaçant du point de vue des missions [...], c'est bien un bloc documentaire, un bloc de compétences et un bloc d'activités qui doivent prévaloir si tant est qu'on pense encore que les bibliothèques sont toujours des instruments adaptés pour atteindre les objectifs de citoyenneté, de démocratisation et d'intégration qui les fondent.[92]

Les agents des bibliothèques considèrent traditionnellement la médiation et la valorisation des collections dont ils ont la charge comme une de leurs missions fondamentales et l'intègrent donc dans leurs activités. Mais la peur de l'effritement du métier qui apparaît dans certains discours des professionnels est significative d'une évolution, et de l'apparition de médiateurs spécialisés, dont la fonction a tendance à se différencier des autres activités des bibliothèques. Se détachent alors deux manières distinctes d'appréhender la fonction de médiation, mission à part requérant des aptitudes particulières pour transmettre et communiquer avec les différents publics, ou émanation du travail scientifique fourni par le spécialiste de collection ou le bibliothécaire en général.[93] Si ces deux conceptions ne sont pas forcément antagonistes ni hermétiques, des formations pouvant combler les manques dans l'un ou l'autre domaine, elles contribuent à créer un paysage contrasté ; la médiation patrimoniale, incluant souvent celle des images, peut faire partie des activités de certains agents ou être partagée par l'ensemble du personnel, sans être toujours bien identifiée dans leurs missions, tandis que les profils et les formations reçues par les médiateurs sont divers.

B. Une médiation patrimoniale souvent intégrée aux activités des bibliothécaires

Actuellement, la médiation demeure dans la plupart des cas mêlées aux fonctions des chargés de collections ou des agents des bibliothèques de différentes catégories sans que ses contours soient toujours précisément circonscrits ou qu'elle soit clairement identifiée au sein des organigrammes. Contrairement aux musées[94], le *Code du patrimoine* n'impose pas aux

[92] *Ibidem*.

[93] Ce constat est notamment fait dans une enquête du Département des études, de la prospective et des statistiques : « On retrouve à ce niveau la trace du clivage théorique que nous avons décrit précédemment entre vision extensive et vision spécifique de la médiation. Ainsi peut-on observer des doctrines dans lesquelles la médiation est conçue comme activité totalement distribuée, par exemple, dans certaines bibliothèques où tout le monde est censé faire de la médiation. Il ne s'agit pas, dans ce cas, d'un pur décalque d'une considération théorique mais plus de la déclinaison d'une doctrine plus large englobante, renvoyant à un trait culturel propre au monde des bibliothèques. Schématiquement, celui-ci veut, d'une part, que l'accueil soit au cœur du métier de bibliothécaire et que d'autre part, il soit, et la médiation aussi par conséquent, l'affaire de tous. » AUBOUIN, Nicolas, KLETZ, Frédéric, LENAY, Olivier. *Entre continent et archipel : Les configurations professionnelles de la médiation culturelle.* Paris : DEPS (Ministère de la Culture et de la Communication), MINES ParisTech, 2009, p.19-20. Voir aussi : LETURCQ, Sandrine. *Médiateur en bibliothèque : une fonction ou un métier ? Exemple de la bibliothèque municipale de Lyon.* Villeurbanne : Enssib, mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction de Anne Kupiec, 1998.

[94] « Chaque musée de France dispose d'un service ayant en charge les actions d'accueil du public, de diffusion, d'animation et de médiation culturelles. Le cas échéant, ce service peut être commun à plusieurs musées ». Article L442-7, code

(cc) BY-NC-ND

bibliothèques de comporter un service dédié à la médiation patrimoniale, les dispositions de ce texte relatives à ces dernières étant certes très succintes. Elles comptent en effet rarement des services et des postes entièrement consacrés à la valorisation de ces fonds ; cette dernière est souvent intégrée aux activités du service s'occupant du patrimoine en général et à celles d'agents polyvalents.

Les résultats de notre enquête vont dans ce sens : parmi les 30 répondants ayant déclaré que leur bibliothèque comporte un service s'occupant de la valorisation patrimoniale, 20 précisent qu'il s'agit du service ou du pôle patrimoine, et seulement 2 d'entre eux évoquent un service dédié.[95] Sur les 42 réponses exploitables collectées lors de cette étude, seules 9 indiquent l'existence au sein de leur bibliothèque d'un ou plusieurs poste(s) dédié(s) à la médiation patrimoniale. Cette dernière est en revanche mentionnée explicitement dans le profil de poste d'un ou de plusieurs agents de 25 établissements. Les professionnels qui réalisent des médiations sont en grande majorité, dans 85,42% des établissements selon les résultats de l'enquête, issus de la filière patrimoine et bibliothèques. Seule deux professionnels de bibliothèques municipales évoquent des guides-conférenciers réalisant des médiations dans leur établissement. D'autres répondants évoquent des profils variés, comme des agents issus de la filière ITRF dans une bibliothèque universitaire et des relieurs dans une bibliothèque municipale.

Services de valorisation patrimoniale
Réponses à l'enquête "La médiation du patrimoine visuel en bibliothèque"

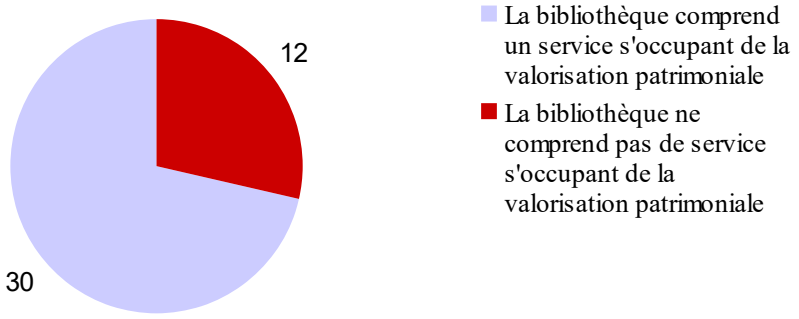

du patrimoine, 2004, version consolidée au 1er janvier 2018.

[95]Deux autres répondants indiquent qu'il s'agit d'un autre service que le service patrimoine, deux signifient que la valorisation patrimoniale est prise en charge par plusieurs services dont le service patrimoine, une réponse signale qu'une mission transverse s'en occupe et trois ne précisent pas leur réponse.

(cc) BY-NC-ND

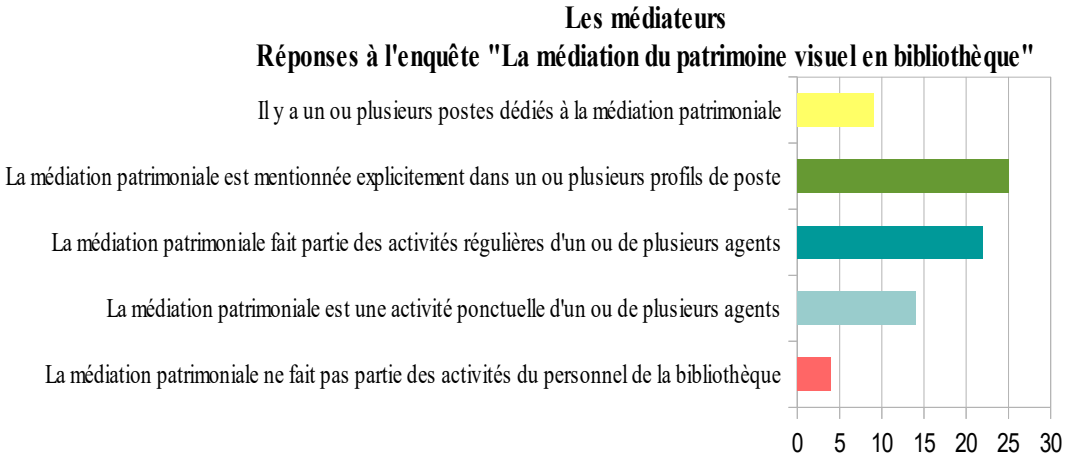

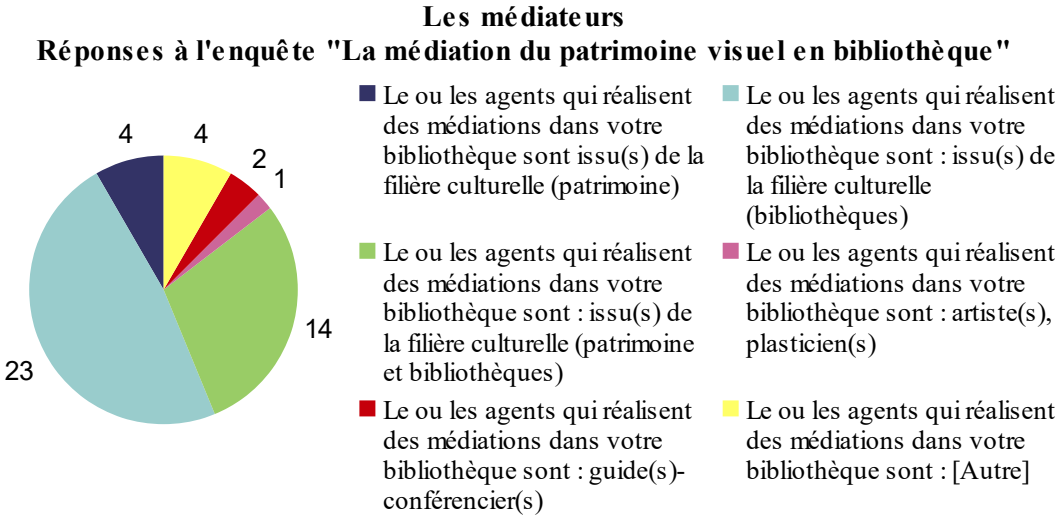

Les entretiens menés laissent aboutir aux mêmes conclusions : les médiations patrimoniales, qu'elles soient physiques ou numériques, et qu'il s'agisse de conception et d'élaboration de contenus ou d'actions face aux publics, sont souvent menées par les personnes chargées de ces fonds, dans des établissements de tailles et de statuts différents. Ainsi, au Département des Arts du spectacle de la BnF, elles reposent en grande partie sur les conservateurs et bibliothécaires amenés à être commissaires d'exposition, à accueillir des groupes pour présenter des collections ou à mettre en œuvre une médiation numérique avec la valorisation des collections d'images numérisées dans Gallica. Ce dernier volet est piloté par une coordinatrice du numérique, tandis qu'une bibliothécaire travaillant auparavant au service pédagogique de la BnF supervise l'organisation des médiations face au public.[96]

Les entretiens permettent de dégager un autre trait important de la médiation dans les bibliothèques : la part accordée au volontariat des agents, dans la décision de mener des actions de médiation, dans le choix de leur fréquence et dans celui des thèmes. À la bibliothèque municipale de Lyon par exemple, les *Heures de la découverte*, présentation des

[96]Entretien avec Joël Huthwohl, 17 janvier 2018.

(cc) BY-NC-ND

collections, patrimoniales en particulier, ouvertes à tous les publics,[97] sont organisées sur la base du volontariat des agents de tous statuts, qui en choisissent le sujet et le nombre de séances ; elles sont dans les faits souvent menées par les responsables des collections et les membres du Fonds ancien.[98] À la BDIC, les présentations de collection et les visites d'exposition sont assurées par la responsable de la formation et de la médiation culturelle, mais aussi par des agents volontaires, puisque malgré ce poste dédié, il n'y a pas d'équipe consacrée à l'action culturelle.[99]

Ce volontariat est significatif : si la médiation patrimoniale n'est pas une tâche toujours bien identifiée et peut aboutir à certaines réticences de professionnels considérant qu'elle ne fait pas partie de leurs missions, qu'elle perturbe les activités plus traditionnelles et les lecteurs des bibliothèques, et qu'il est difficile de l'intégrer dans les calendriers des agents, il s'agit pour de nombreux professionnels d'une activité utile voire nécessaire, mais également valorisante et enrichissante pour les médiateurs, ce qui transparaît au cours des entretiens.[100] Elle est en effet l'occasion de transmission de connaissances sur les collections patrimoniales, et constitue l'un des moments où les agents peuvent bénéficier d'un échange direct et prolongé avec des publics divers dont les retours sont généralement très positifs. Ainsi, en évoquant la perception des médiations visible dans les questionnaires de satisfaction et les entretiens mis en place par l'établissement, la responsable du service Diffusion et médiation des savoirs des bibliothèques du Muséum national d'histoire naturelle explique :

> Globalement, elle est très positive. C'est le biais de ces questionnaires : après avoir vu de belles collections patrimoniales le visiteur trouve souvent que tout est formidable. Nous essayons donc par différents biais d'obtenir aussi des critiques. Le public est content de découvrir la spécificité de la bibliothèque : il montre une fascination certaine pour les documents patrimoniaux notamment graphiques. […] Il se sent privilégié d'avoir accès à ces documents de façon directe, sans vitrine, et se montre en général très satisfait des explications qui lui sont données comme des histoires racontées.[101]

Les bibliothécaires se revendiquent souvent médiateurs, mais se pose alors la question des formations. En tant que mission inhérente au métier, la médiation est souvent vue, sinon comme innée, du moins comme une compétence pouvant se transmettre en interne ou s'apprendre au fil des expériences de terrain, ce qu'évoque Agnès Marcetteau :

> Je pense qu'on n'est pas éducateurs mais on doit être médiateurs. […] Cette médiation, c'est aussi des capacités qui se développent sur le terrain, parce qu'on est responsables de fonds et il me semble qu'on ne peut pas justifier de cette responsabilité si on ne s'interroge pas sur la restitution,

[97]Voir *L'Heure de la découverte : programme,* <https://www.bm-lyon.fr/les-rendez-vous-des-bibliotheques-municipales-de-lyon/l-heure-de-la-decouverte/?params=all&nbpage=3>. Consulté le 20 février 2018.

[98]Entretien avec Amandine Souvré, 8 septembre 2017 et entretien avec Gerald Andres, 3 février 2018.

[99]Entretien avec Frédérique Baron, 5 janvier 2018.

[100]Entretien avec Amandine Souvré, 8 septembre 2017 ; entretien avec Lucile Trunel, 5 janvier 2018 ; entretien avec Françoise Legendre, 15 janvier 2018 ; entretien avec Gerald Andres, 3 février 2018.

[101]Entretiens avec Joëlle Garcia, 15-16 janvier 2018.

(cc) BY-NC-ND

même si on peut ressentir le besoin de développer telle ou telle technique de prise de parole.[102]

Cette conception est visible dans le fonctionnement de la plupart des bibliothèques considérées au cours de l'enquête ou des entretiens. À la BDIC, il n'y a pas pour l'instant de formation standardisée des médiateurs qui préparent leurs interventions en se renseignant sur le contenu à transmettre au public – histoire des fonds, techniques artistiques, caractéristiques esthétiques et documentaires des images – par la lecture d'une bibliographie incluant le catalogue d'exposition le cas échéant et en suivant une visite de l'exposition délivrée par le commissaire aux agents. La réalisation du livret pédagogique permet à son rédacteur de travailler en profondeur sur des fonds et un thème dont il n'est pas nécessairement spécialiste, et ainsi de préparer ses présentations ultérieures en présence du public.[103]

Cette situation est partagée par de nombreuses bibliothèques, mais des outils sont parfois proposés pour dispenser des conseils sur la forme des médiations et les techniques de transmission et ainsi esquisser une harmonisation des actions. Les agents du Fonds ancien de la BML réalisant des interventions patrimoniales ne reçoivent pas de formation particulière mais un *vade-mecum* traitant notamment de l'adaptation des discours au public le plus large possible leur a été transmis par le Service des publics de l'établissement.[104] Les compétences de certains agents dans ce domaine peuvent bénéficier à leurs collègues, sans que l'établissement ne propos une offre précise de formations. C'est le cas au service Diffusion et médiation des savoirs des bibliothèques du MNHN. Mis en place en 2017 pour coordonner notamment les médiations physique et numérique, celui-ci est composé d'agents ayant des formations classiques de professionnels des bibliothèques, parmi lesquels se trouve une seule médiatrice à temps plein, bibliothécaire adjointe spécialisée. La responsable du service a des compétences de formatrice et a dispensé des séances sur l'action culturelle en bibliothèque universitaire pour MédiaLille[105] ; elle choisit de former elle-même ses agents à la médiation, tout en conservant la possibilité d'approfondir cet apprentissage par des journées d'étude spécialisées, sur la médiation scientifique en particulier, et d'affiner ce programme de formation au fur et à mesure de l'identification de différents besoins.[106]

Plusieurs difficultés obscurcissent cette conception répandue d'une médiation découlant naturellement des activités des bibliothécaires. Ces tâches s'ajoutent à leurs autres activités et les demandes grandissantes des publics et des autorités hiérarchiques en matière de médiation patrimoniale ne s'accompagnent pas nécessairement de ressources humaines supplémentaires. La médiation, si elle est uniquement considérée comme une activité relevant du volontariat, peut rapidement être considérée comme superflue et ne plus être assumée. Ainsi, un agent de bibliothèque municipale évoque la contrainte d'un chantier de collections pour expliquer la limitation imposée et inhabituelle d'une animation par mois et par agent. C'est notamment pour répondre à ces nouveaux besoins que des médiateurs et des services spécialisés sont apparus en bibliothèque.

[102]DAHAN, Chantal, GUILLERAY, Pierre-Emmanuel, LARRÉ, Jérôme, MARCETTEAU, Agnès, RIVIÈRE, Philippe. *La médiation du patrimoine : Quelle offre ? Table ronde, Rencontres Henri-Jean Martin 2015 : Le patrimoine #tropdelaballe* [Format MP4]. Villeurbanne : Enssib, 16 mars 2015. Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/visionner/65236-la-mediation-du-patrimoine-quelle-offre>. Consulté le 20 février 2018.

[103]Entretien avec Frédérique Baron, 5 janvier 2018.

[104]Entretien avec Amandine Souvré, 8 septembre 2017.

[105]Voir *La politique d'action culturelle en bibliothèque universitaire*, <https://ged.univ-lille3.fr/nuxeo/nxfile/default/49dd6a1e...0/action_culturelle.pdf >. Consulté le 20 février 2018.

[106]Entretiens avec Joëlle Garcia, 15-16 janvier 2018.

(cc) BY-NC-ND

2. Une tendance à la différenciation ou à la clarification de la fonction de médiation patrimoniale

La différenciation de la fonction de médiation dans les bibliothèques n'est pas généralisée, ce qui est particulièrement vrai dans le domaine du patrimoine, notamment visuel, étroitement liée dans les conceptions à l'expertise des spécialistes de collections. Mais la mise en place de services et de postes dédiés dans certains établissements sont liés à des évolutions évoquées par Nicolas Aubouin, Frédéric Kletz et Olivier Lenay dans une étude sur *Les configurations professionnelles de la médiation culturelle* réalisée pour le Département des études, de la prospective et des statistiques du Ministère de la Culture et de la Communication en 2009 :

> Le monde des bibliothèques offre l'exemple d'un secteur où la question de la médiation est apparue très tôt, mais avec des réponses qui s'affranchissaient pendant longtemps de la présence de nouveaux professionnels. La médiation y a été tout bonnement assimilée à l'ordinaire du travail réalisé par les agents des bibliothèques. […] Même si cette tendance peut demeurer encore localement, et perdure encore beaucoup les discours et les représentations, on assiste à une transformation sous l'effet de trois mouvements successifs ou simultanés : l'irruption dans le monde des bibliothèques d'agents étrangers à sa culture, l'apparition d'une logique de la manifestation aux côtés d'une logique de l'offre plus traditionnelle et enfin la spécialisation de certains agents sur missions aux publics. […] Le développement des activités dédiées à des publics spécifiés (jeunes, scolaires, publics empêchés, etc.) et la multiplication corrélative des acteurs à mobiliser pour réaliser ces activités (conteurs, lecteurs, etc.) conduisent de plus en plus les bibliothèques a se doter d'acteurs dédiés, abandonnant ainsi progressivement le dogme du « nous sommes tous médiateurs ». Sont ainsi constitués de petits services des publics animés, soit par des personnels des corps de bibliothèques, soit par des contractuels. Ils assurent la conception et la mise en place des actions de médiation en coordonnant les différents acteurs (collègues de la bibliothèque et médiateurs face public).[107]

Les services dédiés à la valorisation patrimoniale donnent une visibilité à cette fonction sans être nécessairement très, ou suffisamment, étoffés. Ainsi, à la BNU, la valorisation des collections patrimoniales est assurée par un responsable et un collaborateur, soit 1,5 équivalent temps plein, ce qui selon l'avis du premier n'est pas suffisant au regard de l'importance des collections patrimoniales de l'établissement et des potentialités de développement de la médiation numérique.[108] Les besoins en médiation conduisent souvent à avoir recours à des personnels non titulaires. Ainsi, à la bibliothèque municipale de Toulouse, les accueils de groupe sont gérés et assurés à 41% par la médiatrice du fonds patrimonial, mais aussi par six autres agents pour la plupart issus du service patrimoine et deux étudiants en vacation embauchés à l'année.[109] Au sein du service d'action culturelle d'une bibliothèque municipale conservant des fonds visuels patrimoniaux, une

[107] AUBOUIN, Nicolas, KLETZ, Frédéric, LENAY, Olivier, 2009, *op. cit.,* p.49.

[108] Entretien avec Claude Lorentz, 24 janvier 2018.

(cc) BY-NC-ND

professionnelle ayant suivi une formation en médiation et occupant un poste dédié met en place les actions de valorisation patrimoniale, mais pendant les expositions temporaires ou les événements, les collègues volontaires sont mis à contribution – d'autres agents émettant des réticences à participer à ces activités – et des vacataires formés à la médiation sont recrutés pour la surveillance, mais aussi pour participer aux interventions à destination de classes et de groupes. Des formations sont dispensées par la médiatrice de l'établissement à ces vacataires, et s'ils le souhaitent aux titulaires participant aux actions de médiation, sans toutefois que ces séances soient formalisées ni standardisées comme c'est le cas pour le renseignement bibliographique ou encore le catalogage.

Le manque de reconnaissance de l'activité des médiateurs dans les statuts de la filière patrimoine et bibliothèques peut engendrer un mal-être ou une difficulté de positionnement des agents, d'autant plus que ce manque d'intégration contraste avec les nombreuses offres de formation initiale proposées et les besoins croissants dans le secteur. Cette situation, qui se double d'une tension sur le marché du travail, concerne particulièrement les médiateurs réalisant des interventions face au public, tâche parfois dissociée de la conception des actions et de l'élaboration des contenus (notamment dans le commissariat d'expositions), souvent rattachés à une expertise scientifique et à des statuts comme ceux de conservateur, bibliothécaire ou assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques. L'enquête de la DEPS sur *Les configurations professionnelles de la médiation culturelle* de 2009 évoquait déjà cette disparité constatée au cours des entretiens de notre étude : la plupart des médiateurs associés aux tâche de conception et de production ont des contrats à durée indéterminée ou des postes de titulaire, tandis que les agents intervenant face au public ont souvent un statut de vacataire ou de stagiaire.[110] La visibilité de cette fonction spécifique est un enjeu majeur pour que ces agents soient considérés légitimes et puissent travailler en réelle collaboration avec tous leurs collègues, notamment ceux dont le statut est plus stable[111] ; or ces liens sont encore à renforcer dans certains établissements, notamment en matière de médiations patrimoniales souvent conçues par le service chargé de ces fonds et qui s'enrichiraient d'une collaboration étroite entre celui-ci et le service des publics ou de l'action culturelle pour mieux cerner les besoins et les attentes dans ce domaine. Le constat de cet échange nécessaire est fait par deux anciens agents de la BHVP :

> le médiateur est parfois perçu comme un agent ayant une finalité dont les moyens s'affranchissent trop des conditions de conservation. Un travail de présentation du travail de chacun, de sa perception de son métier et surtout des objectifs communs à atteindre est indispensable. C'est une démarche qui s'inscrit dans la durée et qui fait ses preuves. […] On ne peut que souhaiter des échanges forts entre les deux acteurs du champ patrimonial que sont le bibliothécaire et le médiateur.[112]

Si elle crée une véritable différenciation de la fonction et lui confère des contours précis, l'externalisation de la fonction de médiation dans certains musées par le recours à des guides-conférenciers de la Réunion des musées nationaux par exemple crée le risque de rapports trop distandus avec les services de l'établissement, et ainsi

[109] *Les animations à la BEP de Toulouse,* janvier 2018, document transmis par Murièle Modély le 23 janvier 2018.

[110] Selon cette étude, près de 80% des « médiateurs-concepteurs » sont titulaires ou ont un CDI ou un CDD renouvelé. AUBOUIN, Nicolas, KLETZ, Frédéric, LENAY, Olivier, 2009, *op. cit*., p.96-97.

[111] Ce constat était notamment fait en 2009 par l'étude du Département des études et de la prospective. *Ibidem*, p.83.

[112] DUBOS, Jean-François, MENAD, Morgane, 2016, *op. cit*. Disponible sur le Web : <http://insitu.revues.org/13647>. Consulté le 22 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

d'appauvrissement des médiations envers des publics curieux de comprendre les liens entre le patrimoine présenté, l'identité de l'établissement et son ancrage dans le territoire.[113] Dans les bibliothèques, la médiation est une fonction traditionnelle de la lecture publique mais plus jeune en matière de patrimoine ; elle est rarement externalisée, mais ces problématiques sont à envisager dans la perspective de l'évolution d'institutions qui ont parfois recours à des personnels issus de formations muséales pour mener des actions de valorisation des fonds visuels.

3. Quels besoins et quelle offre de formation en médiation du patrimoine visuel pour les bibliothécaires ?

Le rapport Desgraves préconisait de s'inspirer de l'action des musées pour mettre en œuvre des « animations » patrimoniales dans les bibliothèques et identifiait un besoin des bibliothécaires en matière de formation.[114] Si les médiateurs des musées souffrent parfois eux aussi d'un manque d'identité commune lié à leurs parcours hétérogènes,[115] les formations proposées dans ce champ professionnel conduisent certaines bibliothèques à les recruter, notamment pour les médiations autour de collections visuelles.

Ainsi, à la BHVP, une médiatrice ayant obtenu un master 2 de l'École du Louvre a été recrutée et un service des publics et de l'action culturelle et éducative, constitué d'un tandem médiatrice-bibliothécaire, a été créé. Celui-ci a intégré à plusieurs reprises des stagiaires de master 2 de médiation culturelle de l'École du Louvre. Ces évolutions découlent du constat d'une lacune dans la formation des bibliothécaires fait en 2010 lors de l'exposition « 1910. Paris inondé » dont le succès « a mis en lumière un déficit de savoir-faire de la part de bibliothécaires qui, s'ils maîtrisaient parfaitement le sujet de leur propos, n'en avaient pas pour autant toutes les bonnes pratiques pour en transmettre les messages à leurs publics »[116], les visites guidées de l'exposition ralentissant de plus les activités quotidiennes des bibliothécaires et des conservateurs. Les anciens responsable du service dédié à la médiation et médiatrice culturelle de la bibliothèque témoignent de la différence de nature de leurs métiers respectifs, la dimension scientifique amenant le bibliothécaire à rechercher l'enrichissement des contenus sans nécessairement effectuer le travail

[113] Voir par exemple AUBOUIN, Nicolas, KLETZ, Frédéric, LENAY, Olivier, 2009, *op. cit*., p.85.

[114]« Il faut y ajouter, dans bien des cas, une certaine impréparation des bibliothécaires. [...] Nul doute que, pour la mise en valeur de l'objet dans l'espace, par exemple, les bibliothécaires n'aient des leçons à prendre de leurs collègues des musées ; ces leçons en effet, ni l'École nationale supérieure de bibliothécaires, ni l'École nationale des chartes, ni les centres régionaux de formation professionnelle, ne les leur dispensent. », relève-t-il (DESGRAVES, Louis, GAUTIER, Jean-Luc, 1982, *op. cit*., p.66), tandis que Jean-Paul Oddos précise : « L'animation, quelle que soit sa forme, doit être partie intégrante des tâches du bibliothécaire. Naturellement, au sein d'une équipe, ce travail vers l'extérieur peut être dévolu à tour de rôle. Une véritable formation doit être assurée en ce sens. Les déficiences les plus notables sont celles qui touchent aux conceptions d'ensemble : l'expérience acquise dans d'autres secteurs (par exemple dans les musées, la qualité exceptionnelle de certaines expositions du Centre Georges-Pompidou), doit être assimilée par les bibliothécaires au niveau de l'enseignement (C.A.F.B., Chartes, E.N.S.B.). » (Jean-Paul Oddos, *Ibidem*, *Annexes*, p.249).

[115]Voir par exemple PEYRIN, Aurélie. Les paradoxes de la médiation culturelle dans les musées. *Informations sociales,* 2012, II, n°170, p.62-65. Disponible sur le Web : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2012-2-page-62.htm>. Consulté le 22 février 2018 : « Pour une partie importante des médiateurs, le travail d'accompagnement représente une transition dans un parcours biographique ou encore un complément à vocation principalement alimentaire. C'est par exemple le cas des étudiants et doctorants, pour lesquels le métier de médiateur est un premier emploi, une activité d'attente avec une insertion espérée dans le secteur académique, la conservation ou la réalisation d'expositions. [...] À l'inverse, d'autres médiateurs endossent pleinement leur rôle et cherchent à se stabiliser dans le métier. Pour eux, le principal écueil est la précarité des emplois et l'irrégularité du temps de travail, car ils retirent de ce poste des gratifications symboliques importantes et espèrent durer dans le métier. Cette diversité des engagements dans le travail constitue la dernière entrave à la constitution d'une identité collective »

[116]115 visites guidées ont ainsi organisées lors des trois mois d'ouverture de l'exposition (8 janvier-28 mars 2010). DUBOS, Jean-François, MENAD, Morgane, 2016. Disponible sur le Web : <http://insitu.revues.org/13647>. Consulté le 22 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

de transmission fourni par le médiateur, induisant une sélection des informations et l'élaboration d'un discours adapté à des publics qui ne sont pas tous familiers du patrimoine. Mais ces deux professionnels évoquent surtout l'enrichissement qui naît d'un travail concerté. La spécialisation de la médiatrice dans le jeune public lui a permis de dispenser à ses collègues participant à la Journée des Enfants du patrimoine, accueil de publics scolaires organisé la veille des Journées du Patrimoine par la fédération des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), des formations sur l'adaptation du discours à l'âge des élèves ou encore les techniques de prise de parole.[117]

L'intégration en bibliothèque de personnels issus des musées permet une ouverture féconde sur un autre terrain professionnel, mais dénote aussi certaines insuffisances dans l'offre de formation en médiation patrimoniale destinée aux agents des bibliothèques, notamment en ce qui concerne les collections d'images. Les résultats de notre enquête sont significatifs à cet égard. Dans 35,71% des établissements, les agents qui comptent la médiation patrimoniale parmi leurs activités n'ont pas été et ne vont pas être formés prochainement à la médiation. Ils ont reçu une formation initiale spécifique en médiation dans 21,43% des bibliothèques, une formation continue à la médiation réalisée en externe dans 28,57% des institutions et une formation réalisée en interne dans 16,67% d'entre elles, le caractère très informel de certains échanges de compétences entre professionnels dans les établissements n'étant peut-être pas toujours pris en compte dans cette dernière donnée.

Le manque de formation est parfois accru par une spécialisation marquée des bibliothèques patrimoniales, qui laisse peu de place à l'apprentissage de techniques de transmission aux grands publics.

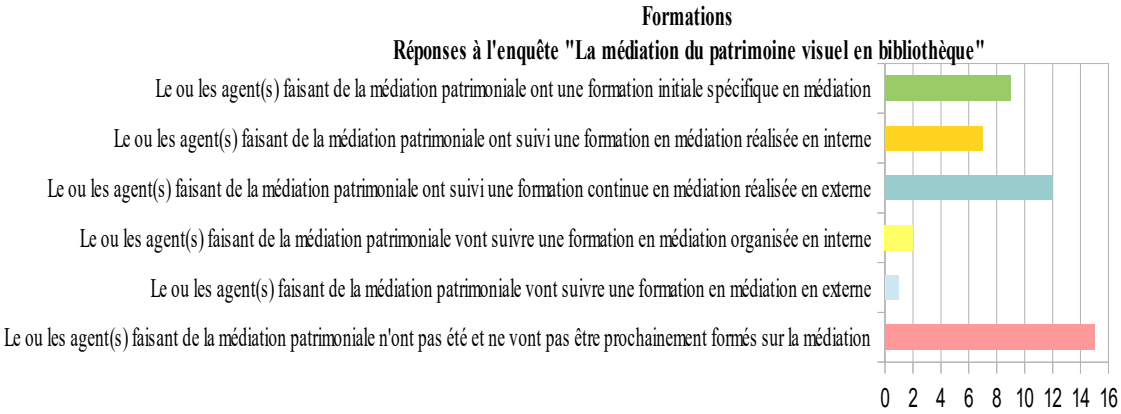

Certaines formations initiales intègrent la valorisation du patrimoine dans des parcours plus larges, à l'image des DUT Information et communication avec l'option métiers du livre et du patrimoine, du master Cultures de l'écrit et de l'image de l'Enssib, ou encore de masters en médiation culturelle souvent tournés vers les musées.[118] Outre les journées d'étude (rencontres Henri-Jean Martin, Journées Patrimoine écrit, journées des pôles associés de la BnF), des stages et d'autres formations continues sont organisées, intégrant elles aussi souvent la médiation des fonds visuel à des problématiques plus générales de traitement du patrimoine écrit et visuel. Le ministère de la Culture et de la Communication a financé une formation organisée par l'Enssib à destination des responsables de fonds patrimoniaux, dont un module concerne la valorisation des collections, ainsi que des stages proposés par les centres régionaux de

[117] *Ibidem*.

[118] Voir par exemple : <http://www.univ-lyon3.fr/master-mediation-culturelle-et-communication-994188.kjsp>. Consulté le 22 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

formation aux carrières des bibliothèques et les structures régionales du livre ; Hélène Richard, auteur en 2010 d'un rapport sur *La formation aux questions patrimoniales dans les bibliothèques* fait remarquer que ceux-ci, organisés en marge du Centre national de la Fonction publique territoriale, ont du mal à être pérennisés.[119] Certains stages sont cependant issus d'une co-production entre un CRFCB et le CNFPT, à l'exemple de sessions sur « L'estampe : histoire, identification et valorisation » s'étant déroulées en 2017 à l'Université de Poitiers – Média Centre-Ouest.[120]

Cette offre qui reste à étoffer correspond aussi à des attentes plus ou moins affirmées de la part des professionnels. Ainsi, Pierre-Emmanuel Guilleray signale que les formations qu'il dispense avec l'Agence Comtoise de Coopération pour la lecture (ACCOLAD) sont plus axées sur le catalogage que sur la valorisation du patrimoine car les collègues qui y participent « en sont à l'étape précédente », celle de la connaissance et du traitement des fonds.[121] Selon le résultat d'enquêtes des ministères de la Culture et de la Communication et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche communiqué dans le rapport sur *La formation aux questions patrimoniales dans les bibliothèques* de 2010, 7% des bibliothèques territoriales relevant du Ministère de la Culture et de la Communication et 9% des bibliothèques des universités et des grands établissements relevant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche estiment que des formations sont nécessaires dans le domaine de la valorisation des collections patrimoniales, tandis que les demandes sont plus nombreuses dans le domaine de la conservation, de l'entretien et de la reliure (respectivement 37% et 51%) ou de l'inventaire, du catalogage et de l'indexation (35% et 25%).[122]

En fonction du contexte de l'établissement, des moyens et ressources humaines à disposition, de l'avancement des tâches d'identification des collections, de la nature des celles-ci, des publics et des besoins en terme de médiation patrimoniale, il peut être judicieux de disposer de médiateurs spécialisés ou au contraire d'intégrer cette mission aux activités des agents. Si l'apprentissage sur le terrain est essentiel et probablement le meilleur, il est profitable de le compléter par des formations spécifiques. Mais qu'elle soit assumée par les bibliothécaires ou par des médiateurs, la médiation patrimoniale gagne à être connue et identifiée par les publics, les autorités hiérarchiques, mais aussi les autres agents, pour ne pas être dissociée des autres activités de la bibiothèque ; elle peut alors bénéficier de la conjonction de la connaissance scientifique des fonds et de la mise en œuvre de réelles compétences de transmission. Pour créer cette synergie qui lui donne tout son sens, la volonté des professionnels est primordiale.

[119]Voir RICHARD, Hélène, septembre 2010, *op. cit.,* p.39. Disponible sur le Web : <http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2010/52/1/Formation_aux_questions_patrim_def_166521.pdf>. Consulté le 22 février 2018.

[120]Voir : <https://www.crfcb.fr/#/program/704/1169/>. Consulté le 22 février 2018.

[121]DAHAN, Chantal, GUILLERAY, Pierre-Emmanuel, LARRÉ, Jérôme, MARCETTEAU, Agnès, RIVIÈRE, Philippe, 16 mars 2015, *op. cit.* Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/visionner/65236-la-mediation-du-patrimoine-quelle-offre>. Consulté le 22 février 2018. Par exemple, la formation « Histoire du livre et valorisation des documents illustrés du XVIIIe siècle » dispensée en 2015 porte malgré son intitulé qui pourrait évoquer la médiation, sur l'identification et le catalogage des textes et des gravures. Voir : <http://www.crl-bourgogne.org/index/article/besancon_formation_histoire_du_livre_et_valorisation_des_documents_illustres_du_xviiie_siecle.html>. Consulté le 22 février 2018.

[122]Voir RICHARD, Hélène, septembre 2010, *op. cit.*, p.40. Disponible sur le Web : <http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2010/52/1/Formation_aux_questions_patrim_def_166521.pdf>. Consulté le 22 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

La question du contenu de ces médiations patrimoniales est un enjeu majeur. En étudiant les médiations dans les bibliothèques publiques, Abdelwahed Allouche explique la prégnance dans les institutions de la représentation d'une médiation étendue à l'ensemble des missions du bibliothécaire (qu'il nomme « éclectique des passerelles ») par l'idée selon laquelle la qualité inhérente aux textes permettraient à toute personne d'y accéder en percevant le « Beau » universel au-delà de ses appartenances sociales et culturelles. Dans cette perspective, le bibliothécaire serait le garant de cette culture légitime à laquelle il tente de faire adhérer de potentiels lecteurs. Mais après le constat de l'échec des ambitions de démocratisation culturelle, l'auteur s'interroge sur la possibilité d'encourager une démarche participative en ne dégradant ni l'offre de services ni la proposition de contenus et plaide pour une « médiation nommée » susceptible de résorber ces inégalités.[123] Cette réflexion s'applique à la médiation du livre dans le contexte de la lecture publique, mais elle est transposable à la médiation du patrimoine, visuel en particulier. Un enjeu majeur réside dans ses modalités de mise en œuvre et la position adoptée par celui qui la délivre, détenteur d'un savoir transmis verticalement ou catalyseur de l'appropriation et du partage d'un patrimoine collectif.

[123]ALLOUCHE, Abdelwahed. Les médiations dans les bibliothèques publiques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2007, n° 6, p. 71-77. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0071-002>. Consulté le 22 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

CHAPITRE II : LES MÉDIATIONS DU PATRIMOINE VISUEL EN BIBLIOTHÈQUE, ÉTAT DES LIEUX

I. MÉDIATION, PATRIMOINES ET IDENTITÉS COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES

1. Un patrimoine commun, des patrimoines communs ?

> L'objet patrimonial est simplement l'objet grâce auquel une communauté existe. Elle a besoin de lui pour exister, et il a besoin d'elle pour exister en tant que patrimoine.[124]

Michel Melot constate qu'une somme d'individus ne constitue une communauté que s'ils sont liés par des biens communs, patrimoniaux. Il évoque l'essor de la notion de patrimoine au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, liée par des juristes au développement de sociétés anonymes puis d'associations « loi de 1901 », et la présence actuelle de nombreux groupes fondant leur légitimité sur un patrimoine commun. Le patrimoine peut donc réunir les individus et les générations d'une société en s'incarnant dans des objets subsistant au-delà de l'existence de ses membres, mais crée aussi des identités fortes et distinctes qui peuvent générer des conflits. Dans ce contexte, le patrimoine que l'auteur appelle « graphique » pour inclure à la fois l'image et l'écriture a une place particulière : issu d'un tracé propre à chaque individu, il est constitué de symboles destinés à être compris par une communauté.[125] Les critères de définition du patrimoine ont évolué, notamment à partir des années 1980 : on ne considère plus seulement la qualité intrinsèque d'un document, mais la valeur symbolique que lui accorde la communauté, ce qui étend le champ des patrimoines à des biens considérés plus modestes.[126] Cette conception remet en cause la vision d'un patrimoine unique qui s'imposerait avec évidence à tout être humain par sa nature même, en transcendant les différences culturelles et sociales. Les débats autour de la notion de « patrimoine mondial » institutionnalisée avec la création du label de l'UNESCO en 1972 témoignent de ces réflexions.

Le bibliothécaire est traditionnellement considéré comme un gardien d'une mémoire incarnée dans un patrimoine graphique, national depuis la Révolution. Cette mission de conservation des documents sur un temps long, créateur de liens entre les générations, est encore plus importante avec l'avènement d'une société de la communication et de l'immédiateté.[127] Si le bibliothécaire n'est pas le seul individu légitime à déterminer ce qui est patrimonial, ses missions de conservation et de valorisation de tels fonds créent l'espace de la rencontre entre les individus porteurs d'une histoire propre et des documents témoignant de constructions identitaires plurielles, ce qu'exprime Gilles Éboli :

[124]MELOT, Michel. Qu'est-ce qu'un objet patrimonial ? *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2004, n° 5, p.5-10. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0005-001>. Consulté le 22 février 2018.

[125]*Ibidem*.

[126]Voir par exemple BALLEY, Noëlle. Patrimoine(s). *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2016, n° 7, p. 24-31. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2016-07-0024-002>. Consulté le 23 février 2018.

[127]Voir AROT, Dominique. Les Valeurs professionnelles du bibliothécaire. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2000, n° 1, p. 33-41. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-01-0033-001>. Consulté le 22 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

> À l'heure d'interrogations multiples sur les territoires, sur les identités, une mémoire documentaire vivante, ouverte au cœur de la cité, partagée et possédée par les citoyens est un gage de démocratie au même titre que l'accès le plus libre à l'information. Il importe en effet que chacun puisse voir, en utilisant sa mémoire, en l'interrogeant, comment les histoires se font, comment notamment les identités se construisent. Rien de plus utile, par exemple en région Paca (Provence-Alpes-Côte-d'Azur), secouée depuis plusieurs années par les dérives identitaires que l'on connaît, tellement absurdes dans cette région de passage, de brassage et d'échanges par excellence, au bord de cette Méditerranée si longtemps lien fondamental et espace partagé entre peuples les plus divers. Naturellement, la documentation courante garde ici toute sa mission d'information plurielle, actualisée et éclairée. Mais comment lui retrancher ses mémoires écrites, graphiques, sonores ou visuelles ?[128]

Mais les échecs dans les politiques de démocratisation culturelle font prendre conscience de certaines ambigüités dans ce rôle affirmé des bibliothèques : porteuses d'une culture qui se veut légitime, elles peuvent reproduire des violences sociales et symboliques. Olivier Chourrot fait remarquer que de nombreux professionnels des bibliothèques considèrent que le but de la médiation, forme de régulation de relations sociales qui ne sont plus hiérarchisées dans une société individualiste, est de susciter le plaisir de l'accès aux documents, mais que cette conception peut être source d'exclusion pour certaines personnes qui n'auraient pas les codes culturels pour l'apprécier. L'auteur emprunte à René Girard[129] une pensée de la médiation fondée non sur le plaisir mais sur le désir : l'homme ne sait sur quel objet faire porter ce dernier et a besoin d'un médiateur pour le lui indiquer. La bibliothèque permettrait de stimuler le désir des usagers en lui proposant des documents faisant figure de médiateurs « externes », que la distance avec les sujets rend non rivalitaires, et ainsi d'amoindrir la violence sociale. De cette représentation découle une position particulière du bibliothécaire, qui peut se révéler médiateur s'il réveille un désir contenu dans les documents mais ne peut décider d'assumer cette fonction qui dépend de la réception des usagers ; Olivier Chourrot préconise alors d'adopter plutôt un rôle d'accompagnement de ceux-ci.[130]

Si cette réflexion s'applique au domaine de la lecture publique en général et à son rôle social, la médiation patrimoniale a des enjeux similaires, notamment en ce qui concerne le caractère politique et collectif qu'elle peut revêtir, l'implication de ses destinataires dans son déroulement, sa réception émotionnelle et intellectuelle ou encore l'articulation entre le temps court de la transmission et celui des documents qui peuvent se charger de représentations symboliques au fil du temps. Jean Caune affirme la nécessité d'inscrire la médiation, qui structure à la fois les relations immédiates entre les individus et le temps long de la transmission du passé et de la construction de l'avenir, dans un projet collectif à long terme,[131]

[128]ÉBOLI, Gilles, 2004, *op. cit.*, p. 24-28. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0024-004>, consulté le 23 février 2018.

[129]GIRARD, René. *Mensonge romantique et vérité romanesque.* Paris : Hachette, 2006.

[130]CHOURROT, Olivier. Le bibliothécaire est-il un médiateur ? *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2007, n° 6, p. 67-71. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0067-001>, consulté le 12 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

objectif qui ne peut être atteint sans rendre les publics acteurs de celle-ci et producteurs de sens.[132]

2. Des usagers acteurs

A. S'approprier les images

Les images véhiculent un imaginaire souvent associé à de fortes identités, ce qui transparaît dans leurs utilisations diverses, par exemple la reproduction sur les supports de communication des institutions d'œuvres visuelles emblématiques. Elles favorisent ainsi les appropriations individuelles, encouragées par certaines médiations. C'est le cas de *Dermographus expérience*, organisée en 2015 par la Bibliothèque municipale de Bordeaux : dans le cadre d'un partenariat avec celle-ci, les tatoueurs du salon L'Homme Invisible ont proposé pendant quelques jours à leurs clients des motifs de gravures issues de ses fonds patrimoniaux. Une exposition montrant les tatouages réalisés et les documents qui les ont inspirés a ensuite eu lieu à la bibliothèque, ainsi qu'une rencontre avec les artistes.[133] Si le tatouage, gravé dans le corps, a une forte dimension identitaire, d'autres animations participatives relèvent d'un même processus d'appropriation. Sont ainsi organisés à la BML des ateliers badges, réalisés à partir d'une image sélectionnée par l'usager dans les collections, patrimoniales notamment, disponibles sur Pinterest. Certains enseignants-chercheurs ayant travaillé sur ces fonds ont utilisé ce badge comme photographie de profil sur les réseaux sociaux, ces usages ludiques et personnels témoignant de la dimension affective et identitaire de l'image. L'agent en charge de la médiation numérique témoigne par ailleurs du succès rencontré par les dossiers de vues ou de plans de Lyon sur Pinterest,[134] significatif d'un goût pour un patrimoine local, tout comme les contributions de photographes amateurs ou professionnels ayant répondu à l'appel à la « construction collective des mémoires du territoire » en enrichissant la base iconographique « Photographes en Rhône-Alpes » hébergée sur Numelyo.[135]

B. Des actions de médiation du patrimoine visuel ancrées dans les territoires

64,29% des agents ayant répondu à notre enquête estiment que les médiations autour du patrimoine visuel organisées dans leur bibliothèque ont parmi d'autres buts celui de mettre en avant des images particulièrement significatives d'un patrimoine local ou d'une identité commune et 69,05% d'entre eux celui de s'approprier le patrimoine en le rendant plus familier. Cela est particulièrement vrai dans les bibliothèques municipales (où ce taux monte respectivement à 84,62% et 80,77%).[136] La volonté d'appropriation d'un patrimoine local est visible dans les actions menées par les

[131]« la médiation se conçoit dans le rapport entre un axe horizontal, celui des relations interpersonnelles qui structurent les rapports courts, et un axe vertical, celui d'un sens transcendantal qui oriente les rapports longs. Le premier axe est porté par le sensible qui met en relation les personnes : le second est vectorisé par la transmission interprétative du passé et la co-construction de l'avenir. La médiation comme projet social ne peut se contenter de forger des liens éphémères ; elle doit aussi s'inscrire dans la projection d'un sens qui engage la collectivité. […] Les relations interpersonnelles – les rapports courts – sont le lieu de l'affirmation de soi dans un rapport à l'autre ; mais, comme l'écrit Lévinas, « les rapports longs nous font marcher ensemble » et, pour ce faire, ils nécessitent un partage, une mise en commun. » CAUNE, Jean, 2017, *op. cit.,* p.19-21.

[132]« la médiation culturelle […] n'est pas transmission d'un contenu préexistant : elle est production du sens en fonction de la matérialité du support, de l'espace et des circonstances de réception », écrit-il avant d'ajouter : « Redonner un sens au spectacle, ce n'est pas enfermer le sujet dans la passivité de la vision ; au contraire, c'est donner à la vision une fonction de connaissance, dans la mesure où l'attention sensible prend une distance avec ce qu'elle cherche à percevoir ». *Ibidem*, p.43, p.64.

[133]<http://mediatheques.bordeaux-metropole.fr/evenement/dermographus-experience>. Consulté le 23 février 2018. La BnF propose elle aussi des modèles de tatouages issus de Gallica dans le cadre du Mondial du Tatouage en 2018. Voir : VENAULT, Claude. Le tatouage : Gallica à fleur de peau. *Le Blog Gallica,* 1er mars 2018. <http://gallica.bnf.fr/blog///01032018/le-tatouage-gallica-fleur-de-peau>. Consulté le 1er mars 2018.

[134]Entretien avec Cécile Davrieux-de Becdelièvre, Marion Lanniaux et Arthur Ferrier, 8 septembre 2017.

[135]<http://numelyo.bm-lyon.fr/include/babelyo/app/01ICO001/>. Consulté le 23 février 2018.

[136]Les deux questions posées étaient à choix multiples. Voir Annexe II, p.105.

(cc) BY-NC-ND

bibliothèques territoriales. Il peut s'agir de valorisation numérique, comme la numérisation de plus de 6000 cartes postales de la région mises à disposition sur le site de la bibliothèque municipale de Nantes[137] ou encore de la mise en valeur d'artistes locaux faisant partie des collections des institutions, par exemple Théophile Busnel, dessinateur breton dont les œuvres conservées à la bibliothèque de Rennes métropole sont évoquées dans un article du blog patrimonial *Mille feuilles de Bretagne*.[138]

Les thématiques régionales et locales peuvent attirer des publics nouveaux. Le succès d'une publication de janvier 2017 diffusée sur les réseaux sociaux de Gallica, présentant une carte de France des spécialités culinaires sous le hashtag #MaCarteParLeMenu a permis au site de la revue *Sud Ouest* de devenir le jour de la diffusion de son article à ce sujet[139] le premier affluent de Gallica, alors qu'il s'agit d'habitude de Google ou des réseaux sociaux.[140]

Il peut aussi s'agir de médiations physiques, comme une visite des quartiers de Paris confrontant l'environnement urbain actuel à des estampes, dessins, plans anciens et photographies numérisés dans Gallica.[141] Ces médiations peuvent avoir un aspect ludique, à l'image du jeu de société *Une journée à Villeurbanne* que le Rize propose à ses jeunes publics et qui comporte des entrées patrimoniales[142] ou encore du jeu de cartes *Voyages avec Montaigne* illustré de gravures et édité en 2017 par la bibliothèque municipale de Bordeaux et Ludocom à la suite de l'exposition « Montaigne Superstar » montée en 2016.[143]

La bibliothèque peut inviter les usagers à conduire des actions de valorisation du patrimoine local. Des habitants du cinquième arrondissement de Lyon ont ainsi participé au projet Arch&show. Initié par le Service Archéologique de la Ville de Lyon en partenariat avec les MJC, le réseau des Bibliothèques de la Ville et le Musée Gallo-romain de Fourvière, il a donné lieu à l'accueil des participants une fois par mois dans une des structures partenaires et à une initiation à la scénographie[144] pour leur permettre de devenir les commissaires d'une exposition. Ouverte pendant les Journées Européennes du Patrimoine de 2015, au cours desquelles elle a été présentée aux publics par ses concepteurs, elle a ensuite

[137]<https://catalogue-bm.nantes.fr/in/faces/browse.xhtml?facetClause=%2BTypeOfDocumentFacet%3ABDMDocument%3B%2BmediumLimit_s%3ACartes_postales%3B&pageNo=1&query=*&pageSize=20&sort=author_sort_ASC&view=grid&debug=false&bSuppressSearchHistory=false&mz=%D0%B6>. Consulté le 23 février 2018.

[138]<https://millefeuillesdebretagnesite.wordpress.com/2018/01/06/theophile-busnel-un-artiste-breton-meconnu/>. Consulté le 23 février 2018.

[139]Une carte des spécialités gastronomiques et des vignobles de 1929 en version numérique. *Sud Ouest*, 6 janvier 2017. Disponible sur le Web : <http://www.sudouest.fr/2017/01/06/sud-ouest-une-carte-des-specialites-gastronomiques-et-des-vignobles-de-1929-en-version-numerique-3083116-708.php>. Consulté le 23 février 2018.

[140]DEGRANGE Isabelle, SÉGURET, Claire. *De la médiation à la communication : les réseaux sociaux de la BnF*. Canopé rencontres, journée interacadémique des professeurs documentalistes, 27 avril 2017.

[141]PECCADILLE, Joh. Visites guidées du Paris d'hier et d'aujourd'hui [en ligne]. *Le Blog Gallica*, 31 août 2017. <http://gallica.bnf.fr/blog/31082017/visites-guidees-du-paris-dhier-et-daujourdhui>. Consulté le 23 février 2018.

[142]Voir *Activités éducatives.* Villeurbanne : Le Rize. Disponible sur le Web : <lerize.villeurbanne.fr/wp-content/uploads/2015/05/activites-educatives.pdf>. Consulté le 23 février 2018, et DAHAN, Chantal, GUILLERAY, Pierre-Emmanuel, LARRÉ, Jérôme, MARCETTEAU, Agnès, RIVIÈRE, Philippe. 16 mars 2015. *op. cit.* Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/visionner/65236-la-mediation-du-patrimoine-quelle-offre>. Consulté le 20 février 2018.

[143]Voir <https://montaignesuperstar.bordeaux.fr/voyages-avec-montaigne-le-jeu/>. Consulté le 23 février 2018.

[144]*Arch&show : Et si vous montiez une expo?,* <https://www.bm-lyon.fr/16-bibliotheques-et-un-bibliobus/bibliotheque-mobile-le-bibliobus/zoom-sur/article/arch-show-et-si-vous-montiez-une-expo>. Consulté le 23 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

été accueillie à tour de rôle dans les structures partenaires. Portant sur les *Lieux de spectacles de Nouvel à Agrippa à Lyon*, elle a mêlé objets et estampes anciennes dans l'espace patrimoine de la bibliothèque de la Part-Dieu en 2016.[145] Dans ce lieu ont été proposés des ateliers participatifs ou « créathèques »[146] où le patrimoine était utilisé comme une « matière ».[147] Ce projet participatif était considéré comme un prélude aux événements culturels s'étant déroulés autour de la démocratie dans les bibliothèques municipales de Lyon en 2017.[148] Cet exemple illustre les bénéfices qui peuvent être tirés de partenariats locaux entre institutions culturelles de missions et de domaines différents : un accueil des participants sur le long terme grâce à une répartition du travail et un brassage de publics aux horizons et centres d'intérêts divers.

Développer des actions en lien avec le territoire permet aux établissements de mieux connaître leurs habitants et les publics potentiels, mais aussi d'être considérés par ceux-ci comme un lieu ancré dans la vie locale. Françoise Legendre évoque une médiation menée dans les années 2000 dans les bibliothèques de la ville de Rouen à destination d'un groupe de femmes habitant un quartier défavorisé de la ville. Certaines ne parlant pas français, un interprète avait aidé à la traduction. Les documents patrimoniaux qui leur avaient été présentés à la bibliothèque centrale étaient emblématiques du patrimoine de leur quartier qui avait beaucoup évolué. « Ce territoire avait une histoire qui faisait partie de la ville »,[149] ce qui avait suscité leur enthousiasme, au même titre que l'accueil privilégié qui leur avait été fait et la mise en scène des documents, ce qu'exprime l'ancienne directrice du réseau des bibliothèques de Rouen :

> Il faut parfois savoir sortir de la bibliothèque avec des documents, mais cela peut aussi avoir du sens d'organiser la venue de publics éloignés géographiquement et culturellement dans ce lieu qui leur est étranger, qui a un caractère impressionnant, presque sacré, de les recevoir avec beaucoup de soin, en scénographiant la présentation de ces documents précieux et rares.[150]

Il est donc profitable de mener des actions ancrées localement, en lien avec des associations ou des institutions dont les publics peuvent être très différents de ceux des bibliothèques. De telles initiatives permettent de mieux connaître les habitants et leurs besoins, et ainsi d'œuvrer à une démocratisation du patrimoine des bibliothèques.

[145]Entretien avec Amandine Souvré, 8 septembre 2017.

[146]Le site des bibliothèques de la Ville de Lyon présente ainsi ce projet : « Les ressources patrimoniales conservées au Fonds Ancien et à la Documentation Régionale viendront illustrer et enrichir l'existant par des ateliers participatifs. Nous dénommons ces ateliers les *créathèques*, néologisme dont l'étymologie renvoie à une boîte renfermant l'action de créer, de donner de l'être, de l'existant. À travers ces rendez-vous, nous vous proposons de vous exprimer sur les choix à faire et de vous impliquer dans la valorisation des ressources : estampes, maquettes, matériaux, plans, photos…. Le monde du spectacle constitue notre terrain de réflexion et d'action et le patrimoine, notre matière. » *Arch&Show #2,* <https://www.bm-lyon.fr/spip.php?page=agenda_date_id&source=326&date_id=3747>. Consulté le 23 février 2018.

[147]*Ibidem*.

[148]*Démocratie, rêver, penser, agir ensemble. Événement du 15 novembre au 12 mars 2017.* <https://www.bm-lyon.fr/16-bibliotheques-et-un-bibliobus/a-propos-de-la-bibliotheque-municipale-de-lyon/actualite/article/democratie-rever-penser-agir-ensemble>. Consulté le 23 février 2018.

[149]Entretien avec Françoise Legendre, 15 janvier 2018.

[150]*Ibidem*.

(cc) BY-NC-ND

II. LES PUBLICS DES MÉDIATIONS DU PATRIMOINE VISUEL

1. Des publics scolaires et académiques

A. Les scolaires du primaire et du secondaire

Les publics des médiations organisées par les bibliothèques territoriales comportent traditionnellement une grande part de scolaires du primaire et du secondaire.[151] La visée pédagogique de la lecture publique transparaît dès la création par un décret du 18 août 1945 de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique, qui dépend du ministère de l'Éducation nationale dont il ne se détache qu'en 1975 en donnant naissance à la Direction du livre au sein du secrétariat d'État à la Culture et au Service des bibliothèques relevant du secrétariat d'État aux Universités.[152] Ces liens entre les bibliothèques, ouvertes à tous, et le secteur éducatif, avec son public captif d'élèves aux effectifs considérables, peut être vu comme un facteur majeur de démocratisation culturelle ;[153] sur ce point, la volonté de l'État rejoint celle de nombreux professionnels de bibliothèques et collectivités territoriales.

> Les enfants sont les lecteurs de demain et les bibliothèques contribuent à former les citoyens, notamment par l'art qui participe de la formation à la culture.[154]

La directrice de la bibliothèque Forney insiste ainsi sur le rôle de l'éducation par l'image. Les collections visuelles ont rapidement été considérées comme un outil pédagogique à destination de jeunes publics en bibliothèque, sous des formes différentes, notamment les lanternes magiques.[155] Exposées et projetées dans les bibliothèques pour enfants, les images ont longtemps été vues comme un moyen d'accéder au livre. Elles se retrouvent au centre du débat qui dans les années 1970 oppose les partisans d'une lecture publique complémentaire de l'école à ceux d'une bibliothèque émancipée de l'institution éducative, trop méfiante à l'égard des images dont elle voudrait contrôler le sens. La correspondance entre la date d'ouverture de la première médiathèque et le départ de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique du ministère de l'Éducation nationale est selon Michel Melot et Caroline Rives un symptôme de cette situation.[156]

L'inscription de l'histoire de l'art dans les enseignements obligatoires pour les classes de primaire et de secondaire, dans les diplômes nationaux comme celui du

[151] À titre d'exemple, les publics scolaires accueillis à la bibliothèque d'étude et du patrimoine de Toulouse pour des animations en 2015-2016 se composent de 50% de collégiens, 23% d'élèves de primaire, 19% de lycéens, et de seulement 6% d'étudiants d'université et 3% d'élèves d'IUT. *Les animations à la BEP de Toulouse,* janvier 2018, document transmis par Murièle Modély le 23 janvier 2018.

[152] Voir notamment BERTRAND, Anne-Marie. Le développement des bibliothèques municipales. POULAIN, Martine (dir.). *op. cit.*, 2009, p.881.

[153] Voir notamment AUBOUIN, Nicolas, KLETZ, Frédéric, LENAY, Olivier. Médiation culturelle : l'enjeu de la gestion des ressources humaines. *Culture études*. 2010, I, n°1, p.18. Disponible sur le Web : <https://www.cairn.info/revue-culture-etudes-2010-1-page-1.htm>, consulté le 15 février 2018.

[154] Entretien avec Lucile Trunel, 5 janvier 2018.

[155] Voir notamment KUNTZMANN, Nelly. *Des images pour le dire, des mots pour le voir. Prémisses de la culture audiovisuelle, éducation et bibliothèques, 1895-1940.* Villeurbanne : Enssib, mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction de Pascal Ory, 1995 et COLLARD, Claude, MELOT, Michel (dir.). 2011, *op. cit.*, p.24-25.

[156] *Ibidem*, p.25-26.

(cc) BY-NC-ND

brevet dans les années 2008-2009,[157] ainsi que le développement de dispositifs tels que les parcours d'éducation artistique et culturelle encadrés par la circulaire interministérielle du 3 mai 2013[158] font naître de nouveaux besoins et de nouvelles propositions en matière de médiation du patrimoine visuel.[159] Destinée en priorité aux enfants et aux jeunes de moins de dix-huit ans sur les temps scolaire, périscolaire et exra-scolaire, l'EAC a pour but de dispenser des connaissances mais aussi de développer une approche sensible des œuvres par leur contact direct et par la pratique artistique.[160] Elle rejoint ainsi un objectif souvent assigné aux bibliothèques par leurs agents comme par les enseignants, celui de l'acquisition de savoirs de manière moins encadrée et moins verticale que dans les établissements scolaires, indépendamment des programmes de l'Éducation nationale et dans un environnement susceptible de favoriser l'appropriation des connaissances par les individus. Cette conception a aussi été critiquée ou nuancée, en soulevant notamment le paradoxe d'une approche institutionnelle de la culture qui se revendique démocratique mais éclipse ou n'inclut pas assez les formes non professionnelles de cette dernière.[161]

La plupart des bibliothèques font des propositions faisant écho aux programmes scolaires. À la bibliothèque d'étude et du patrimoine de Toulouse, qui a une tradition d'accueil des publics scolaires dans des « classes patrimoine », les médiations en direction des élèves du secondaire, réalisées en particulier dans le cadre des parcours d'EAC et des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), sont encadrées à partir de l'année scolaire 2017-2018 par la Délégation académique à l'action culturelle (DAAC) de l'Académie de Toulouse. Ce partenariat à pour objectifs d'inciter les établissements scolaires à construire leurs projets autour des médiations organisées par la bibliothèque en lien avec sa programmation culturelle et avec les programmes scolaires et de « de favoriser la connaissance, l'appropriation des sources du Patrimoine écrit par des projets de fond où élèves et enseignants sont acteurs et investis ».[162] L'implication des élèves et des professeurs peut se traduire par une préparation de la séance en amont et en-dehors de la bibliothèque.[163] Elle peut être favorisée par des activités diverses requérant la participation des publics (l'acquisition de connaissances peut être complétée par des ateliers manuels par exemple), par l'accompagnement des enseignants

[157] *Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école primaire, au collège et au lycée, Encart du Bulletin officiel n° 32 du 28 août 2008.* Disponible sur le Web : <http://www.education.gouv.fr/cid22078/mene0817383a.html>, consulté le 15 février 2018 et *Modalités d'attribution du diplôme national du brevet, Bulletin officiel n° 31 du 27 août 2009.* Disponible sur le Web : <http://www.education.gouv.fr/cid42635/mene0916156a.html>, consulté le 15 février 2018.

[158] « Le parcours d'éducation artistique et culturelle », circulaire n° 2013-073 du 3 mai 2013. Disponible sur le Web : <http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71673>, consulté le 15 février 2018.

[159] Voir notamment LE PAPE, Isabelle. *Les actions d'éducation artistique et culturelle en bibliothèque*. Villeurbanne : Enssib, mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction de Delphine Quéreux-Sbaï, 2014, p.54-56. Ces facteurs ont favorisé dans certaines bibliothèques une augmentation générale de l'accueil des publics scolaires pour des médiations. Ainsi, cette hausse de fréquentation à la bibliothèque d'étude et du patrimoine de Toulouse se fait surtout au bénéfice des collégiens et lycéens ; en 2002-2003 ont été organisées 20 séances pour des classes primaires, 12 pour des collégiens et 0 pour des lycéens, en 2007-2008 22 séances pour des classes primaires, 36 pour des collégiens et 3 pour des lycéens, et en 2015-2016, 16 pour des classes primaires, 35 pour des collégiens et 13 pour des lycéens. *Les animations à la BEP de Toulouse,* janvier 2018, document transmis par Murièle Modély le 23 janvier 2018.

[160] *Ibidem*. Une Enquête sur les actions des bibliothèques territoriales en matière d'éducation artistique et culturelle (EAC) lancée en 2013 par le Service du livre et de la lecture a été publiée en janvier 2015 (disponible sur le Web :<www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/109182/1270282/version/1/file/EACrapport_vademecum_janvier2015_sans%20annexes_2.pdf>. Consulté le 15 février 2018.

[161] Marie-Christine Bordeaux écrit ainsi : « L'époque contemporaine voit donc se développer le paradoxe d'une activité culturelle professionnelle particulièrement intense dans notre société, combinée à une zone de silence persistante concernant les formes non professionnelles d'expression et de diffusion de la culture, notamment celles des communautés, des amateurs, des enfants et des jeunes […] Ce déséquilibre entre le rôle des institutions culturelles et le rôle des autres acteurs possibles de la culture dans le monde social érige artificiellement les institutions culturelles en piliers quasi uniques de la vie culturelle ». BORDEAUX, Marie-Christine, 2015, *op. cit.*, p.50-51.

[162] *Les animations à la BEP de Toulouse,* janvier 2018, document transmis par Murièle Modély le 23 janvier 2018.

[163] Jocelyne Deschaux, alors conservatrice responsable du service patrimoine écrit à la BM de Toulouse, faisait remarquer en 2010 l'importance de la préparation de la séance par l'enseignant, en particulier de l'acquisition du vocabulaire en classe. Voir DESGRANGES, Olivier. Médiation et valorisation du patrimoine écrit et graphique en direction des jeunes. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2010, n° 5, p. 81-82. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0081-001>. Consulté le 16 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

et par une médiation suivie sur plusieurs séances avec les mêmes publics. Ainsi, un projet d'EAC initié par un enseignant détaché auprès du musée des beaux-arts de Besançon ayant sollicité la bibliothèque municipale de la ville, qui portait sur l'analyse des images de livres d'emblèmes par petits groupes a conduit à la réalisation de livres d'emblèmes par les collégiens ; Pierre-Emmanuel Guilleray, alors conservateur à la bibliothèque d'étude et de conservation, fait remarquer l'importance d'un parcours construit en plusieurs séquences et de l'appropriation du patrimoine par les élèves grâce au contact direct avec les documents.[164]

La présence de professeurs chargés de mission dans les bibliothèques favorise les actions structurées et l'investissement de tous les acteurs par un travail en amont ou en aval. Agnès Marcetteau, directrice de la bibliothèque municipale de Nantes, fait remarquer que celle-ci est plus répandue en musée qu'en bibliothèque et attribue à l'existence du musée Jules Verne dont la bibliothèque a la charge l'obtention d'un professeur chargé de mission par l'Éducation nationale.[165] Dans le domaine de la médiation patrimoniale, l'institution a pour objectif de correspondre aux attentes de l'Éducation nationale tout en proposant une « offre catalogue », très construite : « si l'on n'a pas une offre structurée l'interaction avec le monde de l'éducation n'est pas bon », selon la directrice.[166] La présentation de ressources, notamment de dossiers pédagogiques,[167] sur le site internet de la bibliothèque, permet de présenter cette offre aux enseignants mais n'exclut pas d'instaurer un dialogue avec eux pour adapter les médiations à leur demandes.[168] En créant un lien entre les professeurs et la bibliothèque, les enseignants détachés permettent de proposer des contenus de médiations adaptés aux élèves. S'ils intègrent les attentes des enseignants, ils sont aussi force de proposition et tiennent compte des moyens et possibilités de la bibliothèque ; ils jouent aussi un rôle d'explicitation de l'offre et de réponse aux interrogations du personnel éducatif, ce qu'explique Françoise Legendre en évoquant les médiations menées par le réseau des bibliothèques de la ville de Rouen dans les années 2000 et l'adaptation nécessaire de ces actions aux publics, à leur âge ou à leur bagage culturel :

> C'est le principe de la médiation, prendre en compte l'endroit d'où vient le public qu'on a en face de soi : l'âge qu'il a bien sûr, mais aussi le contexte culturel dans lequel il évolue, la possible sensibilisation à l'histoire qui a pu exister pour ce public, tout un ensemble à prendre en compte pour que ces actions aient un sens. [169]

Le service Diffusion et médiation des savoirs des bibliothèques du MNHN travaille avec la direction de la formation de l'établissement pour former les professeurs ; l'équipe de formation inclut des enseignants relais des académies d'Île-de-France qui partagent leur temps entre leurs classes et le Muséum, facilitent

[164]DAHAN, Chantal, GUILLERAY, Pierre-Emmanuel, LARRÉ, Jérôme, MARCETTEAU, Agnès, RIVIÈRE, 16 mars 2015, *op. cit.* Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/visionner/65236-la-mediation-du-patrimoine-quelle-offre>. Consulté le 16 février 2018.

[165]*Ibidem*.

[166]Entretien avec Agnès Marcetteau, 19 janvier 2018.

[167]Voir par exemple Bibliothèque municipale de Nantes. *Fantastiques bestiaires. Dossier pédagogique enseignant – Cycle 2.* Nantes : Ville de Nantes. Disponible sur le Web : <https://bm.nantes.fr/files/live/sites/bm/files/PDF/pdf_espace %20pedago/Dossier_enseignant_fantastiques_bestiaires_2017-2.pdf>. Consulté le 16 février 2018.

[168]MARCETTEAU, Agnès, dans DAHAN, Chantal, GUILLERAY, Pierre-Emmanuel, LARRÉ, Jérôme, MARCETTEAU, Agnès, RIVIÈRE, Philippe, 2015, *op. cit*. Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/visionner/65236-la-mediation-du-patrimoine-quelle-offre>. Consulté le 16 février 2018.

[169]Entretien avec Françoise Legendre, 15 janvier 2018.

(cc) BY-NC-ND

l'appréhension par leurs collègues des collections et les aident à monter un projet avec leurs classes, notamment dans le cadre des parcours EAC.[170] Malgré la difficulté de certaines bibliothèques à participer à de telles initiatives par manque de ressources humaines et de moyens disponibles, plusieurs projets voient le jour, à l'image de la bibliothèque Forney qui souhaiterait participer à la formation des enseignants en travaillant avec les directions des académies de Paris, Créteil et Versailles.[171] Ces échanges, ainsi que la présentation aux enseignants des fonds patrimoniaux des bibliothèques, en particulier par des interventions dans les organismes de formation des professeurs,[172] leur permet de devenir acteurs des médiations. Ainsi, les collections de la BDIC ont été et vont être présentées à des enseignants lors de stages organisés dans le cadre de plans académiques de formation ; l'un d'eux, sur le thème de l'enseignement de l'histoire du travail, a ainsi conduit à l'élaboration d'une activité autour de collections patrimoniales peu connues des professeurs, notamment les archives de l'usine Lip.[173]

Les outils pédagogiques mis à disposition par les bibliothèques font aussi l'objet de présentations aux enseignants, à l'image du « cartable numérique »[174] de la BDIC montré à des enseignants dans un ESPE.[175] Né d'un partenariat avec le conseil départemental des Hauts-de-Seine, mis en place en 2014, il propose aux enseignants de collèges et lycées des dossiers thématiques élaboré avec des documents de la bibliothèque, parfois peu connus et signalés, pour leur permettre de les exploiter en classe ; il s'appuie sur les programmes d'histoire-géographie de collège, mais les sujets abordés, comme « Les Arts, témoins de l'histoire au XX^{ème} siècle », peuvent intéresser plus largement des professeurs de français ou encore d'arts plastique.[176] Il invite les enseignants et élèves à s'en emparer et à valoriser leurs productions, puisque les utilisateurs peuvent eux-mêmes créer des dossiers thématiques mis en ligne après modération, en recourant notamment aux ressources de la bibliothèque numérique *L'Argonnaute*, sous licence libre.[177] Malgré ses potentialités, il est encore peu employé par les enseignants, situation probablement due en partie à une méconnaissance de cette proposition et à une offre en direction des scolaires en cours de construction.[178]

D'autres outils favorisent l'autonomie et l'implication des enseignants, qu'il s'agisse de la mise à disposition de ressources comme des dossiers pédagogiques sur les sites internet des établissements ou sur d'autres dédiés aux contenus éducatifs,[179] ou de documents imprimés permettant de préparer, accompagner ou prolonger des médiations, comme les livrets jeux proposés par la bibliothèque Forney au cours des visites d'expositions organisées pour les écoles du quartier dans le cadre du programme *L'Art pour grandir* mené par la Ville de Paris.[180] Certaines bibliothèques proposent de prêter des expositions préparées autour de ses collections patrimoniales visuelles, ce qui est le cas notamment de la médiathèque de Troyes

[170]Entretiens avec Joëlle Garcia, 15-16 janvier 2018. Voir : <http://www.mnhn.fr/fr/enseignement-formation/formation-enseignants>. Consulté le 16 février 2017.

[171]Entretien avec Lucile Trunel, 5 janvier 2018.

[172]Jocelyne Deschaux est par exemple intervenue dans la formation des enseignants dans des IUFM (aujourd'hui ESPE), et dans des stages de formation continue à destination des professeurs pour présenter l'offre et les ressources patrimoniales de la bibliothèque municipale de Toulouse. Voir MARCETTEAU, Agnès, dans DAHAN, Chantal, GUILLERAY, Pierre-Emmanuel, LARRÉ, Jérôme, MARCETTEAU, Agnès, RIVIÈRE, Philippe, 2015, *op. cit*. Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/visionner/65236-la-mediation-du-patrimoine-quelle-offre>. Consulté le 16 février 2018.

[173]Entretien avec Frédérique Baron, 5 janvier 2018.

[174]<http://cartablevirtuel.parisnanterre.fr/theme/3>. Consulté le 16 février 2018.

[175]*Ibidem*.

[176]Voir LÈBRE, Céline, ROMANOWSKI, Wanda. Le cartable numérique de la BDIC. *Historiens & Géographes*, juillet-août 2014, n° 427, p.16-17.

[177]<https://argonnaute.parisnanterre.fr/>. Consulté le 16 février 2018.

[178]En 2016, sur 123 séances de formation et de médiation, seules trois étaient destinées à des publics scolaires, dont deux se sont déroulées à la BDIC et une à la BnF dans le cadre d'un partenariat. Entretien avec Frédérique Baron, 5 janvier 2018.

[179]*Classes*, le site pédagogique de la BnF, propose ainsi des ressources autour du patrimoine visuel. <http://classes.bnf.fr/index.php>. Consulté le 16 février 2018.

[180]Entretien avec Lucile Trunel, 5 janvier 2018. Voir <https://www.paris.fr/artpourgrandir>. Consulté le 17 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

Champagne Métropole avec des expositions comme *Trésors enluminés* ou encore *Beaux récits, belles images* traitant des productions de la Bibliothèque bleue, illustrées de gravures sur bois.[181]

Parallèlement à un programme de médiation construit, les bibliothèques offrent souvent de répondre aux propositions thématiques des enseignants. La BML accueille des classes de l'enseignement primaire à supérieur sur des demandes précises des usagers, les agents de la bibliothèque pouvant être amenés à travailler avec les professeurs en amont de la visite pour adapter leurs propositions. Amandine Souvré, chargée de la collection d'estampes, évoque ainsi une médiation autour du conte construite à la demande d'une enseignante pour une classe de CE2, divisée en deux groupes dont l'un a été reçu par le Fonds ancien autour d'œuvres de Gustave Doré et l'autre par le Département jeunesse autour d'illustrations contemporaines de contes, ou encore une autre séance réalisée sur mesure pour une classe de seconde, mettant en résonance des œuvres du fonds ancien et de l'artothèque autour d'une thématique choisie par l'enseignant d'arts plastiques.[182]

Certains projets à destination des élèves et des professeurs naissent de leurs suggestions et réflexions sur leurs propres usages. Une présentation des ressources de Gallica à destination d'enseignants de français a permis de recueillir leurs idées de projets concrets pour profiter de cette matière première. Ils se sont ainsi montrés intéressés par la possibilité d'enrichir des ePub téléchargeables gratuitement dans Gallica en classe, avec des images patrimoniales issues de la bibliothèque numérique ou encore des enregistrements, l'utilisation du logiciel libre Sigil permettant par ailleurs d'expliquer la façon dont est construit un ePub. Un tutoriel est proposé par la BnF sur le site Gallica Studio[183] ; il s'agit ainsi de créer « des outils simples pour un besoin précis ».[184]

D'autres médiations autour du patrimoine visuel réalisées dans une démarche participative font appel à des artistes et des écrivains. Ainsi, les bibliothèques du MNHN accueillent en résidence depuis 2017 l'écrivain Patrice Pluyette, ce qui a conduit à des rencontres avec des lycéens devant fournir un TPE autour de l'imaginaire des expéditions et à la présentation de patrimoine visuel, notamment des photographies et dessins réalisés par des savants en expédition.[185] Dans le cadre du programme d'EAC « Éteignez vos portables » mis en place par le département des Hauts-de-Seine, le lieu culturel La Terrasse espace d'art de la Ville de Nanterres accueille une artiste en résidence qui va travailler avec un EHPAD d'une part, et d'autre part avec la BDIC à des médiations à destination d'élèves du secondaire sur la thématique de mai 1968, après repérage par l'artiste de documents patrimoniaux.[186]

L'accueil des élèves de classes primaires, de collégiens et de lycéens pour des médiations patrimoniales est généralement moins aisé dans les bibliothèques

[181]<http://troyes-champagne-mediatheque.fr/webmat/content/pret-dexpositions>. Consulté le 16 février 2018.

[182]Entretien avec Amandine Souvré, 8 septembre 2017.

[183]*Les tutos de Gallica Studio : créer son EPUB enrichi avec Gallica.* <http://gallicastudio.bnf.fr/bo%C3%AEte-%C3%A0-outils/les-tutos-de-gallica-studio-cr%C3%A9er-son-epub-enrichi-avec-gallica>. Consulté le 17 février 2018.

[184]Entretien avec Isabelle Degrange, 15 janvier 2018. Voir : *150 EPUB sélectionnés par le ministère de l'Éducation nationale.* <http://gallica.bnf.fr/blog/18012018/150-epub-gallica-selectionnes-par-le-ministere-de-leducation-nationale>. Consulté le 17 février 2018.

[185]Entretiens avec Joëlle Garcia, 15-16 janvier 2018. Voir : <http://remue.net/spip.php?rubrique1015>. Consulté le 17 février 2018.

[186]Entretien avec Frédérique Baron, 5 janvier 2018.

(cc) BY-NC-ND

universitaires que dans les bibliothèques municipales, souvent en raison des logiques opposées d'accueil de publics divers et de l'absence de locaux dédiés et d'outils adaptés.[187] Certaines thématiques incitent plus que d'autres à cet échange. Ainsi, à la bibliothèque universitaire du Havre, le photojournalisme dont les thèmes correspondent aux programmes d'histoire-géographie trouve facilement un public scolaire, tandis que le graphisme est plus difficile à mettre en valeur auprès de celui-ci.[188] Les réseaux de circulation des informations auprès des professeurs jouent aussi un rôle majeur, puisque le Centre de liaison de l'enseignement des médias et de l'information (CLEMI), service du réseau Canopé, a soutenu les actions de médiation sur le photojournalisme en faisant une circulaire à l'ensemble des établissements scolaires, contrairement aux actions liées au graphisme qui bénéficient surtout du bouche-à-oreille.[189]

L'accueil des scolaires en bibliothèque universitaire s'inscrit souvent dans les parcours d'EAC. C'est le cas d'ateliers pédagogiques organisés pour des élèves de collège par les bibliothèques de l'Université de Bordeaux sur le thème « Astronomie et navigation », donnant lieu à la présentation d'ouvrages patrimoniaux intégrant du patrimoine visuel, en particulier des volvelles d'astronomie. L'un des professeurs accueillis déclare son intention de réaliser des observations avec ses élèves depuis un observatoire amateur suite à cette médiation. Il fait par ailleurs remarquer que cette expérience peut être un moyen pour les collégiens de découvrir l'environnement universitaire.[190] De la même manière que les médiations patrimoniales en bibliothèque municipale peuvent susciter la découverte de métiers patrimoniaux des bibliothèques et éventuellement de vocations,[191] les actions réalisées en bibliothèque universitaire à destination de publics scolaires du primaire et du secondaire peuvent donc être un vecteur de sensibilisation au contexte et aux offres universitaires.

B. Les étudiants et chercheurs.

> Nos espaces de lecture sont saturés, mais nos expositions sont très peu visitées par nos étudiants, ce qui est paradoxal puisque la salle d'exposition est dans les murs mêmes de la bibliothèque.

La réflexion de cet agent de bibliothèque universitaire conservant des collections patrimoniales témoigne d'une difficulté à attirer un public qui devrait être acquis à ces établissements. Pour des raisons historiques de constitution des collections, les politiques de valorisation du patrimoine ont surtout été élaborées par le ministère de la Culture et les actions sont moins nombreuses dans le monde universitaire,[192] à l'exception de grands établissements conservant un patrimoine important. On peut donc s'étonner de ce relatif manque d'intérêt des étudiants lorsque celles-ci sont mises en œuvre, d'autant plus qu'ils constituent avec les chercheurs une grande partie des usagers consultant des documents patrimoniaux. Parmi les facteurs pouvant expliquer cette situation peuvent figurer des thématiques en inadéquation avec leurs centres d'intérêt, mais aussi l'environnement de la bibliothèque universitaire, parfois vue comme un

[187]Entretien avec Mathilde Poulain, 11 janvier 2018 et entretien avec Armelle Rigaud, 15 janvier 2018.

[188]Plusieurs actions de médiation autour du graphisme se tiennent à la bibliothèque universitaire du Havre dans le cadre de la manifestation culturelle *Une saison graphique* regroupant plusieurs partenaires locaux. Voir <http://www.unesaisongraphique.fr/>. Consulté le 17 février 2018.

[189]Entretien avec Mathilde Poulain, 11 janvier 2018.

[190]Voir *Des collégiens à la BU des Sciences et Techniques,* <https://www.u-bordeaux.fr/Actualites/Des-bibliotheques/Des-collegiens-a-la-BU-des-Sciences-et-Techniques>. Consulté le 17 février 2018.

[191]Jocelyne Deschaux évoque cet aspect, ainsi que l'expérience d'une classe de lycée professionnel de la filière électrotechnique, venue travailler à la bibliothèque municipale de Toulouse à la fois sur le patrimoine et sur les systèmes de climatisation. Voir DESGRANGES, Olivier, 2010, *op. cit.*, p. 81-82. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0081-001>. Consulté le 17 février 2018.

[192]BLIN, Frédéric, POIROT, Albert dans CAVALIER, François, POULAIN, Martine, 2015, *op. cit.*, p.73.

(cc) BY-NC-ND

espace exclusivement dédié au travail académique et non comme un lieu culturel,[193] tandis que l'accès en ligne à des ressources visuelles numérisées contribue à leur indépendance en matière de recherche.

Plusieurs formes de médiation du patrimoine visuel sont pourtant organisées à destination de ces publics. Dans les établissements universitaires, ces actions peuvent s'inscrire dans les parcours universitaires. Ainsi, les agents de la BDIC interviennent dans la formation des étudiants de licence 3 Langues et Cultures étrangères de l'Université Paris Nanterre dans le cadre d'une option *Sources de l'histoire de l'Europe à travers les collections de la BDIC* qui donne lieu à plusieurs séances dédiées à l'apprentissage de la lecture des images sur différents supports, affiches ou cartes postales. Le parcours *Conduire un projet à partir des collections de la BDIC*,[194] proposé à des étudiants se destinant à la médiation culturelle ou aux métiers du patrimoine, est coordonné par la responsable de la formation et de l'action culturelle de la BDIC. Il conduit notamment à la visite d'institutions dont les collections visuelles peuvent être complémentaires de celles de la BDIC, comme l'Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPAD) qui conserve des photographies sur plaques de verre de la première guerre mondiale issues du « fonds Valois » dont la BDIC a elle aussi hérité une partie de ses collections iconographiques. Les étudiants sont amenés à réaliser une exposition virtuelle dans un module de la bibliothèque numérique, mais aussi un dossier pédagogique à partir des fonds de la bibliothèque pour le « cartable numérique », ainsi dévié de sa destination initiale : s'il est peu utilisé par les professeurs du secondaire, il s'agit d'un excellent outil de travail pour les étudiants.[195] De même, la BNU, sans avoir de schéma précis d'insertion dans les cursus, intervient pour présenter des collections visuelles dans le cadre d'un master de muséologie conduisant à la réalisation d'une exposition par les étudiants au musée zoologique qui dépend de la Ville et de l'université.[196]

Plusieurs institutions mettent en place des médiations en direction des étudiants de disciplines liées à l'image. Le Département des Arts du spectacle de la BnF présente ses collections à des étudiants en théâtre, ce qui conduit à adapter les discours à des sujets plus précis.[197] La bibliothèque Forney a quant à elle noué des partenariats avec des écoles préparant aux métiers d'art, telles que l'École Boulle, l'École Estienne ou l'École Duperré, pour des visites et des présentations de collections en concordance avec leurs domaines de spécialité, mais aussi pour accueillir des expositions de travaux d'élèves en son sein.[198] La BNU accueille des étudiants de l'atelier de didactique visuelle de la Haute école des arts du Rhin pour leur présenter des collections patrimoniales qui deviennent source d'inspiration pour leurs propres créations.[199] Les agents peuvent aussi avoir une activité sinon de médiation, du moins d'accompagnement, pour orienter des chercheurs, particuliers ou personnels d'établissements culturels comme les musées, dans leurs recherches iconographiques. Amandine Souvré explique ainsi :

[193]Entretien avec Armelle Rigaud, 15 janvier 2018.

[194]<https://modules-transversaux.parisnanterre.fr/les-parcours-personnalises/parcours-conduire-un-projet-a-partir-des-collections-de-la-bdic-548252.kjsp>. Consulté le 25 février 2018.

[195]Entretien avec Frédérique Baron, 5 janvier 2018.

[196]Entretien avec Claude Lorentz, 24 janvier 2018.

[197]*Ibidem*.

[198]Entretien avec Lucile Trunel, 5 janvier 2018.

[199]Entretien avec Claude Lorentz, 24 janvier 2018.

(cc) BY-NC-ND

> L'état d'avancement du traitement de la collection d'estampes isolées dans notre bibliothèque numérique est estimé à moins de 10% de l'ensemble. Les autres outils à disposition sont quant à eux éclatés en plusieurs catalogues et inventaires. L'accompagnement du public est donc essentiel pour toute recherche et c'est une part importante de la médiation que de donner le meilleurs accès possible à cette collection dont le catalogage est une tâche au long cours.[200]

Les médiations à destination des étudiants et chercheurs peuvent avoir pour objectif de faire connaître les collections afin qu'elles soient étudiées, parfois dans le cadre de programmes de recherche. Selon un agent de bibliothèque universitaire :

> Ce qui distingue une bibliothèque comme la nôtre d'un musée, c'est sa composante patrimoniale plurielle : elle est une source primaire pour les chercheurs et ces sources peuvent être également des vecteurs de valorisation culturelle. […] L'idée c'est de créer une espèce d'écosystème de recherche sur les collections qui débouche sur une valorisation.

Les actions de valorisation de la recherche peuvent être diverses : colloques, journées d'études ou encore publications. Cet « écosystème » peut aussi créer des ponts entre les chercheurs et les usagers ou usagers potentiels de la bibliothèque. Par exemple, les « mardis des Arts du spectacle » créés par le département éponyme de la BnF sont des rendez-vous en salle de lecture sur un thème pouvant donner lieu à la présentation des nouvelles acquisitions, mais aussi à une rencontre avec un chercheur associé présentant le fruit de son étude sur les fonds. Ce lien entre les chercheurs et un plus large public peut aussi être numérique, comme en témoigne l'encyclopédie en ligne sur *Les arts du cirque*,[201] produit d'un partenariat entre le Centre national des arts du cirque et la BnF, nourrie par les chercheurs associés au département des Arts du spectacle dont elle met en valeur les collections visuelles pour toucher un large public.[202]

Il paraît donc intéressant d'inscrire des actions de médiation du patrimoine visuel dans les parcours universitaires. Dans les établissements d'enseignement supérieur, il semble profitable de développer des liens avec le service d'action culturelle de l'université, avec les enseignants chercheurs et les associations étudiantes pour mieux cerner les besoins des publics, mais aussi multiplier les canaux d'information sur les actions de médiation menées par la bibliothèque. Les partenariats avec d'autres institutions culturelles du territoire peuvent s'avérer fructueux, tout comme la mise en place de médiations participatives prenant en compte les connaissances de ces publics. Ces initiatives peuvent inciter étudiants et chercheurs à travailler sur les collections patrimoniales, recherches qui peuvent à leur tour être valorisées.

2. Ouvrir les portes au « grand public »

> Grand public, ça ne veut pas dire grand chose.

Ce mot d'une professionnelle des bibliothèques rencontrée dans le cadre de notre étude, qui affirme par ailleurs sa volonté d'ouverture de la médiation patrimoniale à un public plus large, témoigne du flou qui entoure parfois l'identification des destinataires supposés de ces actions.

[200] Entretien avec Amandine Souvré, 8 septembre 2017.
[201] *Les arts du cirque,* <http://cirque-cnac.bnf.fr/fr/iconographie>. Consulté le 25 février 2018.
[202] Entretien avec Joël Huthwohl, 17 janvier 2018.

(cc) BY-NC-ND

L'objectif de démocratiser les publics d'un patrimoine vu comme vecteur de liens sociaux grâce à la médiation est désormais affirmé par les professionnels et demandé par les tutelles, quels que soient les usagers réels de l'établissement.[203] La proximité géographique des bibliothèques dans de nombreux quartiers, la gratuité de la grande majorité des événements contribuent à proposer une offre ouverte et accessible.

Les bibliothèques, municipales notamment, sont des établissements fréquentés : selon l'enquête du Ministère de la Culture sur le *Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016*, 40% des Français ont fréquenté une bibliothèque municipale au moins une fois dans l'année, et 15% des Français se rendent dans les établissements de lecture publique une à deux fois par mois.[204] La même année, le nombre d'usagers des bibliothèques municipales a augmenté de 23% depuis 2005.[205] Mais cela va de pair avec une baisse du nombre des inscrits qui passe de 59% en 2005 à 39% en 2016. Ces chiffres sont significatifs de la redéfinition des activités des bibliothèques, moins centrées sur l'emprunt des documents, malgré la perception de la bibliothèque comme un lieu d'animation culturelle pour seulement 16% des répondants.[206]

La médiation du patrimoine visuel attire une majorité de publics familiers des bibliothèques. « En dehors des publics contraints (scolaires), elle ne touche qu'un public déjà acquis », affirme un répondant à notre enquête, agent de bibliothèque municipale. En évoquant les participants aux animations patrimoniales, un agent rapporte :

> On en rigole souvent, parce que c'est souvent un public d'habitués, plutôt féminin, plutôt deuxième âge et demi. En fait ce n'est pas toujours aussi tranché. La dernière fois j'ai eu un père et sa fille, cela arrive de temps en temps d'avoir des enfants, des étudiants... Le cœur de cible c'est plutôt des femmes retraitées, mais il n'y a pas que ça.

Si elle concerne les animations en général et non seulement les médiations du patrimoine visuel, l'enquête réalisée par Claude Poissenot en 2011 confirme ces exemples, en décrivant un public féminin, âgé de plus de cinquante ans, diplômé, mais aussi familier de l'institution. L'auteur souligne le risque de construire une image plus distante de la bibliothèque en médiatisant des actions de valorisation du patrimoine qui correspondent aux attentes de classes moyennes et supérieures, empêchant un élargissement des publics.[207]

Dans les discours, les publics sont de plus en plus impliqués et leurs goûts et cultures divers de plus en plus pris en compte dans les médiations, comme en

[203]C'est ce qu'évoque la directrice de la bibliothèque Forney : « L'enjeu de nos bibliothèques patrimoniales est de ne pas se cantonner au public de chercheurs et d'étudiants. L'action culturelle est très importante. Il faut faire connaître les collections par des biais différents à des publics qui ne seront jamais lecteurs ou qui ne se sentiront jamais légitimes pour devenirs lecteurs ». Entretien avec Lucile Trunel, 5 janvier 2018.

[204]*Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016.* Paris : Ministère de la Culture, 2017. Disponible sur le Web : <www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/164877/1847464/version/3/file/Etude%20publics%20et%20usages%20version%20def.pdf>. Consulté le 25 février 2018, p.12-13.

[205]*Ibidem*, p.26.

[206]Ibidem, p.51.

[207]POISSENOT, Claude. Publics des animations et images des bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2011, n° 5, p. 87-92. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-05-0087-002>. Consulté le 27 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

témoigne par exemple l'adresse qui leur est faite sur le site du réseau Rouen nouvelles bibliothèques :

> Elle vient vous cueillir sans distinction, quel que soit l'état de votre relation avec la bibliothèque : les fidèles et les volages, les inconditionnels et les sceptiques, les amoureux de longue date et les cœurs encore tout neufs. […] La médiation fait des publics son cheval de bataille. Avec bienveillance et sans jugement de valeur, elle initie, guide, accompagne à la découverte des équipements et des collections. La médiation, c'est le groom qui vous invite à monter dans l'ascenseur… histoire de prendre de la hauteur.[208]

Le débat mainte fois entamé opposant la réponse aux attentes supposées des publics et la prescription des agents des bibliothèques peut se résoudre dans la mise en œuvre de pratiques participatives qui laissent une place à la découverte et rendent possible l'évolution des jugements et des valeurs. Comme le note Bruno Péquignot :

> La médiation culturelle ne cherche pas à « expliquer » en langage simple aux publics pourquoi une œuvre serait belle ou intéressante, voire forte, mais à susciter sa curiosité en leur offrant les moyens intellectuels d'appréhension d'une œuvre, de leur suggérer qu'il y a peut-être quelque chose à voir, entendre, sentir, lire. […] Il s'agit de montrer qu'une œuvre n'est pas un objet sacré, inatteignable, transcendant, et susceptible seulement d'une admiration obligatoire.[209]

Plusieurs moyens sont mis en œuvre par les bibliothèques pour attirer des publics divers tout en proposant une offre exigeante. Le choix entre des thématiques culturelles porteuses ou une approche centrée sur la collection peut faire débat au sein de certaines bibliothèques, comme en témoigne un agent de bibliothèque universitaire :

> Des acteurs dans l'établissement [...] considèrent que notre rôle n'est pas forcément de faire des expositions qui s'appuiraient sur nos collections, mais qu'on pourrait très bien faire une exposition sur le football, sur le rock'n roll etc, qui toucheraient peut-être plus un certain public qu'on souhaite attirer.

Les deux conceptions ne sont toutefois pas toujours incompatibles, une thématique porteuse pouvant permettre de présenter des collections patrimoniales en montrant leurs liens avec des sujets et des problématiques actuels ou au centre des préoccupations des publics, sans que cela ne consiste en une simple opération de communication.

Les images peuvent être d'un abord plus facile que les textes pour attirer des publics divers, parfois peu familiers des bibliothèques, même si certains supports et natures de fonds visuels paraissent plus attractifs que d'autres. Le responsable de la valorisation des collections patrimoniales à la BNU évoque un projet d'exposition portant sur les cartes et l'imaginaire pour souligner la nature spectaculaire et attractive des collections cartographiques.[210] D'autres types de fonds semblent moins accessibles, comme les estampes : presque 90% du public de l'exposition *Hallez, graveur lorrain du XX*^{ème} *siècle* montée en 2011 à la bibliothèque municipale de Nancy, possédaient un

[208]<http://rnbi.rouen.fr/fr/page-rubrique/action-culturelle-et-m%C3%A9diation>. Consulté le 27 février 2018.

[209]PÉQUIGNOT, Bruno. « Sociologie des arts et de la culture et médiation culturelle » dans CAMART, Cécile, MAIRESSE, François, PRÉVOST-THOMAS, Cécile, VESSELY, Pauline (dir.), 2015, *op. cit.,* p.24.

[210]Entretien avec Claude Lorentz, 24 janvier 2018.

(cc) BY-NC-ND

diplôme supérieur à bac +2.[211] Les sujets considérés, comme le choix d'un artiste actuel, la taille de la bibliothèque et ses usagers entrent en compte dans la réception des différentes formes d'images, mais certains médias semblent remporter une plus large adhésion que d'autres. C'est le cas de la photographie, qui fait l'objet de nombreuses valorisations à la BnF, au détriment de départements moins axés sur une technique en particulier comme celui des Arts du spectacle. La discrétion des arts graphiques peut leur conférer un pouvoir de séduction moins immédiat que la peinture par exemple, mais les usagers peuvent accéder à ces arts plus intimes par leur mise en scène dans un environnement qui en montre la préciosité et par des thématiques intéressant des publics divers. Ainsi, la directrice de la bibliothèque Forney évoque l'atout que constitue le patrimoine architectural de l'institution pour amener des visiteurs à découvrir ses fonds graphiques, ainsi que et l'intérêt porté à des thématiques comme l'histoire des techniques.[212] La biodiversité, domaine de spécialité du MNHN, est elle aussi un thème fédérateur, tandis que de nombreuses demandes du public portent sur la valorisation conjointe des fonds des bibliothèques et des fonds naturalistes ou encore sur la transmission des recherches scientifiques actuelles.[213]

Les médiations en groupe restreins pour introduire les visiteurs dans les coulisses de l'établissement peuvent créer un sentiment de privilège, mais aussi de proximité avec les collections patrimoniales. C'est le cas des visites de la réserve de la bibliothèque du MNHN organisées dans le cadre de *Paris face cachée*, prévues pour des groupes de moins de dix-sept visiteurs. Ce type d'événements mettent souvent en relief les « trésors », objets emblématiques de la bibliothèque, à l'image du cabinet Bonnier de la Mosson, « métonymie de la bibliothèque comme un gigantesque cabinet de curiosité ».[214]

L'organisation d'animations liées aux actualités de la bibliothèque ou de rendez-vous réguliers avec les publics peut créer ce même sentiment de proximité avec l'institution. La redécouverte de quatre-vingt-six vues d'optique du XVIII^{ème} siècle dans les collections de la Bibliothèque universitaire de Montpellier, leur restauration et leur numérisation ont ainsi donné lieu à une exposition et à des animations ludiques lors des JEP de 2014.[215] La bibliothèque des Champs libres propose quant à elle la présentation d'un « trésor du mois »,[216] formule souvent adoptée par les musées. La bibliothèque Forney instaure des cycles de conférences et de rencontres avec les artistes dans ses domaines de spécialité pour permettre une plus grande visibilité de ces événements.[217]

La participation à des événements européens ou nationaux comme la Fête de la science, la Nuit de la lecture ou les Journées européennes du patrimoine donnent une plus grande visibilité aux médiations proposées par les bibliothèques. L'importance des partenariats et des collaborations pour s'inscrire dans des cycles

[211]POISSENOT, Claude. o*p. cit.*, 2011. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-05-0087-002>. Consulté le 27 février 2018.

[212]Entretien avec Lucile Trunel, 5 janvier 2018.

[213]Entretien avec Joëlle Garcia, 15-16 janvier 2018.

[214]*Ibidem*.

[215]Voir <http://www.biu-montpellier.fr/ezpublish/index.php/fre/Patrimoine/Academie_Sciences_Lettres/Patrimoine-de-Droit-Academie-des-Sciences-et-Lettres-de-Montpellier/Le-monde-en-perspective>. Consulté le 28 février 2018.

[216]<https://www.bibliotheque.leschampslibres.fr/collections/patrimoine/>. Consulté le 28 février 2018.

[217]Entretien avec Lucile Trunel, 5 janvier 2018.

(cc) BY-NC-ND

et favoriser la découverte fortuite des événements par des publics divers est soulignée par un grand nombre de professionnels. Les bibliothèques du MNHN peuvent capter un public de lecteurs, mais aussi celui du Muséum ou des promeneurs du jardin des plantes. Le partenariat avec le musée de la vie romantique en 2017 autour d'un prêt pour l'exposition *Pierre-Joseph Redouté, le pouvoir des fleurs* et d'une série de conférences a été poursuivi par la reprise de cette thématique dans les parcours proposés au jardin des plantes pendant les JEP. La collaboration des bibliothécaires et des scientifiques du Muséum lors de telles actions est révélatrice de l'enrichissement qui peut naître d'une action commune aux différents services de l'établissement.[218] La bibliothèque Forney et la BHVP participent quant à elles au réseau d'institutions Culture +, proposant un programme d'animations et d'ateliers participatifs au cours de ses *Traversées du Marais*. Les « temps forts » du réseau de la Ville de Paris réunissent désormais bibliothèques patrimoniales et bibliothèques de prêt. Ainsi, le thème des jardins proposé par ce réseau s'est traduit à la bibliothèque Forney par une exposition du botaniste Francis Hallé accompagnée de la présentation de collections anciennes, mais aussi de la proposition d'une sieste sonore inspirée de la même thématique. Dans le cadre du cycle de médiation *L'original du mois*, les bibliothèques patrimoniales prêtent une œuvre ou un corpus à une bibliothèque de prêt de la Ville de Paris, son exposition étant accompagnée de présentations et d'animations. Les œuvres viennent aux usagers de ces institutions, ainsi amené à découvrir l'autre versant du réseau parisien. De telles collaborations nécessitent toutefois une grande organisation pour assurer aux œuvres les conditions de conservation adéquates.[219]

Les partenariats, qu'ils soient passés avec des musées, des services d'archives, ou encore des offices du tourisme comme c'est le cas à la bibliothèque municipale de Toulouse pour l'organisation d'une visite sur le thème des « Années folles » conduisant à la présentation de documents patrimoniaux,[220] permettent donc de mutualiser les compétences et les publics, ainsi que les ressources humaines et financières.

Il semblerait aussi pertinent de multiplier les canaux d'information pour renseigner des publics divers sur l'offre de médiation. L'étude d'un cas particulier est révélatrice à cet égard. Le public de l'*heure de la découverte* organisée à la BML le 3 février 2018 et qui présentait un traité d'escrime du XVII^{ème} siècle illustré par de nombreuses gravures[221] était composé de douze personnes, soit huit femmes, trois hommes et un enfant. La plupart de celles-ci étaient familières des bibliothèques : une personne était agent de la BML, une autre connaissait un membre du personnel, deux femmes venaient régulièrement aux *heures de la découverte*, une autre préparait les concours de bibliothécaire et de conservateur, une participante était passionnée de livres anciens. Trois personnes venaient pour la thématique de l'escrime, soit une étudiante-chercheuse dont la thèse porte sur les logiques d'honneur, qui fréquentait régulièrement le fonds ancien de la bibliothèque, et deux personnes pratiquant l'escrime : un enfant accompagné de son père et un escrimeur faisant partie d'une association sportive. Ce dernier déclare assister rarement à ce type d'événement et avoir appris l'existence de cette séance par l'une de ses connaissances de l'association d'escrime, familière des bibliothèques.[222] Il pourrait alors être pertinent de diffuser l'information de manière plus systématique à des associations, sociétés savantes ou groupes divers ciblés en fonction de la thématique de l'animation proposée.

[218]Entretiens avec Joëlle Garcia, 15-16 janvier 2018.

[219]Entretien avec Lucile Trunel, 5 janvier 2018.

[220]*Les animations à la BEP de Toulouse,* janvier 2018, document transmis par Murièle Modély le 23 janvier 2018.

[221]*À la fin de l'envoi, je touche*. <https://www.bm-lyon.fr/spip.php?page=agenda_date_id&source=219&date_id=7397>. Consulté le 5 février 2018.

[222]Entretien avec les participants à l'*heure de la découverte* du 3 février 2018 préparée et animée par Gérald Andres, Bibliothèque municipale de la Part-Dieu.

(cc) BY-NC-ND

Un même cheminement vers les usagers potentiels se retrouve dans les actions à destination des publics du champ social[223] ou des publics empêchés.[224] L'accueil de ces derniers est l'une des préoccupations du ministère de la Culture, comme en témoigne l'étude du Crédoc *Lecture publique et publics empêchés* synthétisée en janvier 2017.[225] Si les demandes des tutelles sont affirmées dans ce domaine, encore peu de bibliothèques mènent des médiations du patrimoine visuel à destination de ces publics. Ainsi, 16,67% des répondants à notre enquête et 25,93% des répondants travaillant en bibliothèque municipale déclarent que leur institution propose des médiations patrimoniales à destination de publics empêchés. Sont évoquées dans les réponses les médiations du patrimoine menées par la BM de Nancy dans des centres pénitentiaires, en foyer de personnes âgées par la médiathèque François-Mitterrand du Grand Poitiers et les séances de « patrimoine voyageur » de la médiathèque Jean-Jacques Rousseau de Chambéry.[226]

Des relais peuvent faire le lien entre la bibliothèque et les publics du champ social au sein de structures diverses (ONG, associations de lutte contre l'exclusion, centres sociaux...). Formés par l'institution culturelle, ils peuvent mener des médiations pour des groupes, en lien avec un correspondant travaillant dans la bibliothèque, les objectifs étant notamment de favoriser les échanges et de ménager des moments conviviaux.[227] Les actions à destination des publics du champ social sont généralement menées en lien avec des associations. C'est par exemple le cas du projet participatif *Les musées en voyage* mené par la BnF, le Musée du Louvre, l'Institut du monde arabe, le musée Guimet l'association Décider dans le quartier de la Grande Borne de Grigny, invitant les habitants à créer leur propre musée à partir de reproductions et facs-similés de documents patrimoniaux prêtés par les institutions culturelles et à le faire découvrir aux visiteurs.[228]

Des actions peuvent aussi être menées dans le secteur éducatif. Ainsi, la bibliothèque Forney travaille avec le CASNAV pour des accueils de classes.[229] La directrice évoque le rôle fédérateur que peuvent avoir les collections visuelles, au-delà des langues diverses :

[223]Ce terme regroupe des personnes dont la vulnérabilité sociale ou économique les empêche de fréquenter les institutions culturelles. Voir : *Charte d'accueil des publics du champ social.* Paris : ministère de la Culture et de la Communication, 2009, p.2. Disponible sur le Web : <www.museedelhomme.fr/sites/museedelhomme.fr/files/.../charte-vivre-ensemble.pdf>. Consulté le 28 février 2018.

[224]Cette appellation désigne des personnes qui ne peuvent pas se déplacer à la bibliothèque (personnes à mobilité réduite, hospitalisés, âgées ou encore détenus).

[225]*Lecture publique et publics empêchés. Synthèse de l'étude réalisée par le Crédoc.* Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, janvier 2017. Disponible sur le Web : <www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/156194/1680766/version/1/file/Etude%20DGMIC%20Lecture%20publique%20et%20publics%20emp%C3%AAch%C3%A9s.%20Synth%C3%A8se%20(2017).pdf>. Consulté le 28 février 2018.

[226]DREYFUS, Émilie. *Le patrimoine voyageur : un exemple original de valorisation d'un petit fonds d'images. Rencontres Henri-Jean Martin 2013 : Droit des images, droit à l'image* [Format MP4]. Villeurbanne : Enssib, 4 novembre 2013. Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/visionner/64002-le-patrimoine-voyageur-un-exemple-original-de-valorisation-d-un-petit-fonds-d-images>. Consulté le 28 février 2018.

[227]Voir : *Charte d'accueil des publics du champ social.* Paris : ministère de la Culture et de la Communication, 2009, p.2. Disponible sur le Web : <www.museedelhomme.fr/sites/museedelhomme.fr/files/.../charte-vivre-ensemble.pdf>. Consulté le 28 février 2018.

[228]Voir : <http://blog.bnf.fr/diversification_publics/index.php/2017/01/05/a-grigny-sinventent-de-belles-aventures-artistiques/>. Consulté le 28 février 2018.

[229]Entretien avec Lucile Trunel, 5 janvier 2018.

(cc) BY-NC-ND

> Nos images parlent à tout le monde. Quand nous montrons des images de mode, de parures, de costumes à des gens de culture différente, un lien se crée.[230]

Source d'enrichissement, le mélange des publics peut aussi constituer une gageure pour les bibliothèques. Ainsi, Joëlle Garcia évoque leurs niveaux d'attente différents et l'enjeu que constitue la mise en œuvre de manifestations fédératrices de ces différents types de publics, de l'amateur éclairé au néophyte.[231] Dans ce contexte, les discours et les médiations ont parfois besoin d'être adaptés à des publics ciblés.

B. Adapter les médiations du patrimoine visuel aux publics

Les collections visuelles sont particulièrement adaptées pour réaliser des médiations en direction des jeunes publics, qui pour certains ne sont pas encore lecteurs. Le jeu est un moyen efficace pour impliquer les petits usagers. Par exemple, le *Secret des Nigmes*, organisé dans le cadre du dispositif du ministère de la Culture « c'est mon patrimoine : » à la BML a pour objectif de faire découvrir les collections de la bibliothèque en menant une enquête.[232] Les procédés mis en œuvre pour amener les enfants à l'image sont divers. À la BML, le département jeunesse met en place des sieste musicales avec des albums sans texte ou encore des *heures de la découverte* autour de livres illustrés du fonds ancien.[233] Selon sa responsable, il s'agit de partir de ce que connaissent les enfants et de trouver un procédé ludique pour les amener à découvrir une image (par exemple par un jeu de sept erreurs), la médiation s'effectuant toujours en quatre étapes : « ce que je vois, ce que je ressens, pourquoi selon moi l'artiste a fait cela ? (ce que je comprends) et comment s'y prend il pour que je ressente cela ? ».[234]

Les actions spécifiques de médiation des collections d'images patrimoniales à destination de personnes déficientes visuelles sont rares, même si plusieurs institutions réfléchissent à la mise en place d'une offre, dans certains cas parce qu'elles ont été contactées par des associations. En 2016-2017, huit institutions culturelles ont proposé des actions de médiation destinées aux personnes déficientes visuelles autour de l'exposition *Quoi de neuf au Moyen Âge ?* qui s'est déroulée à la Cité des sciences et de l'industrie.[235] À la BnF, les visiteurs ont pu manipuler des fac-similés de manuscrits, des outils d'écriture et des reproductions tactiles d'enluminures. La médiathèque de Troyes proposait quant à elle à la Cité des sciences et de l'industrie un atelier d'appréhension d'une lettrine A, dans son ensemble et en distinguant des ornements particuliers, grâce à des planches tactiles contenues dans une mallette pédagogique.[236] Cette expérience a été complétée en 2017 par l'exposition *L'enluminure prend du relief.*[237]

D'autres dispositifs et outils mis en place par les musées peuvent donner des idées de réalisation, par exemple des livres en relief comme l'*Imagier sensoriel du musée du Quai Branly* ou les ouvrages des éditions du Patrimoine.[238] Le musée du Petit Palais propose quant à lui une maquette tactile reproduisant l'architecture du musée, ou encore

[230] *Ibidem*.

[231] Entretien avec Joëlle Garcia, 15-16 janvier 2018.

[232] Voir : <https://www.bm-lyon.fr/16-bibliotheques-et-un-bibliobus/bibliotheque-mobile-le-bibliobus/zoom-sur/article/le-secret-des-nigmes-enquete-sur-la-disparition-des-lettres>. Consulté le 28 février 2018.

[233] Voir : <https://www.bm-lyon.fr/spip.php?page=agenda_date_id&source=219&date_id=7273>. Consulté le 28 février 2018.

[234] Violaine Kanmacher, Informations transmises par courrier électronique daté du 29 janvier 2018.

[235] Voir : <http://www.club-innovation-culture.fr/8-institutions-culturelles-francaises-saison-medievale-deficients-visuels/>. Consulté le 28 février 2018.

[236] Voir : <http://11km-patrimoine.grand-troyes.fr/enluminure-bout-doigts/>. Consulté le 28 février 2018.

[237] <http://www.mediatheque.grand-troyes.fr/webmat/content/atelier-exposition-lenluminure-prend-du-relief>. Consulté le 28 février 2018. Voir annexe III, p.117-118.

(cc) BY-NC-ND

des ateliers de pratique artistique et des visites mixtes réunissant personnes déficientes visuels et voyants.[239]

La prise en compte des publics divers amène à se poser la question dont sont présentées les images. Au-delà des adaptations spécifiques, les médiations du patrimoine visuel interrogent sur la nature de l'image présentée, originale, reproduite ou virtuelle.

III. LA MÉDIATION DES IMAGES DANS LEURS DIFFÉRENTS ÉTATS

1. Le rayonnement du document original

Je m'étonne que vous ne portiez pas de gants. Est-ce une copie ?

Cette question posée par une participante à l'*heure de la découverte* du 3 février 2018 à la BML[240] est significative de l'intérêt porté par les publics à la conservation des documents mais aussi de leur perception de la différence de valeur entre l'original et la reproduction. Un enfant assistant à la même médiation voit dans la bibliothèque « un lieu où on peut toucher », où les documents ne sont « pas derrière une vitrine comme dans un musée ». Les médiations du patrimoine visuel en bibliothèque créent les conditions d'appréhension directe de la matérialité des documents, un contact sensible perçu de manière instinctive dès l'enfance, comme le font remarquer des agents de la BHVP ayant accueilli des classes d'école maternelle lors de six ateliers en 2012-2013. Ceux-ci évoquent la contradiction entre conservation et communication de documents fragiles, et affirment le choix de leur établissement de réaliser les interventions en présence des originaux dès que cela est possible :

> Comment, sans communiquer des documents originaux dont certains uniques ou très anciens, faire comprendre à un public qu'il s'agit d'un bien commun, d'un patrimoine collectif, et non réservé à une élite ?[241]

Le port de gants, l'utilisation de lutrins ou de chevalets permet d'aborder les questions de la conservation préventive des documents et de leur numérisation et contribue à faire prendre conscience de leur préciosité, participant de l'émotion du spectateur devant les documents. Les agents de la BHVP témoignent ainsi de l'émoi des enfants devant les mutilations subies par un manuscrit médiéval présenté régulièrement, dont la plupart des miniatures ont été découpées au XIX[ème] siècle.[242] L'importance de montrer des documents en-dehors des vitrines est sensible dans la plupart des actions de

[238]Voir HELMLINGER, Julien. Accessibilité : les éditions du Patrimoine se lisent du bout des doigts, *Actuallité,* 23 mars 2015. Disponible sur le Web : <https://www.actualitte.com/article/monde-edition/accessibilite-les-editions-du-patrimoine-se-lisent-du-bout-des-doigts/54499>. Consulté le 1er mars 2018, et *Imagier sensoriel du musée du Quai Branly-Jacques Chirac,* <http://www.quaibranly.fr/fr/editions/les-publications-du-musee/les-collections-du-musee/imagier-sensoriel/>. Consulté le 1er mars 2018.

[239]<http://www.parismusees.paris.fr/fr/votre-visite/visiteurs-en-situation-dhandicap/handicap-visuel>. Consulté le 29 février 2018 et <http://www.petitpalais.paris.fr/sites/default/files/handicap_visuel_dispositifs_adaptes_dans_le_musee.pdf>. Consulté le 29 février 2018.

[240]*À la fin de l'envoi, je touche*. <https://www.bm-lyon.fr/spip.php?page=agenda_date_id&source=219&date_id=7397>. Consulté le 5 février 2018.

[241]DUBOS, Jean-François, MENAD, Morgane, 2016, *op. cit*. Disponible sur le Web : <http://insitu.revues.org/13647>. Consulté le 22 février 2018.

[242]*Ibidem*.

(cc) BY-NC-ND

médiation réalisées en bibliothèque. L'accueil de groupes restreints favorise une appréhension plus intime et plus complète de ceux-ci. Joëlle Garcia insiste sur la volonté de montrer aux publics des bibliothèques du MNHN « la beauté de dessins naturalistes originaux » en leur permettant de s'en approcher de près et en en montrant toutes les subtilités par le discours tenu sur ces images. Elle évoque aussi la présentation de clichés en très haute définition de certains dessins à la sanguine ou faisant partie de la collection des vélins, pour permettre la découverte de détails presqu'invisibles à l'œil nu.[243]

La confrontation entre des images reproduites ou numérisées et le document original peut favoriser l'appréhension de ce dernier, de même que l'évocation du contexte technique ou de production. Amandine Souvré évoque l'enthousiasme des participants d'une *heure de la découverte* consacrée à l'histoire et aux techniques, méconnues, de l'estampe, en présence de documents originaux, mais aussi la difficulté à trouver un équilibre dans les interventions pour traiter à la fois de ce qui est représenté et de l'objet de la représentation.[244]

D'autres difficultés peuvent survenir dans la présentation des images. Inscrit dans l'étymologie même du terme « spectacle », le visuel est aussi la composante la plus facile à mettre en valeur dans les collections des bibliothèques consacrées à ces arts vivants. Mais le directeur du département spécialisé de la BnF évoque une contradiction dans la valorisation de dessins, affiches ou photographies qui ne sont qu'une étape dans un processus de création, une solution pouvant être approchée par la mise en perspective de documents de différentes natures :

> On est en creux d'une œuvre et pas devant l'œuvre elle-même. Notre difficulté c'est de chercher à faire comprendre une œuvre éphémère qui a disparu et dont l'image comme le son sont uniquement des traces et non l'œuvre originale.[245]

Des conditions environnementales non contrôlées peuvent par ailleurs contraindre à ne présenter que des reproductions. La numérisation des images peut être une mesure de conservation préventive ou un moyen de pallier des contraintes matérielles. La reproduction des papiers peints et des affiches de la bibliothèque Forney sous formes de diapositives a été initiée pour communiqer des documents trop encombrants et fragiles.[246] L'utilisation de documents de substitution soulève alors plusieurs questions.

2. L'image de l'image

La numérisation et la mise en ligne de nombreuses collections visuelles des bibliothèques les offre à distance aux usagers, mais les reproductions n'ont ni la même charge affective ni les mêmes caractéristiques matérielles : il ne s'agit que d'une image de l'image. Il est donc important de les renseigner en faisant apparaître dans le catalogue ou la bibliothèque numérique les qualités physiques de l'objet reproduit, mais aussi des propriétés propres à ces images comme le régime juridique à appliquer dans le cas de réutilisation.

Cette mise à disposition peut contribuer aux évolutions des publics des salles de consultation de documents patrimoniaux. Ainsi, le constat par la BnF de la baisse des visites d'iconographes au département des Estampes et de la Photographie l'a conduite à organiser une séance d'information à leur attention en 2006, débouchant sur l'identification de

[243]Entretiens avec Joëlle Garcia, 15-16 janvier 2018.

[244]Entretien avec Amandine Souvré, 8 septembre 2017. Voir : *Xylo, chalco, litho : L'estampe du XV^ème^ siècle à nos jours*.<https://www.bm-lyon.fr/spip.php?page=agenda_date_id&source=219&date_id=4768>. Consulté le 1er mars 2018.

[245]Entretien avec Joël Huthwohl, 17 janvier 2018.

[246]Entretien avec Lucile Trunel, 5 janvier 2018.

(cc) BY-NC-ND

problèmes comme les délais de fournitures d'images et les contraintes juridiques associées aux reproductions.[247] Si les salles de consultation reçoivent majoritairement un public de chercheurs, collectionneurs et professionnels de l'image qui veulent avoir accès aux documents originaux dans leur intégralité,[248] le grand public trouve dans l'offre en ligne la reproduction de documents qu'il ne serait pas nécessairement allé consulter sur place. Cette réflexion générale est néanmoins à nuancer, les individus composant le « grand public » ayant des profils aussi divers que leurs attentes. L'un des participants à l'*heure de la découverte* du 3 février 2018,[249] venu non pour des recherches mais par intérêt personnel pour la thématique, interroge l'intervenant à la fois sur la possibilité d'un accès numérique à l'ouvrage présenté et sur celle d'une consultation en salle de lecture ; les usagers peuvent ainsi se sentir plus ou moins légitimes à demander à voir les documents de manière individuelle.

La diffusion des reproductions d'œuvres, en ligne ou dans des publications telles que des catalogues donne une plus grande visibilité aux collections des bibliothèques. D'autres exploitations de ces images distinctes sont possibles, de leur accès en haute résolution, à l'image des cartes et portulans de la BnF numérisés au format JPEG 2000 et valorisés par une exposition et une exposition numérique en 2013[250] à la description des documents et de leurs métadonnées dans le vocabulaire commun du web sémantique pour créer des liens et des rapprochements entre les ressources et faire émerger des possibilités de recherche[251] en passant par des médiations face au public ayant pour objectif de mettre en résonance documents originaux et leurs reproductions et d'en exposer les caractéristiques propres.[252]

IV. VALORISER LES IMAGES NUMÉRIQUES

1. Visibilité des images numériques du patrimoine

En expliquant le choix du thème d'une *heure de la découverte* sur un traité d'escrime richement illustré, l'intervenant explique s'être rendu compte de la pauvreté de sa notice dans le catalogue, qu'il a reprise et complétée.[253] La connaissance des fonds est un prérequis pour conduire à leur valorisation, mais la mise à disposition de tous les usagers des images numériques de ces collections ne va pas forcément de soi.

> Notons enfin que Gallica recense également un grand nombre d'estampes et d'images. Si ce choix est parfaitement cohérent à l'égard des collections patrimoniales de la Bibliothèque nationale de France, on peut s'interroger sur l'opportunité d'une approche multi-support à

[247] MELOT, Michel, RIVES, Caroline. « Usages et usagers de l'image fixe en bibliothèque », dans COLLARD, Claude, MELOT, Michel (dir.). 2011, *op. cit.*, p.33.

[248] *Ibidem*, p.33.

[249] *À la fin de l'envoi, je touche*. <https://www.bm-lyon.fr/spip.php?page=agenda_date_id&source=219&date_id=7397>. Consulté le 5 février 2018.

[250] Voir par exemple : <http://expositions.bnf.fr/marine/grand/por_041.htm>. Consulté le 1er mars 2018.

[251] FARGIER-DEMERGÈS, Stéphanie. Le document numérique fait sa révolution au musée, *Documentaliste – Sciences de l'Information,* 2014, n°2, vol. 51, p.40. Disponible sur le Web : <https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2014-2-page-30.htm>. Consulté le 1er mars 2018.

[252] À la BML, les agents de l'équipe Numelyo prévoient par exemple d'organiser un atelier numérique de concert avec la responsable des collections photographiques pour mettre en évidence les différences entre les documents anciens et leurs images numériques. Entretien avec Marion Lanniaux, 8 septembre 2017.

[253] Gérald Andres, 3 février 2018, bibliothèque municipale de la Part-Dieu, Lyon.

(cc) BY-NC-ND

> l'égard des attentes des publics, notamment au titre du « bruit » qu'elle peut engendrer dans le cadre d'une recherche simple. Il est à noter que Google, à ce jour, n'a pas retenu ce type d'approche.[254]

Le *Rapport sur la numérisation du patrimoine écrit* remis en 2010 par Marc Tessier au Ministère de la Culture et de la Communication émet des réserves quant à l'intégration de fonds iconographiques dans une bibliothèque numérique en invoquant une inadéquation avec les attentes des utilisateurs. Plusieurs critères interviennent dans le choix des politiques de numérisation. Au département des Estampes et de la photographie de la BnF, les sélections peuvent êtres « affirmées » en fonction de critères scientifiques, de l'intérêt des pièces en lien avec des projets scientifiques ou de valorisation, de demandes politiques dans le cadre d'une commémoration par exemple ou encore de besoins exprimés par les usagers, ou « par défaut », c'est-à-dire définis par des contraintes techniques et des critères de conservation des documents.[255] Les restrictions budgétaires peuvent aussi peser sur ces décisions.[256] La prise en compte des attentes du public est cependant un facteur majeur, comme en témoigne la directrice de la bibliothèque Forney :

> Les catalogues commerciaux sont difficiles à numériser en raison de leurs formats différents, mais nous avons décidé de le faire pour les faire connaître. Ils ont suscité un fort enthousiasme ; cela attire de nouveaux lecteurs.[257]

La mise en ligne de fonds d'images numérisées est très demandée par les publics, ce dont témoignent les résultats de notre enquête. 35% des répondants déclarent que leur établissement numérise en priorité son patrimoine visuel plutôt que son patrimoine écrit, et ce taux monte à 48% pour les bibliothèques municipales, ce qui est un pourcentage élevé pour une institution traditionnellement vue comme une gardienne des documents écrits. Lorsque ce type de collection est privilégié, 78,57% des répondants déclarent qu'une des raisons en est le caractère attractif des images, plus fort que celui des textes pour les usagers, et 21,43% invoquent une numérisation et un traitement plus facile à mettre en œuvre. Une réponse précise que les reproductions de fonds visuels sont très demandées par les usagers et les chercheurs. Parmi les autres raisons évoquées par les répondants qui disent privilégier la numérisation des images se trouvent des motifs pratiques ou technique (une collection moins importante en quantité, des contraintes techniques liées à une absence de numériseur adapté pour les documents non plats), ou encore la préoccupation de la préservation des originaux. La mise en ligne des collections peut aussi avoir un enjeu pour les donateurs, comme en témoigne ce mot de l'un d'entre eux, transmis par un répondant :

> Et tout ça, vous allez le mettre sur Internet ?

Les reproductions numériques des collections visuelles peuvent être mises à disposition par plusieurs biais : intégrées au catalogue de la bibliothèque, déposées dans

[254]TESSIER, Marc. *Rapport sur la numérisation du patrimoine écrit*, p.54. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 12 janvier 2010. Disponible sur le Web : <www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/104000016.pdf>. Consulté le 24 février 2018.

[255]Entretien avec Jude Talbot, 11 août 2017.

[256]COSTES, Mylène. La valorisation du patrimoine ancien sur les sites de bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2017, n° 12, p. 90-103. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-12-0090-002>. Consulté le 24 février 2018.

[257]Entretien avec Lucile Trunel, 5 janvier 2018. Voir : SERVAJEAN, Isabelle. Jouets et étrennes des grands magasins. *Le Blog Gallica,* 7 décembre 2017. <http://gallica.bnf.fr/blog/07122017/jouets-et-etrennes-des-grands-magasins>. Consulté le 24 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

des bibliothèques numériques, parfois dédiées au patrimoine ou à un fonds particulier, comme la bibliothèque virtuelle de Clairvaux,[258] et qui peuvent être communes à plusieurs établissements à l'image de Lectura+, portail du patrimoine dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.[259] Le référencement dans Gallica par moissonnage OAI de collections d'autres bibliothèques contribue à donner une vitrine à des établissements aux portails moins connus. C'est le cas de la bibliothèque Forney.[260] S'inscrire dans des réseaux internationaux peut aussi favoriser la connaissance des ressources de l'établissement. Ainsi, les bibliothèques du MNHN est partenaire du programme de numérisation concertée de la BnF, mais aussi membre du consortium *Biodiversity Heritage Library* (BHL).[261]

La visibilité des collections bénéficie de cette mise en réseau, mais aussi du catalogage et de l'indexation des documents qui constituent un préalable voire une première étape dans la médiation. La qualité des métadonnées et l'interopérabilité constituent un enjeu majeur pour atteindre cet objectif, et permettre des rapprochements entre les ressources de divers établissements.[262] À la BML, les contenus enrichis de Numelyo sont liés au format MODS des métadonnées, les suites logicielles libres utilisées permettant d'intégrer des données fournies par des partenaires, comme les photographies et affiches du théâtre des Célestins.[263] Le catalogage dans Numelyo intègre une note de contexte historique valorisée à partir de 2017 par la rubrique *Le temps d'une estampe*,[264] carrousel aléatoire qui présente des estampes commentées, tandis que des dossiers thématiques alimentés par des chercheurs ou des agents de la bibliothèque génèrent environ 4,5% du trafic de la bibliothèque numérique.[265] Cette médiation écrite fait écho aux commentaires d'œuvres qui enrichissent de nombreuses bases iconographiques de musées, à l'image de celle de la *Tate* de Londres.[266] Le Centre Pompidou virtuel est quant à lui une plateforme donnant accès à des ressources variées, œuvres d'art numérisées, extraits de catalogues ou encore vidéos. Ces productions ne sont pas créées dans le seul but d'alimenter la plateforme, constituée par l'agrégation de bases de données existantes, outils de travail des différents services comme la base de gestion des fonds du musée, les catalogues des bibliothèques ou encore des inventaires d'archives, dans une architecture *open source* se conformant aux normes du web sémantique. Les usagers sont ainsi incités à agréger des contenus et rebondir de liens en liens pour suivre un parcours autonome, la volonté affirmée étant de toucher un public plus vaste ou différent des personnes fréquentant l'espace

[258]<https://www.bibliotheque-virtuelle-clairvaux.com/>. Consulté le 14 janvier 2018.

[259]<http://www.lectura.plus/>. Consulté le 24 février 2018.

[260]Entretien avec Lucile Trunel, 5 janvier 2018.

[261]Entretien avec Joëlle Garcia, 15-16 janvier 2018.

[262]Sur les métadonnées internes des collections visuelles, voir notamment VAN DEN BERGHE, Fabien. *L'indexation des documents iconographiques par les métadonnées internes.* Villeurbanne : Enssib : Mémoire pour le diplôme de master, 2013. Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64111-l-indexation-des-documents-iconographiques-par-les-metadonnees-internes.pdf>. Consulté le 24 février 2018.

[263]Entretien avec Cécile Davrieux-de Becdelièvre, 8 septembre 2017. Voir : <http://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:CEL_00PTHM01001_FRCEL>. Consulté le 1er mars 2018.

[264]<http://numelyo.bm-lyon.fr/list/order_by=Relevance&cat=quick_filter&search_keys%5B0%5D=*&search_keys%5BBML_41%5D=context*&search_keys%5Bcore_28%5D=*EST*&search_button=Search&type=estampes&contexte=alaffiche>. Consulté le 24 février 2018.

[265]Cécile Davrieux-de Becdelièvre, 28 février 2018. Voir par exemple : SOUVRÉ, Amandine. *Le cheval en images*. <http://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:BML_00GOO01001THM0001chevalimages>. Consulté le 1er mars 2018.

[266]<http://www.tate.org.uk/search?type=artwork>. Consulté le 24 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

culturel.[267] Si une telle approche risque de désorienter l'utilisateur,[268] elle permet une grande richesse de contenus.

Un tel projet livre directement aux usagers le travail de documentation effectué par les professionnels. Mais les premiers peuvent aussi être mis à contribution. Ainsi, plusieurs bibliothèques comme la *Library of Congress* de Washington et la BM de Toulouse ont adhéré au service *Flickr Commons* lancé en 2008, leur permettant de diffuser leurs collections d'images auprès des utilisateurs du site qui peuvent contribuer à leur identification par des commentaires ou des tags.[269] C'est notamment le cas pour les photographies conservées dans les médiathèques de Valence-Romans Agglomération,[270] dont les images numériques sont aussi reversées à *Wikimédia Commons*. Outre leur dimension participative de constructions collectives des savoirs, ces démarches permettent de pallier le manque de ressources humaines pour effectuer ces tâches d'identification et d'indexation des collections iconographiques, dans une certaine mesure puisqu'elles peuvent nécessiter par la suite une validation chronophage des contenus proposés.

La création de Gallica Studio[271], inspirée par le Rijksstudio[272] du musée presqu'éponyme répond elle aussi à la volonté d'intégrer les usagers en mettant à leur disposition un espace pour accueillir leurs projets. Le site propose des « boîtes à outils », comme le moteur de recherche iconographique GallicaPix,[273] encore sous forme de prototype, qui permet de chercher des sources iconographiques dans « la partie cachée des images de Gallica »[274] : les gravures, photographies, dessins ou cartes qui se cachent dans les livres et la presse imprimés de l'époque de la Grande Guerre. Il tire profit de la numérisation de documents avec reconnaissance optique de caractères (OCR) ou reconnaissance optique de de la structuration des documents (OLR) pour croiser recherche dans les notices et reconnaissance de formes, couleurs, images et accéder à ces contenus.

La mise à disposition des ressources iconographiques pour les usagers peut déjà constituer une forme de valorisation qui peut inclure des démarches participatives. Elle est dans tous les cas un prérequis à l'élaboration d'actions de médiation numériques des fonds visuels.

2. Médiations numériques

A. Fidéliser des publics, attirer des publics ?

Les médiations patrimoniales numériques posent la question de leurs destinataires, leur mise en œuvre étant orientée par l'identité supposée de ces derniers. Se déroulant sur un temps et selon des modalités différents des interventions face à des

[267]BERMÈS, Emmanuelle. Des parcours de sens dans le Centre Pompidou virtuel. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2013, n° 5, p. 52-57. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-05-0052-013>. Consulté le 24 février 2018.

[268]On peut opposer cette approche à d'autres types de médiation numérique, comme celles mises en œuvre par la BnF. Ainsi, dans Gallica, les sélections ouvrant des chemins d'accès rapide ont pour objectif d'orienter les internautes dans les fonds numérisés en rendant visible l'organisation des collections et en mettant en lien les corpus, et la bibliothèque numérique peut renvoyer vers d'autres ressources comme les expositions virtuelles, mais sans les intégrer. Entretien avec Isabelle Degrange, 15 janvier 2018.

[269]Voir COLLARD, Claude, MELOT, Michel (dir.). 2011, *op. cit.*, p.53.

[270]Voir <https://www.flickr.com/people/mediathequesvalenceromansagglo/>. Consulté le 24 février 2018.

[271]<http://gallicastudio.bnf.fr/>. Consulté le 24 février 2018.

[272]<https://www.rijksmuseum.nl/en/rijksstudio>. Consulté le 24 février 2018.

[273]<http://demo14-18.bnf.fr:8984/rest?run=findIllustrations-form.xq>. Consulté le 24 février 2018. Voir : HENRY, Thomas. Plongez dans les images de 14-18 avec notre nouveau moteur de recherche iconographique GallicaPix. *Gallica Studio*, 25 novembre 2017. <http://gallicastudio.bnf.fr/bo%C3%AEte-%C3%A0-outils/plongez-dans-les-images-de-14-18-en-testant-un-nouveau-moteur-de-recherche>. Consulté le 24 février 2018.

[274]Entretien avec Isabelle Degrange, 15 janvier 2018.

(cc) BY-NC-ND

participants, qui permettent un échange direct et une adaptation du discours à leurs attentes et interrogations, la transmission numérique impose une interface et laisse transparaître la façon dont les institutions considèrent leurs publics réels ou potentiels.[275]

En utilisant des canaux différents, la médiation numérique peut toucher des publics qui ne sont pas usagers de la bibliothèque ; elle peut ainsi sembler être un outil de démocratisation. Plusieurs moyens sont utilisés pour montrer les collections au public le plus large, notamment la valorisation des images numérisées sur les réseaux sociaux[276] ou l'éditorialisation de contenus sur le site de l'institution, dans la bibliothèque numérique ou sur un blog dédié au patrimoine. Des rubriques, articles, ou captations audiovisuelles[277] traitant de l'actualité des fonds patrimoniaux ou encore l'instauration de rendez-vous réguliers contribuent par la suite à fidéliser les internautes. Ils peuvent prendre la forme de jeux sur les réseaux sociaux, comme c'est le cas de l'énigme du vendredi publiée par Gallica sur Facebook, invitant les visiteurs à identifier des images patrimoniales ou du hashtag #TrouveUnSosieDansGallica. Il peut aussi s'agir de la présentation régulière d'une œuvre sur les réseaux sociaux (#Mardimandragore). Ce moyen de communiquer avec les usagers a été repris par d'autres bibliothèques numériques, comme Numelyo qui a par exemple lancé le rendez-vous *#Woodcut Wenesday*. Si ces rendez-vous peuvent fidéliser des usagers, ils ne conduisent pas nécessairement directement à la consultation d'autres ressources : ainsi, environ 6 ou 7% des personnes arrivent sur Numelyo à partir de réseaux sociaux, sans que ceux-ci soient nécessairement ceux de la bibliothèque numérique.[278]

Le pouvoir d'accroche directe des images permet d'adopter un ton décalé, comme en témoignent par exemple les expériences mises en œuvre dans le « laboratoire numérique » des bibliothèques de Rouen dans les années 2000, la collaboration avec le graphiste Virgile Laguin ayant donné lieu à des animations interactives mettant en scène des collections visuelles patrimoniales : le *Petit magasin des modes*,[279] le *Rigolarium*[280] ou encore l'*ABC décoiffé du dragon ailé*.[281] Si certaines réalisations comme les *Booktubes du patrimoine*[282] proposés sur le portail Lectura[+] tentent de reprendre les codes d'un public adolescent pour l'amener à découvrir ces fonds, la médiation autour des images peut être très appropriée à un public enfantin et non lecteur. L'application Gallicadabra, lancée par la BnF et

[275]Ainsi, selon Joëlle Le Marec, le public « n'est pas un collectif social qui se définirait par lui-même » mais est une entité sociale forgée par le regard de l'institution qui souhaite le connaître et s'adresser à lui. Citée dans CASEMAJOR LOUSTEAU, Nathalie, GELLEREAU, Michèle. Les visites en ligne du patrimoine photographique : quelle évolution des dispositifs de médiation? *Documentation et bibliothèques,* 2009, n°554, p.197. Disponible sur le Web : <www.erudit.org/fr/revues/documentation/2009-v55-n4.../1029183ar.pdf >. Consulté le 1er mars 2018.

[276]Voir LECLERCQ, Natacha. *Valorisation du patrimoine numérisé des bibliothèques françaises sur les réseaux sociaux*. Enssib : mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, 2011. Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49077-valorisation-du-patrimoine-numerise-des-bibliotheques-francaises-sur-les-reseaux-sociaux.pdf>. Consulté le 24 février 2018.

[277]Le portail Lectura[+] propose par exemple des « *lives* du patrimoine », captations audio des événements autour du patrimoine écrit et graphique en Rhône-Alpes. Voir : <http://www.lectura.plus/867-les-lives-du-patrimoine.html>. Consulté le 1er mars 2018.

[278]Entretien avec Arthur Ferrier, 8 septembre 2017.

[279]LAGUIN, Virgile. *Le petit magasin des modes*. <http://www.virgilelaguin.com/index.php?/interactiv/le-petit-magasin/>. Consulté le 1er mars 2018.

[280]LAGUIN, Virgile. *Le Rigolarium*. <http://www.virgilelaguin.com/index.php?/interactiv/le-rigolarium/>. Consulté le 1er mars 2018.

[281]LAGUIN, Virgile. *L'ABC décoiffé du dragon ailé*. <http://www.virgilelaguin.com/abc/>. Consulté le 1er mars 2018.

[282]<http://www.lectura.plus/797-booktubes-du-patrimoine-saison-1.html>. Consulté le 1er mars 2018.

(cc) BY-NC-ND

encore en phase d'enrichissement, propose ainsi un abécédaire illustré d'images d'animaux issues des fonds patrimoniaux de la BnF.[283]

Ces tentatives pour amener un public, jeune ou adulte, au patrimoine par le numérique ne sont pas exemptes de difficultés. Ainsi, comme le font remarquer Nathalie Casemajor Lousteau et Michèle Gellereau à propos de la valorisation numérique de fonds photographiques, malgré l'emploi d'un vocabulaire muséal invitant le visiteur à des expositions ou des visites guidées virtuelles, les dispositifs de médiation numérique peuvent être de deux natures : si certains proposent effectivement une interprétation, un accompagnement et une interaction avec l'utilisateur, d'autres adoptent un point de vue purement informatif et documentaire en se contentant de désigner des ressources considérées comme prioritaires par l'institution.[284] Ces modes de transmission peuvent multiplier les barrières, celle de l'outil numérique dont tous les usagers ne connaissent pas les codes venant parfois s'ajouter à une démarche scientifique communiquée sans effort de médiation, donnant lieu à une surcharge d'information et ne laissant pas de place à la participation des visiteurs.[285]

B. Faire participer les publics ?

La médiation numérique permet des échanges en simultané et à distance, entre l'institution et ses publics et entre les différents usagers. De nombreuses bibliothèques ont essayé de tirer profit de ces potentialités pour impliquer les usagers dans les médiations numériques du patrimoine visuel. Ainsi, la bibliothèque numérique de Toulouse Rosalis propose à ses utilisateurs de l'enrichir par la numérisation de documents patrimoniaux en leur possession, d'identifier les photographies de ses collections ou encore d'écrire un article publié après modération.[286]

Des échanges directs entre les agents de la bibliothèque et les usagers sont établis par des événements internationaux comme *Ask a Curator,* jour de réponses des professionnels aux questions des internautes. Des services de questions-réponses dans des bibliothèques comprenant des fonds patrimoniaux peuvent créer de tels liens. C'est le cas du réseau *Eurêkoi* proposé par la BPI, ou encore du *Guichet du savoir* de la BML. Mais la personne chargée des estampes dans cette institution fait remarquer que la plupart des questions qui lui sont posées semblent émaner d'étudiants ou de chercheurs au vu des thématiques abordées, comme l'identification de frontispices.[287]

L'appel aux contributions des usagers et les échanges directs entre l'institution et ceux-ci créent un dialogue enrichissant, mais il ne permettent donc pas toujours d'élargir les publics de la bibliothèque ou du patrimoine. Cependant, à l'image des ateliers de création numérique de la BML,[288] il semblerait que l'organisation de médiations, qu'elles soient face ou public ou numériques (sous la forme de tutoriels par exemple), pour expliquer le fonctionnement et permettre l'appropriation des outils peuvent contribuer à atteindre cet objectif.

---

[283]Voir : MENUT, Chloé. Gallicadabra ! Et Gallica s'ouvrit aux enfants. *Le Blog Gallica.* <http://gallica.bnf.fr/blog/07032017/gallicadabra-et-gallica-souvre-aux-enfants>. Consulté le 1er mars 2018.

[284]CASEMAJOR LOUSTEAU, Nathalie, GELLEREAU, Michèle. *op. cit.,* 2009, p.189-199. Disponible sur le Web : <www.erudit.org/fr/revues/documentation/2009-v55-n4.../1029183ar.pdf >. Consulté le 1er mars 2018.

[285]Voir : COSTES, Mylène. *op. cit.*, 2017. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-12-0090-002>. Consulté le 1er mars 2018.

[286]<http://rosalis.bibliotheque.toulouse.fr/>. Consulté le 1er mars 2018.

[287]Entretien avec Amandine Souvré, 8 septembre 2017.

[288]Voir par exemple : <https://www.bm-lyon.fr/spip.php?page=agenda_date_id&source=344&date_id=7939>. Consulté le 1er mars 2018.

(cc) BY-NC-ND

C. Réfléchir à la pertinence des outils proposés

Plusieurs outils de médiation numérique sont proposés aux publics, dont il faut évaluer la pertinence. Certains outils répondent à des besoins spécifiques et identifiés. Il peut s'agir d'assurer la conservation des documents patrimoniaux en en limitant la consultation, de lier des ressources distantes pour comparer des œuvres, ou encore de permettre de feuilleter l'intégralité des recueils ou des ouvrages présentés dans une exposition pour donner accès aux pages invisibles dans la présentation. La BM de Nantes, subventionnée au titre des BNR, a ainsi fait l'acquisition en 2015 d'une table tactile présentant quatre manuscrits ayant un lien avec Anne de Bretagne, doublée de la possibilité de les consulter en ligne[289] ; ce dispositif permet d'étudier les manuscrits lors des médiations sans sortir systématiquement des originaux fragiles. Les propos de la directrice témoignent d'une réflexion sur les possibilités d'évolution des médiations numériques au sein de la bibliothèque. Si elle émet des réserves quant à l'élaboration d'expositions virtuelles qui demandent un investissement financier et humain pour une portée incertaine, elle affiche l'ambition d'enrichir la table tactile de nouvelles applications, celle-ci étant sous-utilisée au regard de ses potentialités, et témoigne de l'importance d'inscrire ces médiations dans les pratiques des agents, notamment par l'appropriation des outils numériques par les équipes.[290] La bibliothèque Forney dispose quant à elle d'un « feuilletoir », borne multimédia installée dans le parcours permanent de présentation des collections pour montrer la diversité des thématiques et des supports de documents conservés.

Des dispositifs permettent aux visiteurs d'être à la fois accompagnés et autonomes dans leurs visites. Certains musées et institutions culturelles utilisent des puces RFID, parfois intégrées dans un ticket d'entrée, pour proposer des parcours personnalisés, des dispositifs interactifs et la possibilité d'archiver des données sur l'expérience vécue, à retrouver après la visite via le site du musée. Le musée de l'imprimerie et de la communication graphique de Lyon teste quant à lui un prototype d'application (MuseoPic) permettant aux visiteurs de recevoir sur leurs smartphones et tablettes des contenus complémentaires en visant une œuvre qui les intéressent, et notamment la possibilité de feuilleter certains livres exposés dans des vitrines et ouverts sur deux pages.[291] D'autres applications permettent aux utilisateurs de contextualiser les documents patrimoniaux en les confrontant à leur environnement urbain ; ainsi *Les Paris d'Orsay* donnent des indications sur les bâtiments du Second Empire que l'usager peut découvrir dans la ville en leur associant des dessins, photographies ou gravures appartenant aux collections du musée d'Orsay, tandis que l'application de géolocalisation *Streetmuseum* lancée en 2012 par le *Museum of London* donne accès à un programme de réalité augmentée de Londres valorisant des photographies. Si ces outils sont surtout développés dans des musées, ils peuvent donner des pistes de médiation pour les bibliothèques. Pour avoir un intérêt, ils doivent cependant répondre à un réel besoin et présenter un apport par rapport aux audioguides ou livrets d'exposition classiques, par exemple la possibilité d'accès numérique et commenté à des contenus invisibles dans l'exposition mais faisant partie des fonds de la bibliothèque. Ce rôle de

[289]<http://adb.bm.nantes.fr/>. Consulté le 1er mars 2018.

[290]Entretien avec Agnès Marcetteau, 19 janvier 2018.

[291]Voir : *Lettre du musée*, janvier 2017, n°22. Disponible sur le Web : <https://static.flashmatin.com/uploads/documentation_pratique/documentation_pratique71eae0341837c9e3668a7442c0183d02.pdf>. Consulté le 2 mars 2018.

(cc) BY-NC-ND

feuilletoir est parfois joué par des expositions virtuelles, qui peuvent reprendre des contenus scientifiques de l'exposition, comme c'est le cas d'*Albrecht Dürer et son temps* en 2012-2013 à l'ENSBA de Paris.[292]

Les expositions virtuelles peuvent permettrent de garder une trace d'une exposition physique, de même que la mise à disposition sur *Flickr* des collections visuelles présentées.[293] Le faible nombre de vues de certaines de ces initiatives fait néanmoins s'interroger sur leur pertinence, qui dépend de l'apport de contenus proposé, de l'effort de transmission visible dans les propos, de la qualité et du nombre des reproductions des collections de la bibliothèque ou encore de leur interactivité, et de leur adéquation avec les attentes des usagers.[294] Les dossiers thématiques numériques peuvent aussi permettre de pérenniser des recherches issues d'un travail effectué par les bibliothécaires dans le cadre de leurs activités ou de tirer profit de leur domaine de spécialité et d'une matière première existante pour rassembler un corpus d'images.[295]

Des éditions critiques numérique de livres illustrés peuvent constituer une forme de médiation écrite livrant les résultats de la recherche. C'est le cas par exemple de l'édition du *Bluebeard* de Walter et Lucy Crane par François Fièvre. Celle-ci permet de détailler et expliciter chaque élément figuré dans ce *toy book* (livre destiné à la jeunesse où le rôle de l'image est prépondérant) en cliquant sur celui-ci.[296] L'édition numérique peut permettre de rapprocher des corpus d'images et de textes dispersés et d'associer plusieurs établissements, parmi lesquels le SCD de l'université François-Rabelais de Tours dans l'exemple cité plus haut. Elles peuvent notamment naître de partenariats entre une université et une bibliothèque municipale avec des fonds patrimoniaux, comme cela a été le cas dans le domaine littéraire pour l'édition des manuscrits de *Madame Bovary* conservés dans les bibliothèques de Rouen.[297]

La mise en place de ces partenariats donne une plus grande visibilité à l'offre de médiation en ligne. C'est aussi le cas du regroupement de plusieurs établissements au sein de bibliothèques numériques patrimoniales, à l'image de Numistral, portail de la BNU développé dans le cadre de Gallica marque blanche et appelé à devenir aussi celui du SCD de l'Université de Strasbourg et de l'Université de Haute Alsace, sa refonte permettant de le doter d'outils d'éditorialisation et de médiation numérique.[298]

D. Faire connaître les offres de médiation numérique

La visibilité de l'offre de médiation numérique de la bibliothèque peut être favorisée par son inscription dans un réseau et par la participation à des événements fédérateurs d'un public plus large que celui de l'institution, comme par exemple le festival Numok des bibliothèques de la Ville de Paris.

Des séances de présentation des médiations numériques peuvent rassembler un large public. Ainsi, les ateliers numériques de la BML réunissent un panel d'usagers

[292]École nationale supérieure des beaux-arts de Paris, *Albrecht Dürer et son temps.* <http://www.ensba.fr/presentations-collections/Allemagne16e/version_sans_JS/data/Der_Weiss_Kunig/Der_Weiss_Kunig_page7.html>. Consulté le 2 mars 2018.

[293]Voir par exemple : Bibliothèque Méjanes, *Faites vos jeux! Exposition de documents patrimoniaux à l'occasion de la manifestation jeunesse « Faites vos jeux » (17 janvier-7 mars 2014).* <https://www.flickr.com/photos/bibliotheque-mejanes-aix/sets/72157651396653057/>. Consulté le 2 mars 2018.

[294]Voir COSTES, Mylène. *op. cit.*, 2017. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-12-0090-002>. Consulté le 24 février 2018.

[295]Entretien avec Amandine Souvré, 8 septembre 2017.

[296]CRANE, Walter & Lucy. FIÈVRE, François (éd.). *Bluebeard* <http://waltercrane.univ-tours.fr/#/FR/lire?page=2&note=livre_article2>. Consulté le 2 mars 2018.

[297]Voir : <http://www.bovary.fr/>. Consulté le 2 mars 2018.

[298]Entretien avec Claude Lorentz, 24 janvier 2018.

(cc) BY-NC-ND

allant des enfants aux personnes âgées ; ils associent la présentation de documents patrimoniaux à celle des ressources en ligne.[299] Les rencontres Gallica organisées à la BnF constituent une démonstration de prise en main de la bibliothèque numérique à la recherche de ressources sur un thème particulier. Les rendez-vous Gallica exportent quant à eux ces médiations à l'extérieur des murs de l'institution. Ils peuvent cibler des publics comme la jeunesse à la médiathèque Françoise Sagan en 2017[300] ou les professionnels du livre et de la lecture à la Rochelle la même année.[301] Ce dernier rendez-vous proposait aussi une journée grand public associant à la présentation de Gallica des formes variées d'animations, notamment un atelier de linogravures à partir d'images issues de la bibliothèque numérique. L'objectif du service de la coopération numérique et de Gallica est l'appropriation à terme de ces rendez-vous par les services de médiation physique de la BnF pour porter ces projets qui reçoivent une forte demande.[302]

Il paraît important de sensibiliser l'ensemble des équipes de la bibliothèque aux médiations numériques et d'organiser des formations dédiées pour que les agents s'approprient ces outils et les alimentent de manière collaborative. Les projets associant plusieurs médias, ou la présentation physique de médiations numériques paraissent être un moyen de rassembler de plus larges publics et de contribuer à pallier les inégalités de connaissance et d'appréhension de ces outils. Il est aussi essentiel de s'interroger sur la pertinence de la mise en œuvre de ces médiations, en fonction de leur pérennité supposée, de leurs utilisations potentielles selon les besoins des utilisateurs (accompagnement à la visite, confrontation de documents patrimoniaux à leur environnement, mise à disposition gratuite et en ligne de données de la recherche...), mais aussi de la charge de travail représentée en terme d'animation et d'actualisation des contenus. L'importance de ces derniers ne doit pas entrer en seule en ligne de compte : l'expérience faite par l'utilisateur doit être pensée dans sa globalité.

Médiation numérique du patrimoine graphique et interventions en présence des usagers soulèvent donc des enjeux, interrogations et difficultés semblables dans leur mise en œuvre.

V. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des médiations du patrimoine visuel

1. Manque de visibilité des médiations

Au même titre que les collections visuelles des bibliothèques, parfois mal identifiées, les médiations menées autour de celles-ci sont parfois méconnues des décideurs, des publics mais aussi des services de la bibliothèque qui ne les mettent pas en œuvre.

[299]Cécile Davrieux-de Becdelièvre, 28 février 2018. Voir par exemple : *Attention trésors ! Immersion dans numelyo, la bibliothèque numérique.* <https://www.bm-lyon.fr/spip.php?page=agenda_date_id&source=219&date_id=8448>. Consulté le 2 mars 2018.

[300]*Rendez-vous Gallica : Albums d'hier pour enfants d'aujourd'hui,* Le Blog Gallica, 7 juillet 2017. <http://gallica.bnf.fr/blog/07072017/rendez-vous-gallica-albums-dhier-pour-enfants-daujourdhui>. Consulté le 2 mars 2018.

[301]*Un rendez-vous Gallica à La Rochelle,* Le Blog Gallica, 22 novembre 2017. <http://gallica.bnf.fr/blog/22112017/un-rendez-vous-gallica-la-rochelle>. Consulté le 2 mars 2018.

[302]Entretien avec Isabelle Degrange, 15 janvier 2018.

(cc) BY-NC-ND

Il semble tout d'abord primordial de nouer des liens solides avec les usagers réels ou potentiels, par l'instauration de rendez-vous et d'événements réguliers et leur inscription éventuelle dans des cycles, mais surtout en communiquant sur les actions de médiation patrimoniale par des biais divers et des cercles qui se situent en-dehors du champ de la bibliothèque et concernent des membres différents de la société : associations, groupes constitués, sociétés savantes... Les exemples sont innombrables mais les destinataires peuvent être ciblés en fonction des médiations et de leur thématique.

Le développement de partenariats avec d'autres institutions culturelles, des associations, des écoles d'art, des acteurs du secteur éducatif ou encore entre bibliothèques municipales et universitaires permettent une visibilité accrue des actions menées. Certains professionnels font remarquer l'image forte et positive dont bénéficie la bibliothèque auprès de nombreux partenaires potentiels, disposés à mettre en œuvre des actions communes qui permettraient de mélanger les publics de diverses institutions.[303]

Il est aussi important de faire connaître les actions menées aux autorités hiérarchiques et aux autres institutions en faisant ressortir les spécificités et les atouts des bibliothèques en matière de médiation du patrimoine visuel. Cela peut passer par l'inscription et la définition du contour de ces activités dans le projet culturel, scientifique, éducatif et social des bibliothèques territoriales. Plusieurs agents de bibliothèques municipales font remarquer que dans les représentations des élus comme dans celles des professionnels, le patrimoine est parfois encore opposé aux missions de « lecture publique » pour lui attribuer le second rôle. Françoise Legendre évoque cette dualité :

> Je crois qu'il y a un besoin de sensibilisation, de faire vivre ou revivre cet intérêt pour le patrimoine qui n'a surtout pas à être opposé avec la « lecture publique » dans son acception traditionnelle. Le patrimoine et sa valorisation appartiennent à la lecture publique.[304]

Les contraintes budgétaires, le manque de ressources humaines ou de formations dans ce domaine peuvent contribuer à cette situation et inciter à mettre l'accent sur une action culturelle non patrimoniale et sur les missions sociales des bibliothèques. Mais il semblerait enrichissant de reconsidérer la dimension sociale et fédératrice du patrimoine pour parfois plus l'inclure dans l'ensemble des missions et des activités de la bibliothèque.

Il paraît donc essentiel de sensibiliser l'ensemble du personnel à l'intérêt de ces fonds et de leur transmission, ce qui n'est pas toujours le cas comme en témoigne Agnès Marcetteau en déclarant que les réticences des professionnels comptent parmi les principaux obstacles rencontrés par les initiatives en matière de médiation patrimoniale.[305] Il semblerait pertinent d'élaborer en interne ou de proposer aux agents de suivre des formations à la médiation et à la valorisation des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques qui conservent de telles collections. Des actions transversales, réalisées de manière collaborative par différents services ou agents de l'établissement peuvent créer des confrontations fécondes.

---

[303]Entretien avec Armelle Rigaud, 15 janvier 2018.

[304]Entretien avec Françoise Legendre, 15 janvier 2018.

[305]DAHAN, Chantal, GUILLERAY, Pierre-Emmanuel, LARRÉ, Jérôme, MARCETTEAU, Agnès, RIVIÈRE, Philippe. *op. cit.*, 16 mars 2015. Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/visionner/65236-la-mediation-du-patrimoine-quelle-offre>. Consulté le 20 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

Cette participation de divers professionnels et services à la médiation patrimoniale peut, dans une certaine mesure et en fonction des situations et des activités diverses des agents puisque la charge de travail n'est pas extensible, contribuer à pallier le manque de ressources humaines souvent constaté pour mettre en œuvre de telles actions.

2. Budget contraint et ressources humaines insuffisantes

La difficulté à intégrer les actions de médiation, chronophages, dans leurs tâches diverses est souvent notée par les agents des bibliothèques. De manière très pragmatique, il est possible de réutiliser les contenus élaborés dans des médiations de formes différentes (écrites ou orales) lorsque cela ne conduit pas à les dénaturer et lorsque l'action menée est pertinente.

Le développement de partenariats permet parfois de mutualiser les coûts, locaux et ressources humaines, tout en mêlant des compétences et des publics divers. Les musées apparaissent comme des partenaires privilégiés dans le domaine du patrimoine visuel, mais les projets menés avec des services d'archives ou des écoles d'art peuvent aussi être féconds. La bibliothèque Forney a par exemple un budget lui permettant de réaliser une exposition scénographiée par an, mais présente souvent le reste du temps des productions d'étudiants d'école d'art et d'artisanat.[306]

Outre la possibilité d'avoir recours aux différents dispositifs de financement proposés par l'État et les collectivités territoriales, les bibliothèques peuvent parfois bénéficier du soutien de mécènes ou de sociétés d'amis. Ces aides profitent le plus souvent à des acquisitions importantes, plus faciles à médiatiser que des actions de valorisation. Mais ceux-ci peuvent aussi soutenir la médiation du patrimoine visuel, comme en témoigne le don par la société des amis de la bibliothèque Forney d'un « feuilletoir » numérique.[307] Il est aussi possible de lancer un appel à mécénat participatif, comme le font les Bibliothèques de Nancy qui souhaitent acquérir des œuvres réalisées entre 1948 et 1958 par le graveur lorrain Claude Weisbuch et proposent des contreparties originales aux mécènes, sous la forme de gravures d'artistes contemporains.[308]

Les médiations du patrimoine ne se mettent donc pas en œuvre sans difficultés ; elles doivent aussi trouver leurs publics.

3. Une difficulté à toucher tous les publics

Les différentes actions de médiation étudiées montrent la difficulté à toucher des publics non familiers des bibliothèques. Dans cette perspective, il est primordial de connaître les usagers réels ou potentiels et leurs attentes, objectif qui dépend de l'ancrage de la bibliothèque dans le territoire et son paysage culturel et

[306]Entretien avec Lucile Trunel, 5 janvier 2018.

[307]Voir *Le feuilletoir numérique de la bibliothèque Forney, un nouveau sésame...*, 24 février 2017. <https://bibliotheques-specialisees.paris.fr/in/actualites/vie-des-bibliotheques/null!890349d0-cdbb-4a49-b20e-a0d93112fef6>. Consulté le 2 mars 2018.

[308]Voir : *Lancement d'un mécénat participatif par les Bibliothèques.* <https://www.nancy.fr/a-la-une-109/lancement-dun-mecenat-participatif-par-les-bibliotheques-7459.html?cHash=c9e7757a7e9bd7a3cc75e83db08356e5>. Consulté le 2 mars 2018.

(cc) BY-NC-ND

institutionnel. La multiplication des liens avec les autres établissements culturels, mais aussi avec des associations sociales, des groupes d'habitants, des acteurs du secteur éducatif contribuent à établir des liens avec des publics divers.

Une diversification des publics peut être favorisée par l'élaboration de démarches participatives exploitant le potentiel d'images patrimoniales, attractives, faciles d'appréhension, invitant à la réappropriation et au jeu.

Il peut être profitable de sensibiliser et de former les agents à l'adaptation des médiations à des publics ciblés (jeunes, déficients visuels, publics du champ social, publics empêchés...) pour permettre leur accueil, encourager leur venue et leur fournir une offre adéquate. Mais il est dans tous les cas fécond de créer des médiations favorisant le mélange de publics aux horizons divers, en communiquant sur ces événements par des voies diverses.

D'autres difficultés peuvent entraver l'organisation des médiations patrimoniales ; les logiques contraires de la conservation et de la communication des documents peuvent s'incarner dans des espaces plus ou moins compatibles avec l'une ou l'autre de ces missions. Faut-il alors délimiter les territoires de ces différentes activités ou permettre la cohabitation d'usages qui s'entrechoquent ?

(cc) BY-NC-ND

CHAPITRE III : ORIENTATIONS

Les collections visuelles patrimoniales sont un atout précieux pour les bibliothèques, mais trop précieux pour se mélanger à la vie fourmillante des établissements ? L'ouverture des collections aux plus larges publics est une ambition désormais affichée par la plupart des institutions de lecture publique et par de nombreuses bibliothèques universitaires qui intègrent la médiation à leurs pratiques. Mais le patrimoine est parfois encore circonscrit dans l'espace de la bibliothèque et cantonné dans les représentations à un champ d'étude de spécialistes. Lieu de cohabitation des fonds anciens et des collections récentes, lieu ouvert sur la cité permettant le dialogue avec tous les publics, la bibliothèque permet pourtant ce décloisonnement qui est au centre des enjeux de la médiation du patrimoine visuel.

I. OUVRIR LES ESPACES DE LA MÉDIATION ?

1. Intégrer les médiations dans les usages de la bibliothèque

> Nous sommes dans un équilibre subtil, il ne faut pas gêner le travail et favoriser la découverte.[309]

La directrice de la bibliothèque Forney évoque ainsi la nécessité de penser les usages de la bibliothèque les uns en fonction des autres, pour différencier les espaces et les temps des activités et ainsi ménager des zones de bruit et de silence. Les lecteurs sont selon elle de plus en plus enclins à accepter le passage occasionnel de groupes.[310] Les mêmes réflexions sont formulées par des agents de la BHVP qui soulignent la nécessité de ne pas privilégier certains usagers par rapport à d'autres. Cette considération les a conduits à accueillir les groupes dans des espaces fermés aux autres publics et distants de la salle de lecture, mais occupés par les agents de l'institution, ce qui a nécessité une organisation donnant la priorité aux groupes. Cette cohabitation a soulevé d'autant plus d'interrogations de la part des agents qu'elle introduisait avec les jeunes publics de nouveaux usagers, l'inscription dans les bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris étant réservée à un public majeur. Lorsque les espaces sont ainsi contraints, il paraît judicieux d'adopter à l'exemple de la BHVP du mobilier modulable et facile à déplacer.[311] Joëlle Garcia évoque les réflexions en cours sur la reconfiguration des espaces dans les bibliothèques du MNHN :

> Nous menons aujourd'hui une réflexion pour faire évoluer cette médiathèque comme un espace modulaire de valorisation des collections autour de son cabinet de curiosité […] et de quelques objets. Il faudrait que l'ensemble des éléments présents aujourd'hui dans cet espace évoluent dans une configuration modulaire qui permette de tester différentes formes de relations avec le public.[312]

[309] Entretien avec Lucile Trunel, 5 janvier 2018.

[310] *Ibidem*.

[311] DUBOS, Jean-François, MENAD, Morgane, 2016, *op. cit*. Disponible sur le Web : <http://insitu.revues.org/13647>. Consulté le 26 février 2018.

[312] Enretiens avec Joëlle Garcia, 15-16 janvier 2018.

(cc) BY-NC-ND

La prise en compte de l'évolution des usages, en particulier de la baisse de fréquentation des espaces dédiés à la consultation des documents patrimoniaux, peut conduire à limiter les horaires d'ouverture de ces espaces pour réserver des plages horaires à l'accueil de groupe. Cette réflexion est par exemple en cours à la BM de Nantes, les horaires de l'espace patrimonial alignés sur ceux de l'institution se révélant trop étendus par rapport à la demande alors même que les ressources sont sous-exploitées à cause de la difficulté à dégager des créneaux pour les accueils de classes.[313] Cette redéfinition des lieux est liée à une évolution de la manière d'appréhender les fonds patrimoniaux.

Au-delà des considérations matérielles, l'espace occupé par le patrimoine et ses médiations au sein de la bibliothèque est significatif de la façon dont celui-ci est considéré. La présentation physique des collections influence leur perception au même titre que les médiations. Au cours des vingt derniers années, la volonté de les rendre visible a connu des traductions architecturales soulignées par Pauline Darleguy. Celle-ci relève des cas exemplaires visant à placer le patrimoine au centre de la lecture publique, dans la pierre et donc aussi symboliquement (c'est le cas de la médiathèque du Grand Troyes) et à faire entrer en résonance collections anciennes et récentes par l'élaboration d'une scénographie (à la médiathèque des Ursulines, dans le Réseau des médiathèques de Quimper Communauté).[314]

2. La bibliothèque-musée

De plus en plus de bibliothèques intègrent des codes muséaux pour mettre en valeur leurs collections visuelles et attirer un plus vaste public. En ayant une réflexion sur les espaces de la bibliothèque dans leur ensemble, il s'agit de proposer aux publics un lieu plus attractif, intégré dans leur cadre de vie, culturel et non plus uniquement studieux, mais aussi de faire de la médiation patrimoniale une expérience globale. La directrice de la bibliothèque Forney évoque ainsi la mise en place d'un parcours permanent présentant les fonds visuels de l'institution :

> Grâce à ce parcours, le visiteur a toujours quelque chose à voir, qu'il s'agisse du bâtiment ou des collections. [...] J'aimerais prévoir des animations qui soient aussi des promenades dans le quartier.[315]

La Rotonde des arts du spectacle, première pierre d'un espace muséal qui doit ouvrir à l'issue de la rénovation du site Richelieu pour montrer les trésors de ses collections, est révélatrice d'une même volonté de présenter une sélection représentative des fonds du département dans un parcours permanent pour attirer des publics divers. Elle est actuellement souvent découverte par des lecteurs et de manière fortuite par des visiteurs de passage.[316] Ces derniers sont les publics ciblés,[317] l'intégration de la Rotonde dans un ensemble plus important devant contribuer à identifier le lieu comme un espace culturel ouvert à tous. Cette redéfinition de la mise en espace des fonds donne lieu à une réflexion sur la manière de les transmettre aux publics les plus divers. Au moment de la conception a été affirmée la volonté de donner la primauté aux documents visuels, d'une

[313]Entretien avec Agnès Marcetteau, 19 janvier 2018.

[314]DARLEGUY, Pauline. Le retour du patrimoine, dans PETIT, Christelle. *Architecture et bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012, p.116-126. Disponible sur le Web : <http://books.openedition.org/pressesenssib/1242?lang=fr>. Consulté le 26 février 2018.

[315]Entretien avec Lucile Trunel, 5 janvier 2018.

[316]Entretien avec Joël Huthwohl, 17 janvier 2018.

[317]*Ibidem*.

(cc) BY-NC-ND

accroche plus immédiate que les collections écrites.[318] Les questionnements se portent aussi sur la nature des documents présentés au fil des rotations, une coloration thématique étant susceptible de retenir l'attention des publics malgré la volonté de sélectionner des pièces emblématiques et représentatives de l'ensemble de la collection, ainsi que sur l'opportunité de tirer profit du domaine du département pour réaliser des animations, ce qu'évoque son directeur :

> C'est un florilège des collections, [...] avec une très grande variété de périodes, de types de documents. Dans la rotonde qui va arriver en janvier, la présentation sera un peu plus thématisée, autour du cirque. Ça ne doit pas devenir une exposition temporaire. […] Mais nous avons pensé que le public serait peut-être plus facilement accroché par un thème. […] Les activités pédagogiques seront plus faciles à développer à la réouverture complète du site, parce qu'aujourd'hui nous avons assez peu d'espaces [...]. Je pense qu'il y a vraiment un potentiel autour des arts du spectacle pour développer des ateliers pédagogiques, et proposer en parallèle des visites de la Rotonde à destination d'un jeune public.[319]

Plusieurs initiatives témoignent de la volonté d'ouvrir les coulisses du patrimoine et de sa conservation. Cette incursion dans un espace qui n'est pas destiné d'ordinaire à accueillir les publics leur confère un caractère privilégié. Ceci attire de nouveaux usagers, mais la question de leur accueil peut alors se poser. Ainsi, à la BNU, la mise en place de réserves visitables où des présentations sont organisées pour des petits groupes multiplie les sollicitations des enseignants de secondaire, auxquelles la bibliothèque universitaire répond de manière précautionneuse, car elle n'aurait pas les capacités de répondre aux demandes récurrentes de ce public nombreux sans la mise en place d'un service d'appui à la pédagogie.[320] La mise en scène des collections a un caractère ambivalent : en les théâtralisant, elle met en évidence leur préciosité et les sacralise, mais en invitant les publics à voir l'envers du travail de conservation des bibliothécaires, elle les rapproche de ceux-ci et favorise une appréhension plus familière et intime du patrimoine. C'est cette dualité qu'exprime Joëlle Garcia en évoquant le projet de réorganisation de la réserve des médiathèques du MNHN pour accueillir des groupes et leur présenter des collections précieuses :

> Nous réaménageons actuellement cet espace pour le sécuriser et le théâtraliser, en soulignant le caractère exceptionnel de l'expérience de visite tout en le rendant plus accessible en accompagnant la visite d'une forme de médiation que nous sommes en train de construire.[321]

Ouvrir les collections aux publics peut consister à les recevoir au cœur des réserves ; il peut aussi s'agir d'aller à leur rencontre.

[318] *Ibidem*.
[319] *Ibidem*.
[320] Entretien avec Claude Lorentz, 24 janvier 2018.
[321] Entretiens avec Joëlle Garcia, 15-16 janvier 2018.

(cc) BY-NC-ND

3. Les médiations du patrimoine visuel hors-les-murs

Des actions de médiation vont à la rencontre de personnes qui ne fréquentent pas les bibliothèques, qu'il s'agisse de publics empêchés ou du champ social. L'accueil dans de nombreuses bibliothèques d'ateliers nomades initiés par le musée du Quai Branly[322] montre que celles-ci sont vues comme une structure de proximité, malgré les tensions qu'elles peuvent crisalliser.[323] Inauguré pour la première fois à Cergy-Pontoise en 2013, ce dispositif propose la présentation d'œuvres originales par un conservateur hors du musée, ainsi que des ateliers, animations et événements conviviaux. Mais elle permet aussi le transport des habitants au musée pour aller voir les collections sur place et participer à des médiations.[324]

La présentation de fonds visuels ne semble pas être une action hors-les-murs fréquente des bibliothèque, d'autres activités de valorisation du patrimoine étant organisées comme les conférences réalisées par la BnF à la Santé ou par les BM d'Angers, de Reims, ou d'Oullins.[325] Ceci est peut-être dû à la difficulté de présenter des originaux. Mais certaines initiaitives menées par des musées pourraient être source d'inspiration, comme les conversations organisées par le musée du Louvre autour de l'accrochage de reproductions d'oeuvres en hôpital,[326] ou encore l'exposition *Le Voyage* dont la réalisation et la médiation ont été assurées par des personnes détenues au Centre Pénitentiaire Sud Francilien, accompagnées par les équipes de la RMN-Grand Palais.[327] Par ce type de médiation, les collections viennent donc aux usagers pour les inciter à créer.

II. CRÉATIONS ET PATRIMOINE

> Par son caractère matériel, l'œuvre d'art place l'historien (en fait, tout spectateur) dans une situation paradoxale de « comtemporanéité anachronique ».[328]

Daniel Arasse évoque ainsi l'évolution dans le temps de la réception des œuvres qui se chargent de représentations successives. Les images conservées dans les bibliothèques, notamment les fonds d'estampes issus des confiscations révolutionnaires dispersés dans une visée pédagogique,[329] ont souvent servi de répertoire de motifs à copier, mais aussi de sources d'inspiration à des artistes, les œuvres d'Eugène Delacroix témoignant par exemple de sa fréquentation de la bibliothèque nationale.[330]

[322]Voir par exemple *Atelier nomade du Quai Branly – Escale en Polynésie*, 2017. <https://www.grandparissud.fr/actualites/atelier-nomade-du-quai-branly-escale-en-polynesie>. Consulté le 2 mars 2018.

[323]MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2013.

[324]<http://www.quaibranly.fr/fr/expositions-evenements/hors-les-murs/ateliers-nomades/>. Consulté le 2 mars 2018.

[325]BOBET-MEZZASALMA, Sophie. *Les actions culturelles des bibliothèques publiques dans les maisons d'arrêt : état des lieux.* Enssib : mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque. Sous la direction de Jean-André ITHIER, 2013,p.57. Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60398-les-actions-culturelles-des-bibliotheques-publiques-dans-les-maisons-d-arret-etat-des-lieux.pdf>. Consulté le 28 février 2018.

[326]<https://petitegalerie.louvre.fr/article/la-petite-galerie-hors-les-murs>. Consulté le 2 mars 2018.

[327]<https://www.grandpalais.fr/fr/article/le-voyage-une-exposition-en-prison>. Consulté le 2 mars 2018.

[328]ARASSE, Daniel, « La contemporanéité anachronique de l'œuvre d'art », dans GERVEREAU, Laurent. *Peut-on apprendre à voir ?* Paris : l'image / École nationale supérieure des Beaux-Arts, 1999, p.284.

[329]COLLARD, Claude, MELOT, Michel (dir.). 2011, *op. cit.*, p.20.

[330]C'est le cas par exemple d'une *Étude d'après un des Caprices de Goya, deux plats de reliures médiévales et une veste orientale*. Voir : <https://www.louvre.fr/oeuvre-notices/etude-d-apres-un-des-caprices-de-goya-deux-plats-de-reliures-medievales-et-une-veste->. Consulté le 26 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

Si certains établissements comme les bibliothèques du MNHN constatent encore une fréquentation significative de leur établissement par les artistes,[331] la plupart des établissements comportant des collections d'images patrimoniales ont un public majoritairement académique, comme en témoigne le directeur du département des Arts du spectacle de la BnF.[332]

De même, la bibliothèque Forney qui a toujours des artisans parmi ses usagers et des liens avec les écoles préparant aux métiers d'art voit sa fréquentation augmentée d'un public conséquent d'étudiants et de chercheurs. Mais sa vocation première reste très présente, comme le signifie sa directrice :

> Forney a vocation à valoriser les métiers d'art et les techniques d'hier et d'aujourd'hui. [333]

Ces évolutions des publics peuvent être mises en relation avec l'offre numérique croissante en matière d'images patrimoniales, mais aussi avec les changements inhérents aux métiers artistiques, reposant moins sur la copie des modèles et ouvrant le champ des sources d'inspiration à la vie courante. Mais certains usagers éprouvent aussi un sentiment d'illégitimité à fréquenter la bibliothèque dans un but créatif, comme en témoigne Amandine Souvré :

> Un jour, un ingénieur ayant une pratique artistique s'est présenté en salle pour s'inspirer de nos documents. C'est plutôt rare, certainement en raison d'une méconnaissance de ce que nos collections ont à offrir ou d'une forme d'autocensure au seuil de la salle patrimoniale. J'ai d'ailleurs dû rassurer ce visiteur sur sa légitimité, arguant qu'il n'avait pas moins droit à la consultation qu'un étudiant qui travaillerait sur un sujet iconographique. Bien au contraire, on touche là aux origines mêmes de la collection : les nombreuses estampes qui proviennent du Palais des Arts constituaient une collection artistique destinée à servir de modèle. Certaines œuvres témoignent de cet usage, avec des estampes mises au carreau par exemple. Ce type de méditation est très rare pour le moment, mais c'est quelque chose que j'accompagne et encourage beaucoup.[334]

Ce type de médiation sous forme de présentation individuelle des collections de la bibliothèque à l'artiste peut conduire ceux-ci à valoriser leur travail au sein de l'institution, souhait exprimé par Joëlle Garcia :

> Nous entrons facilement en contact avec les artistes à l'occasion des recherches qu'ils font dans nos collections pour nourrir leurs projets. Nous souhaiterions nous mettre en capacité de suivre ces artistes pour les inciter à valoriser leur travail au Muséum.[335]

[331] « Le Muséum et le Musée de l'Homme, notamment son jardin des plantes, ainsi que les collections de la bibliothèque, sont des sources d'inspiration pour les artistes qui viennent assez nombreux travailler sur les collections », déclare Joëlle Garcia. Entretiens, 15-16 janvier 2018.

[332] Entretien avec Joël Huthwohl, 17 janvier 2018.

[333] Entretien avec Lucile Trunel, 5 janvier 2018.

[334] Entretien avec Amandine Souvré, 8 septembre 2017.

[335] Entretiens avec Joëlle Garcia, 15-16 janvier 2018.

(cc) BY-NC-ND

La valorisation des créations d'artistes s'inspirant des fonds de la bibliothèque est une préoccupation commune à de nombreux établissements. 59,52% des réponses à notre enquête déclare que leur bibliothèque réalise des expositions mêlant patrimoine et création actuelle, ce taux étant porté à 68% pour les BM. Il peut s'agir d'œuvres créées à l'occasion de cet événement, réalisées spontanément par les artistes en s'inspirant des fonds de la bibliothèque ou dont la thématique fait écho à ces derniers. S'il peut s'agir de projets croisant les médias, comme les « *Flashbacks* du patrimoine »,[336] captations audio de textes d'auteurs actuels s'inspirant de documents patrimoniaux mis en ligne sur le portail *Lectura*+, les exemples de mise en valeur d'œuvres visuelles contemporaines inspirées d'images anciennes pourraient être multipliés : *Portraits en Renaissance* en 2013, présentant à la bibliothèque multimédia d'Épinal des dessins de Jean Charles Taillandier inspirés d'un recueil gravé par Peter de Jode, *Pas si bêtes* en mars 2017 à la BM de Mulhouse, mettant en correspondance le bestiaire de l'illustrateur Dominique Schoenig avec des estampes et livres anciens ou encore l'installation du plasticien Mehryl Levisse en 2017-2018 à la bibliothèque des Arts décoratifs, tapissant les recueils de la collection Jules Maciet.[337]

De tels événements peuvent donner lieu à des partenariats avec des écoles d'art. Ainsi, en 2017, dans le cadre de l'exposition *Plaque à part, Bayonne en gravure* présentant matrices, dessins préparatoires à la gravure et tirages originaux représentant la ville, un partenariat a été initié avec l'École d'art de la Communauté d'agglomération Pays Basque. Les élèves de l'atelier de gravure se sont réappropriés ce patrimoine pour proposer leur interprétation de la ville dans des gravures créées pour l'occasion et mêlées aux gravures anciennes dans l'accrochage. Présenter des travaux d'élèves artistes ou artisans peut permettre à la bibliothèque de proposer une offre de qualité sans budget conséquent comme le souligne une professionnelle de BM :

> On fait un peu de la débrouille avec nos propres moyens et c'est là qu'on peut accueillir des écoles d'art s'ils veulent exposer leurs travaux, et on leur dit : « Venez avec votre matériel, on n'a pas d'argent pour ça ».

Ces actions de valorisation peuvent conduire à acquérir des œuvres venant enrichir les collections de l'institution. La bibliothèque de Saint-Herblain dispose d'une collection d'estampes dont la plupart ont été acquises à l'occasion de rencontres avec les artistes organisées en son sein. Le projet d'une « galerie des œuvres numérisées » mentionné sur son site évoque la mise en valeur d'un « patrimoine vivant riche et varié ».[338] L'emploi de ce vocabulaire pour désigner des œuvres récentes n'est pas anodin, de même que leur mise en scène dans un accrochage de 2016 intitulé « Hors d'œuvres : à consommer sur place ou à emprunter ».[339] Le recours à des codes muséographiques donne à l'invitation à l'emprunt faite aux spectateurs le caractère d'une transgression. Si celle-ci n'est possible qu'avec des œuvres de l'artothèque et paraît évidemment compliquée à mettre en œuvre pour des documents anciens, la bibliothèque est le lieu familier où cette appropriation directe est permise, celui de la cohabitation de collections plus ou moins récentes, plus ou moins précieuses, courantes ou patrimoniales. Les actions de médiation mêlant des images patrimoniales et d'autres issues de l'artothèque opèrent un décloisonnement qui désacralise le patrimoine et l'inclut dans l'espace des usagers.

[336] <http://www.lectura.plus/872-les-flashbacks-du-patrimoine.html>. Consulté le 3 mars 2018.

[337] <http://madparis.fr/francais/bibliotheque/actualites-583/expositions-terminees/de-l-importance-du-motif-jules-maciet-ou-l-utopie-du-classement/presentation>. Consulté le 26 février 2018.

[338] <http://www.la-bibliotheque.com/decouverte/la-galerie/#section_contenu>. Consulté le 24 février 2018.

[339] <http://www.la-bibliotheque.com/evenements/exposition-hors-doeuvres/#section_contenu>. Consulté le 26 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

De telles actions sont menées par le département jeunesse de la BML, pour « faire se répondre différentes époques (du fonds ancien aux collections de l'artothèque) autour de thématiques »,[340] comme par exemple celle du petit chaperon rouge dans l'exposition *Trésors* de 2014.[341] Ces animations prennent des formes diverses, *Heures de la découverte* où les enfants sont amenés à découvrir des œuvres patrimoniales ou de l'artothèque en partant d'illustrations jeunesse,[342] ateliers avec des illustrateurs pour découvrir « comment on fait une image » ou encore accompagnement des jeunes publics dans les expositions de la bibliothèque en « les invitant à regarder, comprendre, s'exprimer face à une image, mais aussi à participer à leur tour ».[343] Des ateliers sont aussi proposés aux enfants à partir de coloriages tirés des collections patrimoniales numérisées dans Numelyo.[344]

Les bibliothèques peuvent proposer des animations requérant la participation des usagers en marge d'un événement patrimonial. Des ateliers de sérigraphie, technique simple à mettre en œuvre et nécessitant peu d'équipement, ont ainsi été proposés à la bibliothèque Forney ou encore des initiations à la linogravure à la BML dans le cadre de l'exposition *Peintres et vilains. Imprimer l'art* réalisée en partenariat avec l'URDLA-Centre International Estampe et Livre.[345]

Mais l'implication de l'usager dans les médiations semblent toutefois être une préoccupation moins prégnante que la valorisation des œuvres anciennes et contemporaines par des expositions. Ainsi, parmi les répondants à l'enquête dont la bibliothèque réalise des actions de médiation du patrimoine visuel, 21,43% mentionnent des ateliers de création artistique (chiffre porté à 32% si l'on ne considère que les agents de BM), tandis que 30,95% des répondants, et 44% des agents travaillant en bibliothèque municipale, considèrent que l'un des buts de la médiation autour du patrimoine visuel en bibliothèque est de nourrir une création actuelle en s'inspirant de documents patrimoniaux.

La mise en correspondance des fonds anciens et des œuvres récentes est donc une préoccupation importante et actuelle des bibliothèques, comme en témoignent les expositions et médiations organisées dans celles-ci, mais aussi le thème des Journées Henri-Jean Martin de 2018, *Bibliothèques et artistes*.[346] Développer des liens avec les écoles d'art pour les faire participer à la réalisation d'actions de médiation autour du patrimoine peut être enrichissant. Si les collections de la bibliothèque s'y prêtent, une offre de médiations spécifique pourrait aussi être développée en direction de ces publics, ainsi que des professionnels de l'image et des artistes amateurs. Il semble important de communiquer autour des médiations réalisées par la bibliothèque auprès de publics

[340]Violaine Kanmacher, Informations transmises par courrier électronique daté du 29 janvier 2018.

[341]<https://www.bm-lyon.fr/expo/14/tresors/index.html>. Consulté le 26 février 2018.

[342]Voir par exemple *Infiniment rond,* <https://www.bm-lyon.fr/spip.php?page=agenda_date_id&source=219&date_id=7348> ou encore *Balade surprise,* <https://www.bm-lyon.fr/spip.php?page=agenda_date_id&source=219&date_id=4736>. Consultés le 26 février 2018.

[343]Violaine Kanmacher, Informations transmises par courrier électronique daté du 29 janvier 2018.

[344]Entretien avec Arthur Ferrier, 8 septembre 2017. <http://numelyo.bm-lyon.fr/collection/BML:BML_00COL00101Color2017>. Consulté le 26 février 2018.

[345]<https://www.bm-lyon.fr/spip.php?page=agenda_date_id&source=326&date_id=3850>. Consulté le 26 février 2018.

[346]<http://www.enssib.fr/Rencontres-Henri-Jean-Martin-12>. Consulté le 26 février 2018.

(cc) BY-NC-ND

potentiellement intéressés par celles-ci et qui ne sont pas nécessairement des usagers, en s'adressant directement à des écoles d'art ou des associations d'artistes amateurs par exemple. Il paraîtrait judicieux de développer les liens au sein des bibliothèques entre le service patrimonial et l'artothèque ou les différents départements de l'institution, pour mener des actions de médiation commune, mais surtout décloisonner et ainsi modifier l'image que certains usagers peuvent avoir d'un fonds patrimonial inaccessible.

III. DES CRÉATIONS DES USAGERS VALORISÉES

1. Montrer les réutilisations du patrimoine

> Très tôt il y a eu cette conscience qu'il y avait autant de talents à l'extérieur de l'établissement qu'à l'intérieur.[347]

Isabelle Degrange, coordinatrice générale de la médiation numérique de Gallica, exprime ainsi l'importance de la mise en valeur des réutilisations et créations à partir de la matière première fournie par la bibliothèque numérique et évoque le dialogue qui s'est instauré naturellement sur les réseaux sociaux entre l'institution et la communauté des « gallicanautes ».

De même que le concept de Museomix,[348] terrain d'expérimentation de dispositifs de médiation numérique conçus par une communauté dont le slogan « *People make museums* » laisse transparaître la place prépondérante accordée à la participation active et aux représentations des publics,[349] les gallicanautes contribuent à la valorisation des images patrimoniales par leurs réutilisations diverses. Celles-ci sont diffusées par l'institution dans la rubrique « Du côté des Gallicanautes » de la lettre d'information de la bibliothèque numérique et sur le Blog Gallica sous formes d'entretiens retranscrits ou des vidéos « Gallica et moi ». Si l'on peut constater selon les résultats de l'enquête de 2016 auprès des usagers de Gallica une légère baisse de la notoriété et de l'usage des images proposées dans la bibliothèque numérique entre 2011 et 2016 (date à laquelle 88% des répondants connaissent cette offre et 63% l'utilisent),[350] celles-ci connaisent de nombreux réemplois. Le ton est parfois humoristique, comme c'est le cas du tumblr *Discarding Images*[351] qui collecte les détails insolites de l'iconographie médiévale.[352] La démarche peut être créative, comme celle de Frédérique Trouslard, réalisant des costumes historiques en puisant sa source d'inspiration dans les images de Gallica.[353] Jesse Hurlbut a quant à lui recensé une multitude de détails issus d'enluminures[354] et mis au point le *Gallica Illumination Filter*,[355] destiné aux curieux plus qu'aux chercheurs[356] et permettant de retrouver à partir de l'url d'un document accessible sur Gallica, uniquement les pages qui contiennent des illustrations, tandis que Florian Boudot envisage de recréer en trois

[347]Entretien avec Isabelle Degrange, 15 janvier 2018.

[348]<http://www.museomix.org/>. Consulté le 3 mars 2018.

[349]FRAYSSE, Patrick. La médiation numérique du patrimoine : quels savoirs au musée ? *Distances et médiations des savoirs*, 2015, n°12. Disponible sur le Web : <http://journals.openedition.org/dms/1219>. Consulté le 3 mars 2018.

[350]*Enquête auprès des usagers de la bibliothèque numérique Gallica.* Paris : Bibliothèque nationale de France, 2017. Disponible sur le Web : <www.bnf.fr/documents/mettre_en_ligne_patrimoine_enquete.pdf>. Consulté le 3 mars 2018.

[351]KOZAK, Łukasz. <http://discardingimages.tumblr.com/>. Consulté le 3 mars 2018.

[352]Voir : <http://gallica.bnf.fr/blog/22112017/discarding-images-redecouvrir-les-images-medievales>. Consulté le 3 mars 2018.

[353]Voir : <http://gallica.bnf.fr/blog/27012016/donner-vie-aux-costumes-anciens-avec-gallica>. Consulté le 3 mars 2018.

[354]<http://jessehurlbut.net/wp/mssart/>. Consulté le 3 mars 2018.

[355]<http://jessehurlbut.net/wp/JDH-php/G-Filter.php>. Consulté le 3 mars 2018.

[356]« *The Filter is designed for the casual browser of manuscripts. Anyone doing serious scholarship on the illuminations should consult the entire document.* » *Ibidem*.

(cc) BY-NC-ND

dimensions le Paris d'avant Haussmann en utilisant notamment les ressources de Gallica.[357] Cette initiative peut être rapprochée des sites *OldSF*[358] et *OldNYC*[359] créés par Dan Vanderkam ; ils associent des cartes de San Francisco et de New York aux photographies anciennes de ces villes, conservées respectivement à la *San Francisco Public Library* et à la *New York Public Library* et donnent la possibilité de visiter ces environnements urbains en cliquant sur les points qui matérialisent des clichés pouvant aussi être filtrés par dates.

Créé en 2017 pour les vingt ans de la bibliothèque numérique, Gallica Studio[360] est un site entièrement dédié aux réutilisations des Gallicanautes, servant à la fois de boîte à outils pour encourager des réalisations physiques et numériques (linogravures à partir des fonds numérisés, ePubs enrichis...) et de vitrine pour les créations des utilisateurs. Ce site présente aussi les projets d'usagers développés à la suite des Hackathons organisés à la BnF, à l'image de *Gallicarte*, permettant une géolocalisation des résultats de recherche dans la bibliothèque numérique.[361]

Si la BnF constitue un cas particulier, d'autres bibliothèques valorisent les créations de leurs usagers, notamment les productions réalisées dans le cadre de médiations à destination de publics scolaires. C'est le cas de la mise à dsisposition dans le catalogue des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris de photographies réalisées par des élèves de primaire dans le cadre du programme « L'Art pour grandir » auquel participe la BHVP,[362] et qui a pour objectif de saisir la « mémoire d'une place », faisant ainsi le lien entre patrimoine et productions actuelles.[363]

La BML encourage elle aussi les créations à partir des images de Numelyo, selon le concept du « *reuse* »[364] ou réemploi : toute ressource mise en ligne doit pouvoir connaître une réappropriation par les utilisateurs et la possibilité pour ceux-ci de restituer leurs productions à l'institution s'ils le souhaitent. Ainsi, des ateliers de création de bijoux ou de GIFs réalisés à partir d'enluminures, d'estampes ou d'affiches numérisées dans Numelyo sont organisés, ces derniers pouvant être reversés dans la bibliothèque numérique.[365] Cette réappropriation est permise par l'application d'une Licence Ouverte-*Open licence* aux affiches et estampes figurant dans Numelyo, à l'exception de celles qui sont encore sous droits d'auteur.[366]

---

[357]<http://paris1850.fr/author/kazes/>. Consulté le 3 mars 2018.

[358]<http://www.oldsf.org/#ll:37.790974|-122.402418>. Consulté le 3 mars 2018.

[359]<https://www.oldnyc.org/#>. Consulté le 3 mars 2018.

[360]<http://gallicastudio.bnf.fr/>. Consulté le 3 mars 2018.

[361]<http://igm.univ-mlv.fr/~gambette/gallicarte/>. Consulté le 3 mars 2018. Voir : <http://gallicastudio.bnf.fr/projets-collaboratifs/gallicarte-un-projet-de-g%C3%A9olocalisation-des-r%C3%A9sultats-de-recherche-dans>. Consulté le 3 mars 2018.

[362]Voir par exemple : <https://bibliotheques-specialisees.paris.fr/ark:/73873/pf0001779758/0019?highlight=*&posInPage=0&bookmark=ebe46b8c-152e-4184-86d6-4f5aa38d7079&queryid=2c3e3cb0-d018-456d-8bdb-0ccd0a2140e1&searchType=>. Consulté le 3 mars 2018.

[363]Le rapport Desgraves émettait déjà cette préconisation : « l'animation ne concerne pas seulement le patrimoine d'hier, mais aussi le patrimoine en devenir. L'animation permet la mise en valeur de ce qui est conservé et suscite l'intérêt pour tout ce qui est chargé de sens et de beauté dans la production contemporaine. » Jean-Paul Oddos, dans DESGRAVES, Louis, GAUTIER, Jean-Luc, 1982, *op. cit.,* Annexes, p.247.

[364]Cécile Davrieux-de Becdelièvre, 28 février 2018.

[365]Voir : <http://numelyo.bm-lyon.fr/collection/BML:BML_00COL00101Gifanim>. Consulté le 1er mars 2018.

[366]Voir : MAUREL, Lionel. La Bibliothèque de Lyon libère le domaine public avec la Licence Ouverte. *S.I.Lex*, 23 août 2016. <https://scinfolex.com/2016/08/23/la-bibliotheque-de-lyon-libere-le-domaine-public-en-passant-a-la-licence-ouverte/>. Consulté le 3 mars 2018.

(cc) BY-NC-ND

La réappropriation du patrimoine visuel par les usagers a donc plusieurs implications : si l'institution rend accessible une matière première, la visibilité de ces ressources et l'ouverture des données du domaine public constituent des enjeux majeurs tandis que et le statut juridique des images créées par les utilisateurs doit être mentionné.

2. Libérer les images ?

La diffusion concurrentielle d'images sur le Web, mais aussi le développement d'un courant en faveur du libre accès a conduit certaines institutions culturelles et notamment des musées à rejoindre le *Google Art Project* ou à signer un partenariat avec Wikimédia France pour acquérir plus de visibilité.[367] Dans ce contexte, l'ouverture des données est un enjeu considéré par le ministère de la Culture et de la Communication dans un guide publié en 2013, qui encourage les institutions culturelles à enrichir les données ouvertes.[368]

Si certaines bibliothèques refusent cette voie ou trouvent un compromis en jouant sur la définition des images proposées, d'autres mettent en scène la mise à disposition des usagers des documents appartenant au domaine public. La *New York Public Library* propose une mosaïque d'images classées par siècle, genre, collection ou couleur dominante téléchargeables en haute résolution et réutilisables librement.[369] L'exposition *Met' In/Out* montée dans quatre médiathèques de l'agglomération Hérault-Méditerranée a présenté des reproductions en haute définition d'œuvres du *Metropolitan Museum of Art* de New York sous licence *Creative Commons Public Domain*. Soixante-cinq œuvres ont été sélectionnées en fonction de la cohérence de l'accrochage et de critères matériels, le choix de productions réalisées essentiellement au trait permettant une plus grande proximité avec la colorimétrie des œuvres. Les visiteurs étaient invités à repartir avec les reproductions de leur choix, une médiation étant organisée pour expliquer les enjeux du domaine public, largement ignorés par les usagers.[370]

Entre 2010 et 2015, l'interdiction de la photographie au musée d'Orsay avait soulevé de vives oppositions portées notamment par le blog *Louvre pour tou.te.s* qui dénonçait la dimension idéologique de cette position : les visiteurs qui les photographient ne regarderaient pas les œuvres.[371] La question d'une telle interdiction pourrait se poser du point de vue non du domaine public mais du règlement intérieur d'un musée très fréquenté devant assurer la coexistence harmonieuse des différentes pratiques. Mais la dénonciation d'une pensée selon laquelle il y aurait de bons et de mauvais usages du patrimoine est révélatrice de la revendication du droit à une autonomie de jugement et une hétérogénéité d'attitudes devant un bien commun.

La bibliothèque peut être le lieu de médiations où la présentation de documents patrimoniaux n'élude pas la question de leur reproduction, où l'« aura »[372] de l'œuvre, sensible par sa présence directe et sans vitrine, n'exclut pas le droit à l'appropriation, au jeu, à la mémoire argentique ou numérique, à la légèreté.

[367]Voir : ROUSSEAU, Odile. La documentation au service de la connaissance de l'oeuvre. *Documentaliste – Sciences de l'Information,* 2014, n°2, vol.51, p.56-58. Disponible sur le Web : <https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2014-2-page-56.htm>. Consulté le 3 mars 2018.

[368]*Guide Data Culture. Pour une stratégie numérique de diffusion et de réutilisation des données publiques numériques du secteur culturel.* Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 2013. Disponible sur le Web : <https://semaphore.culture.gouv.fr/documents/10746/.../GUIDE+DATA+CULTURE/>. Consulté le 3 mars 2018.

[369]<http://publicdomain.nypl.org/pd-visualization/>. Consulté le 3 mars 2018.

[370]MERCIER, Silvère. RUBIELLA, Christian. Exposer le domaine public à emporter *Bibliobsession.* 23 juin 2017. <http://www.bibliobsession.net/2017/06/23/exposer-domaine-public-a-emporter-idee-a-copier/ >. Consulté le 3 mars 2018.

[371]HASQUENOPH, Bernard. Photographier au musée : Une « barbarie » selon Guy Cogeval. *Louvre pour tou.te.s*, 21 octobre 2012. <http://www.louvrepourtous.fr/Photographier-au-musee-une,747.html>. Consulté le 3 mars 2018.

[372]BENJAMIN, Walter. *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Paris : Allia, 2003.

(cc) BY-NC-ND

CONCLUSION

Ces images sont notre trésor et notre chance.

Souvent plus discrètes que celles des musées, les collections visuelles des bibliothèques ont un fort potentiel de séduction, comme en témoigne ce mot d'une professionnelle d'institution municipale. Immédiateté du plaisir de l'œil, temps infini du patrimoine : l'image peut faire figure de porte d'entrée pour glisser de l'une vers l'autre dans une société de l'instant présent. Mais s'agit-il d'une idée, d'un rêve ou d'une réalité ? Tout dépend de la façon dont les médiations de l'image sont mises en œuvre.

Les bibliothèques peuvent voir dans ces fonds singuliers un précieux atout pour diversifier leurs publics, acquérir une visibilité et jouer un rôle de premier plan dans la mise en valeur d'un patrimoine collectif. Mais les projets de médiation, nombreux, riches et variés, se heurtent souvent à la faiblesse des moyens humains et financiers dédiés à ces activités et demeurent parfois invisibles aux yeux des décideurs, des autres institutions culturelles et de certains pans de la population.

Dans ce contexte, la bibliothèque peut mettre en avant ses spécificités : un rapport à l'image parfois moins spectaculaire que dans d'autres institutions, mais souvent plus intime et sans vitres, la diversité et l'étendue de ses publics, l'ancrage dans un territoire, ses liens traditionnels avec le secteur éducatif ou encore la continuité entre ses fonds patrimoniaux et ses collections courantes, le passé éclairant le présent.

Pour démocratiser cette offre, il paraît nécessaire de connaître les publics réels et potentiels de l'établissement, en renforçant les liens avec les divers acteurs locaux et en effectuant une veille sur les évolutions des usages. Pour atteindre cet objectif, les scolaires apparaissent comme un public privilégié, possibles usagers de demain couvrant toutes les couches de la population. Un travail en amont et en aval avec les professeurs ainsi que des médiations suivies sur plusieurs séances avec une même classe peuvent créer des liens privilégiés et favoriser un sentiment de familiarité avec le patrimoine. Il paraît aussi important de multiplier les canaux pour informer les publics les plus divers des actions menées, en s'adressant par exemple aux associations ou groupes concernés par la thématique d'une médiation.

Il semble aussi primordial de faire connaître les projets réalisés aux tutelles, mais aussi à tous les acteurs qui pourraient y être associés, qu'il s'agisse de musées, de services d'archives, d'associations ou encore de membres du secteur éducatif ou universitaire, les médiations à plusieurs voix pouvant être fécondes. Au sein de la bibliothèque, sensibiliser l'ensemble des équipes à l'importance des collections visuelles et de leur valorisation peut amener plusieurs services à collaborer sur un projet commun, l'enrichissant de leurs compétences respectives. La formalisation et l'inscription de la médiation patrimoniale dans les activités et la politique générales de l'établissement, mais aussi dans la vie culturelle locale permettent d'identifier cette mission, de la transformer en actions concrètes et de marquer cette continuité qui du patrimoine aux collections courantes inscrit la bibliothèque dans la vie de la cité.

(cc) BY-NC-ND

SOURCES

Entretien avec Amandine Souvré, chargée du fonds d'estampes, Bibliothèque municipale de Lyon, 8 septembre 2017

Entretien avec Cécile Davrieux de Becdelièvre, conservatrice chargée de Numelyo, des catalogues et des métadonnées, Bibliothèque municipale de Lyon, 8 septembre 2017

Entretien avec Marion Lanniaux, chargée du catalogage et des métadonnées, service Numelyo, catalogues et métadonnées, Bibliothèque municipale de Lyon, 8 septembre 2017

Entretien avec Arthur Ferrier, chargé de médiation numérique, Bibliothèque municipale de Lyon, 8 septembre 2017

Entretien téléphonique avec Jude Talbot, alors chargé d'opération de numérisation, Départment des Estampes et de la Photographie, BnF, Paris, 11 août 2017

Entretien avec Lucile Trunel, directrice de la bibliothèque Forney, Paris, 5 janvier 2018

Entretien avec Frédérique Baron, responsable de la formation et de la médiation culturelle, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, Nanterre, 5 janvier 2018

Entretien téléphonique avec Mathilde Poulain, responsable de l'administration informatique, des services aux publics et de la programmation culturelle, Bibliothèque universitaire du Havre, 11 janvier 2018

Entretiens téléphoniques avec Joëlle Garcia, Chef du service Diffusion et médiation des savoirs, bibliothèques du Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 15-16 janvier 2018

Entretien téléphonique avec Isabelle Degrange, coordinatrice générale de la médiation numérique de Gallica, 15 janvier 2018

Entretien téléphonique avec Joël Huthwohl, Directeur du Département des Arts du spectacle, BnF, 17 janvier 2018

Entretien téléphonique avec Françoise Legendre, inspectrice générale des bibliothèques, 15 janvier 2018

Entretien téléphonique avec Armelle Rigaud, responsable des manifestations culturelles et scientifiques, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 15 janvier 2018

Entretien téléphonique avec Agnès Marcetteau, directrice de la bibliothèque municipale et du musée Jules Vernes, Nantes, 19 janvier 2018

(cc) BY-NC-ND

Entretien téléphonique avec Claude Lorentz, responsable de la valorisation des collections patrimoniales, bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, 24 janvier 2018

Entretien avec Gerald Andres, chargé du fonds d'affiches, Bibliothèque municipale de Lyon, 3 février 2018

Entretien collectif avec les douze personnes du public de l'*Heure de la découverte*, Bibliothèque municipale de Lyon, 3 février 2018

Développement du partenariat avec la DAAC pour accueils des scolaires collèges et lycées à la BEP, septembre 2017, document transmis le 23 janvier 2018 par Murièle Modély, Responsable Patrimoine jeunesse et Coordination de la médiation du Patrimoine écrit et Magali Vène, conservatrice responsable du service Patrimoine écrit à la Bibliothèque d'Etude et du Patrimoine de Toulouse

Les animations à la BEP de Toulouse, janvier 2018, document transmis le 23 janvier 2018 par Murièle Modély et Magali Vène.

SCHAMBACHER, Sylvie, *L'enluminure prend du relief*, Médiathèque de Troyes Champagne Métropole, 27 janvier 2018, document transmis par courrier électronique le 30 janvier 2018.

Informations transmises par courrier électronique daté du 29 janvier 2018 par Violaine Kanmacher, responsable du Département jeunesse, Bibliothèque municipale de Lyon.

(cc) BY-NC-ND

BIBLIOGRAPHIE

I. Patrimoine, généralités

AROT, Dominique. Les Valeurs professionnelles du bibliothécaire. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2000, n° 1, p. 33-41. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-01-0033-001>.

BALLEY, Noëlle. Patrimoine(s). *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2016, n° 7, p. 24-31. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2016-07-0024-002>.

CHERBUY, Elsa. *Les objets en bibliothèque*. Villeurbanne : Enssib, mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction de Françoise Michelizza, 2017.

COQ, Dominique (dir.). *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque.* Villeurbanne : Presses de l'Enssib. La boîte à outils, n° 26, 2012.

DESGRAVES, Louis, GAUTIER, Jean-Luc. Le Patrimoine des bibliothèques : rapport à Monsieur le Directeur du livre et de la lecture par une commission de douze membres. Paris : Ministère de la culture, 1982.

Direction des Bibliothèques, des Musées et de l'Information scientifique et technique (Ministère de la Culture), Direction du Livre et de la Lecture (Ministère de l'Éducation nationale). *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises.* Villeurbanne : Presses de l'E.N.S.B., 1983

ÉBOLI, Gilles. Pour une théorie du bloc. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2004, n° 5, p. 24-28. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0024-004>.

Éphémères et curiosités : un patrimoine de circonstances. Actes de colloque, Chambéry, 23 et 24 septembre 2004. Lyon, Paris, Chambéry : ARALD, FFCB/FILL, Bibliothèque municipale de Chambéry, 2004. Disponible sur le Web : <fill-livrelecture.org/images/documents/actes_colloque_mpe_2004_2.pdf>.

MELOT, Michel. Qu'est-ce qu'un objet patrimonial ? *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2004, n° 5, p.5-10. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0005-001>.

MOUREN, Raphaële (dir.). *Manuel du patrimoine en bibliothèque.* Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2007.

NÉOUZE, Valérie. Enquête sur le patrimoine des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2008, n° 6

POULAIN, Martine (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises.* Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2009

(cc) BY-NC-ND

POULOT, Dominique. *Une histoire du patrimoine en Occident, XVIII^e^-XXI^e^ siècles.* Paris : Presses universitaires de France, 2006.

RICHARD, Hélène. *La formation aux questions patrimoniales dans les bibliothèques.* Paris : Inspection générale des bibliothèques, Ministère de la Culture et de la Communication, septembre 2010. Disponible sur le Web : <http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2010/52/1/Formation_aux_questions_patrim_def_166521.pdf>.

RICHARD, Hélène. La formation aux questions patrimoniales dans les bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2013, n° 5, p. 39-42. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-05-0039-009>.

TESNIÈRE, Valérie. Patrimoine et bibliothèques en France depuis 1945. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2006, n° 5, p. 72-80. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-05-0072-002>.

TESSIER, Marc. *Rapport sur la numérisation du patrimoine écrit*, Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 12 janvier 2010. Disponible sur le Web :<www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/19306/165139/version/1/file/Rapport_Tessier_numerisation_du_patrimoine_ecrit.pdf>.

WATY, Bérénice. Émotions patrimoniales. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2016, n° 7, p. 8-22. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2016-07-0008-001>.

WELGER-BARBOZA, Corinne. *Du musée virtuel au musée médiathèque : le patrimoine à l'ère du document numérique.* Paris : L'Harmattan, 2001.

II. Médiation et médiation du patrimoine en bibliothèque, généralités

ACCART, Jean-Philippe. *La médiation à l'heure du numérique.* Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2016.

ALLOUCHE, Abdelwahed. Les médiations dans les bibliothèques publiques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2007, n° 6, p. 71-77. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0071-002>.

AUBOUIN, Nicolas, KLETZ, Frédéric, LENAY, Olivier. *Entre continent et archipel : Les configurations professionnelles de la médiation culturelle.* Paris : DEPS, MINES ParisTech, 2009

Bibliothèque(s). Octobre 2013, n° 70 : *Médiation : le numérique et au-delà*.

(cc) BY-NC-ND

BOIS-DELATTE, Marie-Françoise. La médiation du patrimoine : publics, enjeux, actions et compétences. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2010, n° 5, p. 83-84. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0083-002>.

CAILLET, Élisabeth, CHAZOTTES, Patrice, SERAIN, Fanny, VAYSSE, François (dir.). *La Médiation Culturelle : cinquième roue du carrosse ?* Paris : L'Harmattan, 2016.

CAMART, Cécile, MAIRESSE, François, PRÉVOST-THOMAS, Cécile, VESSELY, Pauline (dir.). *Les mondes de la médiation culturelle.* Paris : L'Harmattan, 2015.

CAMUS-VIGUÉ, Agnès. *Des expositions dans la bibliothèque : Décodage et médiations* [en ligne]. Paris, Bpi, Service Études et Recherche, 2012. Disponible sur le Web : <https://hal.archives-ouvertes.fr/sic_01024444/document>.

CASTAGNET-LARS, Véronique (dir.). *L'éducation au patrimoine : De la recherche scientifique aux pratiques pédagogiques*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2013.

CAUNE, Jean. *La médiation culturelle : Expérience esthétique et construction du Vivre-ensemble*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2017.

CAVALIER, François, POULAIN, Martine. *Bibliothèques universitaires, nouveaux horizons.* Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2015

CHEVALLIER, Philippe. *La perception de l'offre d'expositions temporaires dans une bibliothèque nationale : l'exemple de la BnF* [en ligne]. Paris : BnF, délégation à la Stratégie et à la Recherche, 2012. Disponible sur le Web : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01203787/document>.

CHOURROT, Olivier. Le bibliothécaire est-il un médiateur ? *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2007, n° 6, p. 67-71. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0067-001>.

COSTES, Mylène. La valorisation du patrimoine ancien sur les sites de bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2017, n° 12, p. 90-103. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-12-0090-002>.

DAHAN, Chantal, GUILLERAY, Pierre-Emmanuel, LARRÉ, Jérôme, MARCETTEAU, Agnès, RIVIÈRE, Philippe. *La médiation du patrimoine : Quelle offre ? Table ronde, Rencontres Henri-Jean Martin 2015 : Le patrimoine #tropdelaballe* [Format MP4]. Villeurbanne : Enssib, 16 mars 2015. Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/visionner/65236-la-mediation-du-patrimoine-quelle-offre>.

DESGRANGES, Olivier. Médiation et valorisation du patrimoine écrit et graphique en direction des jeunes. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2010, n° 5, p. 81-82. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0081-001>.

Direction des Bibliothèques, des Musées et de l'Information scientifique et technique (Ministère de la Culture), Direction du Livre et de la Lecture (Ministère de l'Éducation

(cc) BY-NC-ND

nationale). *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises.* Villeurbanne : Presses de l'E.N.S.B., 1983

DUBOS, Jean-François, MENAD, Morgane. Bibliothécaire et médiateur culturel : le nouveau Janus du patrimoine des bibliothèques ? L'exemple de la médiation du patrimoine parisien à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP). *In Situ* [en ligne], 2016, n° 30. Disponible sur le Web : <http://insitu.revues.org/13647>.

DUFRÊNE, Bernadette, IHADJADENE, Madjid. La médiation documentaire dans les institutions patrimoniales : une approche par la notion de service. *Culture et musées*, 2013, n° 21, p.111-128.

FLON, Émilie. *Les mises en scène du patrimoine : savoir, fiction et médiation.* Cachan : Hermès Science Publications-Lavoisier, 2012.

GORMAN, Michael. The Wrong Path and the Right Path : The Role of Libraries in Access to, and Preservation of, Cultural Heritage. *New Library World* [en ligne], 2007, n°108 (11), p.479-489. Disponible sur le Web : <https://search.proquest.com/socialsciences/docview/229565876/68B1AFC3B5014B31PQ/2?accountid=27190>.

HUCHET, Bernard, PAYEN, Emmanuelle (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque.* Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2008.

JOGAND, Annie. Médiateurs du livre. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 1998, n° 5, p. 18-21. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-05-0018-003>.

KUPIEC, Anne. Les médiateurs du livre, analyse des activités. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, n°170, 1er trimestre 1996. Disponible sur le Web : <www.enssib.fr/bibliotheque.../44531-les-mediateurs-du-livre-analyse-des-activites.pdf >.

LABROSSE, Françoise. Le patrimoine numérique et la médiation culturelle. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2009, n° 1, p. 85-86. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-01-0085-001>.

LAFORTUNE, Jean-Marie (dir.). *La médiation culturelle : le sens des mots et l'essence des pratiques*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2012.

LATOUR, Marie. *La ludification en bibliothèque : utiliser le jeu comme médium dans la relation aux usagers.* Enssib : mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction de Guillemette TROGNOT, 2015.

LAUREEN, Quincy. *La valorisation des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques municipales*. Enssib, Université Lumière Lyon 2 : mémoire de master 1, sous la direction de Raphaële MOUREN, 2013.

(cc) BY-NC-ND

LECLERCQ, Natacha. *Valorisation du patrimoine numérisé des bibliothèques françaises sur les réseaux sociaux.* Enssib : mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction de Frédéric Martin, 2011.

LE PAPE, Isabelle. *Les actions d'éducation artistique et culturelle en bibliothèque*. Villeurbanne : Enssib, mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction de Delphine Quéreux-Sbaï, 2014

LETURCQ, Sandrine. *Médiateur en bibliothèque : une fonction ou un métier ? Exemple de la bibliothèque municipale de Lyon.* Enssib : mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction de Anne Kupiec, 1998.

Lien social et politiques. Automne 2008, n° 60 : *La médiation culturelle : Enjeux, dispositifs et pratiques*.

POISSENOT, Claude. Publics des animations et images des bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2011, n° 5, p. 87-92. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-05-0087-002>.

QUEFFÉLEC, Cécile. *Penser et mettre en œuvre des missions de partage culturel : comparaison des bibliothèques et des radios publiques (France Inter, France Culture).* Enssib : mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction de Martine Poulain, 2014.

RIO, Hélène. Élargir le cercle des lecteurs : la médiation en littérature pour la jeunesse. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2017, n° 11. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/elargir-le-cercle-des-lecteurs-la-mediation-en-litterature-pour-la-jeunesse_67538>.

SAOU-DUFRÊNE, Bernadette (dir.). *Heritage and Digital Humanities.* Zurich : Lit, 2014.

SELBACH, Vanessa. Numériser et valoriser en région le patrimoine écrit et graphique. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2006, n° 1, p. 103-104. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0103-008>.

SANDOZ, David. *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté.* Enssib : mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction de Bernard HUCHET, 2010.

TARDY, Cécile (dir.). *Les médiations documentaires des patrimoines*. Paris : L'Harmattan, 2014.

TESNIÈRE, Valérie. Action culturelle et production de contenus. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne] 2011, n° 1, p. 20-25. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0020-004>.

UNESCO, THINESSE-DEMEL, Jutta (éd.). *Museums, Libraries and Cultural Heritage : Democratising Culture, Creating Knowledge and Building Bridges. Report on the Workshop Held at the CONFINTTEA V Mid-term Review Conference, Bangkok, September 2003*. Hambourg : *UNESCO Institute for Education*, 2005.

(cc) BY-NC-ND

III. Bibliothèques et collections visuelles

Bibliothèque(s). Juillet 2007, n° 33 : *Photographie*.

CASEMAJOR LOUSTEAU, Nathalie. Valorisation du patrimoine photographique : entre régime documentaire et régime artistique. *Culture et musées*, 2013, n° 21, p.43-63.

COLLARD, Claude, MELOT, Michel (dir.). *Images et bibliothèques*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2011.

COLLARD, Claude, GIANNATTASIO, Isabelle, MELOT, Michel. *Les images dans les bibliothèques*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 1995

GRUMBACH, Michel, PASSERON, Jean-Claude. *L'œil à la page, enquête sur les images et les bibliothèques*. Paris : Bibliothèque publique d'information, Service des études et de la recherche, 1985.

JARRY, Bénédicte. Les fonds d'architecture des bibliothèques publiques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2007, n° 4, p. 30-35. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-04-0030-007>.

KATTING, Cécile. *Gestion et diffusion d'un fond d'image*. Paris : Armand Colin, 2005.

KUNTZMANN, Nelly. *Des images pour le dire, des mots pour le voir. Prémisses de la culture audiovisuelle, éducation et bibliothèques, 1895-1940.* Villeurbanne : Enssib, mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction de Pascal Ory, 1995

LELIEUR, Anne-Claude. La bibliothèque Forney. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, 1er trimestre 1987, n°134

VAN DEN BERGHE, Fabien. *L'indexation des documents iconographiques par les métadonnées internes.* Villeurbanne : Enssib : Mémoire pour le diplôme de master, 2013. Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64111-l-indexation-des-documents-iconographiques-par-les-metadonnees-internes.pdf>.

IV. Exemples de médiations autour du patrimoine visuel en bibliothèque

BADION, Magalie, MOURLAN, Sonia. Le site internet de La_Bibliothèque de Saint-Herblain. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2013, n° 3, p. 61-65. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-03-0061-009>.

(cc) BY-NC-ND

BERMÈS, Emmanuelle. Des parcours de sens dans le Centre Pompidou virtuel. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2013

CASEMAJOR LOUSTEAU, Nathalie, GELLEREAU, Michèle. Les visites en ligne du patrimoine photographique : quelle évolution des dispositifs de médiation ?. *Documentation et bibliothèques* [en ligne], octobre-décembre 2009, vol. 55, n°4. Disponible sur le Web : <https://www.erudit.org/en/journals/documentation/2009-v55-n4-documentation01758/1029183ar.pdf>.

CASIOT, Frédéric. Les collections singulières de la bibliothèque Forney. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2007, n° 4, p. 55-60. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-04-0055-011>.

CODET, Florence. *Valoriser, diffuser et partager la mémoire des arts vivants : l'exemple de la Maison Jean Vilar.* Enssib : mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction de Joël HUTHWOHL, 2012.

DELMAS, Jean-François. Le projet scientifique et culturel de l'Inguimbertine. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2011, n° 4, p. 26-31. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0026-005>.

DREYFUS, Émilie. *Le patrimoine voyageur : un exemple original de valorisation d'un petit fonds d'images. Rencontres Henri-Jean Martin 2013 : Droit des images, droit à l'image* [Format MP4]. Villeurbanne : Enssib, 4 novembre 2013. Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/visionner/64002-le-patrimoine-voyageur-un-exemple-original-de-valorisation-d-un-petit-fonds-d-images>.

ÉLOI, Catherine. Les images fixes numérisées à la Bibliothèque nationale de France. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2001, n° 5, p. 80-86. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-05-0080-011>.

HUG, Xavier, LITSCHGI, Bernadette. Le patrimoine numérisé de la Grande Guerre. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2014, n° 1. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/le-patrimoine-numerise-de-la-grande-guerre_64220>.

LÈBRE, Céline, ROMANOWSKI, Wanda. Le cartable numérique de la BDIC. *Historiens & Géographes*, juillet-août 2014, n° 427, p.16-17.

TESNIÈRE, Valérie. Sens d'une commémoration. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2014, n° 3, p. 132-141. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-03-013-010>.

WEBER, Anne. La numérisation des sources de l'histoire de l'art : la bibliothèque numérique de l'Institut national d'histoire de l'art. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2008, n° 6, p. 54-62. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-06-0054-011>.

V. Comparaisons entre bibliothèques et autres institutions culturelles

(cc) BY-NC-ND

CONTENOT, Félicie. La médiation au service de la confluence du musée et de la bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2011, n° 4, p. 11-15. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0011-002>.

DUNN, Heather, MACDONALD, Corina. Information culturelle patrimoniale dans un environnement réseauté : comparaison des normes et de l'organisation des connaissances dans les bibliothèques et les musées. *Documentation et bibliothèques*, octobre-décembre 2009, vol. 55, n° 4, p.159-169. Disponible sur le Web : <https://www.erudit.org/fr/revues/documentation/2009-v55-n4-documentation01758/1029180ar.pdf>.

PEYRIN, Aurélie. Les paradoxes de la médiation culturelle dans les musées. *Informations sociales,* 2012, II, n°170, p.62-65. Disponible sur le Web : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2012-2-page-62.htm>.

(cc) BY-NC-ND

ANNEXES

Table des annexes

ANNEXE I. ENQUÊTE LA MÉDIATION DU PATRIMOINE VISUEL EN BIBLIOTHÈQUE.....102

ANNEXE II. LISTE DES ÉTABLISSEMENTS AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE.....115

ANNEXE III. UNE EXPÉRIENCE MENÉE PAR LA MÉDIATHÈQUE DE TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE : L'ENLUMINURE PREND DU RELIEF.....117

(cc) BY-NC-ND

ANNEXE I. ENQUÊTE *LA MÉDIATION DU PATRIMOINE VISUEL EN BIBLIOTHÈQUE*

MÉTHODOLOGIE

Cette enquête sur *La médiation du patrimoine visuel en bibliothèque*, réalisée avec *LimeSurvey* et ouverte du 22 décembre 2017 au 25 février 2018, a été diffusée par la liste de discussion BiblioPat et envoyée à 80 directeurs et directrices de Services communs de la documentation et de Services interétablissements de coopération documentaire.

Sur les 165 réponses obtenues, 51 sont complètes, parmi lesquelles 27 émanant de bibliothèques territoriales et 14 d'établissements placés sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ceci constitue un relativement bon taux de réponse par rapport au public cible, c'est-à-dire les bibliothèques françaises territoriales et d'État ayant la gestion de fonds iconographiques patrimoniaux. La grande majorité des établissements ayant répondu ont en effet la charge de collections patrimoniales d'images fixes,[373] ce qui constitue un biais dont il faut avoir conscience dans l'exploitation des résultats de l'enquête et des statistiques qui en découlent, significatives des établissements ciblés mais en aucun cas de l'ensemble des bibliothèques.

Plusieurs réponses n'ont pas été prises en compte dans l'élaboration de ces statistiques, qu'il s'agisse des deux doublons (la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg et la bibliothèque Diderot de Lyon) ou d'institutions non représentatives : une bibliothèque publique étrangère (le Centre d'iconographie de la bibliothèque de Genève), une bibliothèque de statut privé (la bibliothèque de Port-Royal) et le projet de *Learning Center* de l'Université Paris-Saclay.

Pour laisser la porte ouverte à des personnes qui souhaiteraient faire part d'une expérience ou de réflexions dans le champ de mon étude, et comme il ne s'agissait pas de réaliser une enquête systématique dressant un tableau général de la valorisation du patrimoine visuel en France, j'ai spécifié qu'il était possible de me rendre un questionnaire incomplet ; il n'y avait pas d'obligation d'identification de l'établissement mais seules quatre réponses complètes ne le mentionnent pas. Celles-ci ne sont pas prises en compte dans les statistiques de l'enquête.

Le panel de bibliothèques considéré dans les statistiques est ainsi ramené à 42, mais celles qui ne sont pas comptabilisées demeurent très intéressantes lorsqu'elles développent des idées en réponse aux questions ouvertes, qu'il m'a paru pertinent de poser pour laisser la possibilité aux personnes qui le souhaitaient de développer des exemples ou une réflexion parfois plus facile à mener à l'écrit qu'à l'oral.

[373] Deux bibliothèques universitaires m'ont répondu par courrier électronique ne pas avoir de collections patrimoniales, une autre n'avoir que peu de collections patrimoniales et un SCD ne pas mener d'actions de valorisation patrimoniale.

(cc) BY-NC-ND

ENQUÊTE

Actuellement conservatrice stagiaire à l'Enssib, je réalise un mémoire d'étude portant sur les différentes formes de médiation du patrimoine visuel fixe (estampes, photographies, dessins, affiches...) en bibliothèque.

Cette enquête me permettra d'avoir une meilleure vue d'ensemble des projets et initiatives lancés dans ce domaine par les bibliothèques, quel que soit leur statut.

Il faut entre dix et vingt minutes pour répondre à ce questionnaire. Sauf question fermée ou réponses contradictoires, plusieurs réponses sont possibles pour chaque question. Les zones de commentaire en texte libre vous permettront de détailler vos projets si vous le désirez. Si certaines questions ne vous concernent pas, vous pouvez me transmettre un questionnaire incomplet.

Je vous remercie de votre participation qui me sera très précieuse dans la réalisation de mon mémoire. Pour toute précision ou demande d'informations complémentaires, ou si vous souhaitez recevoir le résultat de l'enquête, je me tiens à votre disposition à l'adresse suivante : hortense.longequeue@enssib.fr.

Partie A: Collections

A1. La bibliothèque dispose-t-elle de collections d'images fixes ?

- ☐ Non
- ☐ Oui, des estampes
- ☐ Oui, des photographies
- ☐ Oui, des dessins
- ☐ Oui, des affiches
- ☐ Oui, des enluminures
- ☐ Oui, des tableaux
- ☐ Autre

Partie B: Médiations

B1. Y a-t-il dans votre bibliothèque un service s'occupant de la valorisation patrimoniale?

- ☐ Oui
- ☐ Non

B2. Lequel?

(cc) BY-NC-ND

B3. Si des actions de médiation autour du patrimoine visuel ou incluant du patrimoine visuel sont organisées dans votre bibliothèque, il s'agit de :

- ☐ Exposition permanente dans les bâtiments de la bibliothèque
- ☐ Expositions temporaires
- ☐ Visites commentées
- ☐ Accueil de groupes pour la présentation des collections de la bibliothèque
- ☐ Publications en ligne
- ☐ Publications imprimées
- ☐ Catalogues
- ☐ Conférences, journées d'études, colloques universitaires
- ☐ Interventions dans des journées professionnelles
- ☐ Festivals
- ☐ Débats, discussions
- ☐ Rencontres avec un artiste ou un professionnel de l'image
- ☐ Vidéos (documentaires, émissions...)
- ☐ Dossiers documentaires en ligne
- ☐ Expositions virtuelles
- ☐ Site dédié animé par la bibliothèque
- ☐ Publications sur les réseaux sociaux
- ☐ Applications pour smartphone ou tablette
- ☐ Humanités numériques

(cc) BY-NC-ND

Animations jeunesse ☐

Activités ludiques ☐

Ateliers de création artistique ☐

Autre ☐

Autre

B4. Disposez-vous d'outils pédagogiques spécifiques ?

Oui ☐

Non ☐

B5. Lesquels?

B6. Dans votre bibliothèque sont organisées des médiations autour du patrimoine visuel

dont le thème est suggéré par les usagers, précisez ☐

menées par des usagers, précisez ☐

aucune des deux formes de médiation précédentes ☐

B7. Organisez-vous des médiations autour du patrimoine visuel incluant d'autres collections que celles de la bibliothèque ?

Oui ☐

Non ☐

B8. Précisez

(cc) BY-NC-ND

B9. **Votre bibliothèque a-t-elle organisé des médiations du patrimoine visuel lors de manifestations extérieures à l'établissement?**

Oui ☐

Non ☐

B10. **Lesquelles?**

B11. **Les médiations autour du patrimoine visuel dans votre bibliothèque ont pour but :**

de faire découvrir la collection de la bibliothèque ☐

de faire découvrir des collections incommunicables de la bibliothèque ☐

de faire découvrir d'autres collections que celles de la bibliothèque ☐

de privilégier des pratiques participatives (ateliers, activités ludiques...) ☐

de permettre d'approfondir des éléments des programmes scolaires ☐

de mettre en avant la fonction documentaire / historique des images patrimoniales ☐

de mettre en avant la fonction esthétique des images patrimoniales ☐

d'apprendre à lire une image ☐

de permettre une appropriation du patrimoine en le rendant plus familier ☐

de mettre en avant des images particulièrement significatives d'un patrimoine local / d'une identité commune ☐

de mettre en avant la matérialité des documents et les traitements à leur appliquer (conservation préventive, restauration....) ☐

de faire connaître le droit des images ☐

de faire découvrir des techniques de réalisation des images ☐

de faire découvrir la spécificité d'une image éditée et le statut de ses différents états ☐

de nourrir une création actuelle en s'inspirant de documents patrimoniaux ☐

d'évoquer des questions d'actualité et des problématiques sociales présentes grâce aux sujets de médiation choisis ☐

(cc) BY-NC-ND

Autre ☐

Autre

B12. **Votre établissement réalise-t-il / a-t-il réalisé des expositions qui mêlent patrimoine et création actuelle ?**

Oui ☐

Non ☐

B13. **Précisez**

B14. **Comment communiquez-vous autour des médiations du patrimoine que vous proposez ?**

Revue de la bibliothèque ☐

Newsletter ☐

Programme imprimé ☐

Emails ☐

Blog ☐

Réseaux sociaux ☐

Site Internet de la bibliothèque ☐

Affiches ☐

Autre ☐

B15. **Avez-vous des objectifs spécifiques demandés par vos tutelles quant à la valorisation du patrimoine visuel?**

Oui ☐

Non ☐

(cc) BY-NC-ND

B16. **Lesquels?**

B17. **Quelles sont selon vous la spécificité et les enjeux des médiations autour du patrimoine visuel ?**

B18. **Selon vous, est-ce le rôle d'une bibliothèque de faire de la médiation du patrimoine, visuel en particulier, et quels peuvent être ses apports spécifiques dans ce domaine par rapport à d'autres institutions ?**

Partie C: Publics

C1. **Votre établissement propose des médiations du patrimoine visuel à destination des publics spécifiques suivants :**

- ☐ Enfants
- ☐ Adolescents
- ☐ Adultes
- ☐ Publics empêchés
- ☐ Personnes en situation de handicap
- ☐ Artistes, artisans, professionnels de l'image
- ☐ Autre

Autre

(cc) BY-NC-ND

C2. **Proposez-vous des médiations du patrimoine visuel en plusieurs séances à destination d'un même groupe ?**

Oui ☐

Non ☐

Partie D: Médiateurs

D1. **Dans votre établissement :**

il y a un ou plusieurs postes dédiés à la médiation patrimoniale, précisez ☐

la médiation patrimoniale est mentionnée explicitement dans un ou plusieurs profils de poste, précisez ☐

la médiation patrimoniale fait partie des activités régulières d'un ou de plusieurs agents, précisez ☐

la médiation patrimoniale est une activité ponctuelle d'un ou de plusieurs agents, précisez ☐

la médiation patrimoniale ne fait pas partie des activités du personnel de la bibliothèque ☐

D2. **Si la médiation fait partie des activités d'un ou plusieurs agents de la bibliothèque, ceux-ci :**

ont une formation initiale spécifique en médiation, précisez ☐

ont suivi une formation continue en médiation réalisée en externe ☐

ont suivi une formation en médiation réalisée en interne ☐

vont suivre une formation en médiation organisée en interne ☐

vont suivre une formation en médiation en externe ☐

n'ont pas été et ne vont pas être prochainement formés sur la question spécifique de la médiation ☐

D3. **Le ou les agents qui réalisent des médiations dans votre bibliothèque sont :**

issu(s) de la filière culturelle (patrimoine) ☐

issu(s) de la filière culturelle (bibliothèques) ☐

issu(s) de la filière culturelle (patrimoine et bibliothèques) ☐

artiste(s), plasticien(s) ☐

acteur(s) ☐

guide(s)-conférencier(s) ☐

enseignant(s) mis à disposition ☐

(cc) BY-NC-ND

Autre

Partie E: Espaces

E1. Dans votre bibliothèque, il y a :

un espace dédié exclusivement à la consultation des documents patrimoniaux ☐

un espace dédié à la fois aux médiations du patrimoine et à la consultation des documents patrimoniaux ☐

un espace dédié aux médiations du patrimoine (autre que l'espace dédié à la consultation des documents patrimoniaux) ☐

un espace dédié aux expositions permanentes ☐

un espace dédié aux expositions temporaires ☐

un espace dédié aux rencontres et aux échanges (auditorium...) ☐

un atelier ☐

aucun espace dédié aux médiations ☐

E2. Si la bibliothèque ne dispose pas d'espace dédié aux médiations, où sont-elles mises en œuvre ?

Partie F: Médiations numériques

F1. Tout ou partie du patrimoine visuel de la bibliothèque est accessible:

sur le site web de la bibliothèque ☐

dans la bibliothèque numérique de l'établissement ☐

dans une bibliothèque numérique regroupant plusieurs partenaires ☐

Autre ☐

Autre

F2. Numérisez-vous en priorité votre patrimoine visuel plutôt que votre patrimoine écrit?

Oui ☐

Non ☐

(cc) BY-NC-ND

F3. Pourquoi?

Le patrimoine visuel est plus attractif pour les usagers ☐

La numérisation en mode image et les métadonnées sont plus faciles à mettre en œuvre que la numérisation de textes en mode texte ☐

Autre ☐

Autre

F4. Organisez-vous des médiations autour de cette offre numérique?

oui, des dossiers en ligne ☐

oui, des expositions virtuelles ☐

oui, des pratiques participatives, précisez ☐

oui, des jeux, précisez ☐

oui, d'autres types de médiations, précisez ☐

non ☐

Partie G: Partenariats

G1. Votre établissement a-t-il mis en place des partenariats pour organiser des médiations du patrimoine visuel fixe?

Oui ☐

Non ☐

G2. Pour organiser des médiations du patrimoine visuel fixe, votre établissement a mis en place des partenariats avec :

un / des musée(s) ☐

un / des service(s) d'archives ☐

une / plusieurs autre(s) bibliothèque(s) ☐

un(e) / des fondation(s) ou centre(s) d'art ☐

une / des artothèque(s) ☐

une / des association(s) ☐

une / des librairie(s) ☐

un / des éditeur(s) ☐

un(e) / des école(s) ou établissement(s) scolaire(s) ☐

(cc) BY-NC-ND

une / des université(s) ☐

une / des institution(s) de recherche ☐

une / des collectivité(s) locale(s) ☐

Autre ☐

Autre

Partie H: Budget

H1. De quel budget votre établissement dispose-t-il pour élaborer des actions de valorisation patrimoniale? Ce budget vous semble-t-il suffisant ?

H2. Votre établissement bénéficie-t-il d'aides spécifiques pour la numérisation et la valorisation du patrimoine?

Oui, pour la numérisation du patrimoine ☐

Oui, pour la médiation et la valorisation du patrimoine ☐

Non ☐

H3. Si votre établissement bénéficie d'aides spécifiques pour la numérisation et la valorisation du patrimoine, de quel type d'aides s'agit-il ?

d'aides dans le cadre du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) ☐

d'aides dans le cadre du programme « Bibliothèques numériques de référence » ☐

d'une subvention de la DRAC ☐

de subventions d'une ou de plusieurs collectivités territoriales ☐

de mécénat privé ☐

Autre ☐

(cc) BY-NC-ND

Partie I: Évaluation et perspectives des médiations patrimoniales

I1. **Votre établissement a-t-il a sa disposition des outils permettant d'évaluer les actions de valorisation du patrimoine et leurs publics ?**

Oui ☐

Non ☐

I2. **Lesquels?**

I3. **Selon vous, quelle sont la portée et les limites des médiations du patrimoine, visuel en particulier, dans votre bibliothèque actuellement ?**

I4. **Quelles orientations souhaiteriez-vous développer en ce qui concerne la médiation du patrimoine visuel ?**

I5. **Avez-vous dans votre établissement des projets en cours ou à venir de médiation du patrimoine visuel ? Lesquels ?**

(cc) BY-NC-ND

Partie J: Éléments d'identification

J1. **Votre nom et/ou l'intitulé de votre poste (facultatif)**

J2. Nom et ville de votre établissement :

J3. **Si vous souhaitez et avez la possibilité de m'accorder un entretien téléphonique ou en personne, je vous remercie d'inscrire ici votre adresse mail pour que je puisse vous recontacter :**

Partie K:

K1. **Si vous désirez donner des précisions sur vos réponses, développer des exemples de projets réalisés ou à venir, rapporter une anecdote relative à une médiation qui s'est déroulée dans votre bibliothèque ou faire part de remarques sur ce questionnaire, je vous remercie de bien vouloir les mentionner ici :**

(cc) BY-NC-ND

ANNEXE II. LISTE DES ÉTABLISSEMENTS AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE

Bibliothèques municipales	Bibliothèques universitaires et d'établissements relevant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	Autres bibliothèques relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	Bibliothèque nationale et universitaire	Autres
Bibliothèque municipale de Lille	Bibliothèque universitaire de La Rochelle	Bibliothèque de l'Observatoire de Paris	Bibliothèque nationale et universitaire, Strasbourg	École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris
Bibliothèques municipales de Saint-Brieuc	Bibliothèque universitaire Diderot, Lyon	Bibliothèque de l'École nationale des Chartes		Établissement tripartite : médiathèque–centre iconographique –office de tourisme de Wormhout
Bibliothèque multimédia intercommunale d'Epinal	Bibliothèque universitaire, Université d'Evry Val d'Essonne	Bibliothèque du Muséum national d'Histoire naturelle		Service historique de la Défense, Vincennes
Médiathèque d'Arles	SCD de l'Université Paris-Dauphine			Centre d'iconographie de la bibliothèque de Genève
Bibliothèque de Valenciennes	Bibliothèque de l'Université Le Havre Normandie			*Learning Center* de l'Université Paris-Saclay
Réseau des bibliothèques de la Ville de Boulogne-sur-Mer	Bibliothèque universitaie,Université Jean Moulin, Lyon			Bibliothèque de Port-Royal
Bibliothèque Marcel-Arland, Langres, Haute-Marne	SICD Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées			
Médiathèque des Encres – Saint-Amand-les-Eaux	Bibliothèque universitaire de Bordeaux			
Bibliothèque Louis Aragon, Amiens	Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne			
Bibliothèque de Nancy				
Bibliothèque de l'Agglomération du Pays de Saint-Omer				
Bibliothèque d'étude de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun				
Bibliothèque municipale de Mulhouse				
Médiathèque Jean-Jacques Rousseau, Chambéry				

(cc) BY-NC-ND

Bibliothèque municipale classée d'Aix-en-Provence				
Médiathèque de Bayonne				
Médiathèque Valery Larbaud, Vichy				
Bibliothèque municipale, Seine-et-Marne				
Bibliothèque municipale de Bordeaux				
Médiathèque de Troyes Champagne Métropole				
Médiathèque François-Mitterrand, Grand Poitiers				
Bibliothèque municipale de Lyon				
Médiathèque Michel-Crépeau, La Rochelle				
Bibliothèqque municipale classée d'Angers				
Médiathèque du Grand Narbonne				
Bibliothèque municipale à vocation régionale de Nice				

(cc) BY-NC-ND

ANNEXE III. UNE EXPÉRIENCE MENÉE PAR LA MÉDIATHÈQUE DE TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE : *L'ENLUMINURE PREND DU RELIEF*

En 2016-2017, huit institutions culturelles ont proposé des actions de médiation destinées aux personnes déficientes visuelles autour de l'exposition *Quoi de neuf au Moyen Âge ?* qui s'est déroulée à la Cité des sciences et de l'industrie,[374] où la médiathèque de Troyes proposait un atelier d'appréhension d'une lettrine A, dans son ensemble et en distinguant des ornements particuliers, grâce à des planches tactiles contenues dans une mallette pédagogique.[375] Cette expérience a été complétée en 2017 par l'exposition *L'enluminure prend du relief.*[376]

Cette expérience est intéressante à plusieurs titres. Elle naît d'un échange entre deux collègues travaillant dans le même service : un agent ayant pratiqué l'art de l'enluminure pendant plus de dix ans et un bibliothécaire non-voyant. Les images tactiles produites ont toutes été testées par celui-ci ainsi que par les personnes fréquentant l'association Valentin Haüy de Troyes.

L'exposition et les activités qui étaient proposées autour de celles-ci mêlaient des publics très divers, qu'ils soient ou non déficients visuels. Parmi les groupes figuraient des élèves de niveau 5ème de l'Institut Nationales des jeunes Aveugles de Paris, des membres des associations locales de déficients visuels, mais aussi des personnes âgées venus avec le Centre Municipal d'Action Sociale ou encore leur maison de retraite, des adultes et jeunes en réinsertion réunis par une association familiale chapelaine d'accompagnement à l'emploi, par l'École de la deuxième chance, par le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles), par l'APJJ (Association pour la protection judiciaire de la Jeunesse) pour des détenus accompagnés, tandis que des ateliers *in situ* étaient organisés à la maison d'arrêt de Troyes. Les groupes accueillis représentaient un total de 481 personnes et 142 personnes ont assisté aux conférences, projections-rencontres et séances de jeux organisées.[377] L'aspect technique et notamment le four à thermo-gonfler (permettant de réaliser des images en relief)[378] ont suscité un grand intérêt, de même que le braille, la bibliothèque ayant failli être à cours d'alphabets à distribuer. Les ateliers se sont révélés dynamiques, faisant naître des échanges spontanés, et de nombreux contacts ont été pris pour organiser des ateliers dans l'année.

Sylvie Schambacher souligne la nécessité d'accompagner les visiteurs libres dès le départ pour les inciter à toucher les planches et la richesse d'une approche mêlant des propositions diverses (braille, numérique, aspect technique, jeu) à la découverte de l'image tactile, ce qui a permis d'adapter les visites à chaque public et d'approfondir les échanges.[379]

---

[374]Voir : <http://www.club-innovation-culture.fr/8-institutions-culturelles-francaises-saison-medievale-deficients-visuels/>. Consulté le 28 février 2018.

[375]Voir : <http://11km-patrimoine.grand-troyes.fr/enluminure-bout-doigts/>. Consulté le 28 février 2018.

[376]<http://www.mediatheque.grand-troyes.fr/webmat/content/atelier-exposition-lenluminure-prend-du-relief>. Consulté le 28 février 2018.

[377]SCHAMBACHER, Sylvie. *L'enluminure prend du relief*, 27 janvier 2018. Document transmis par courrier électronique.

[378]Voir : CATHERINE, Bertrand, PICARDAT, Leslie. *Entretien avec Bertrand Catherine, le patrimoine vu par un aveugle.* Disponible sur le Web : <http://11km-patrimoine.grand-troyes.fr/entretien-avec-bertrand-catherine-le-patrimoine-vu-par-un-aveugle/>. Consulté le 29 février 2018.

[379]SCHAMBACHER, Sylvie. *L'enluminure prend du relief*, 27 janvier 2018. Document transmis par courrier électronique.

(cc) BY-NC-ND

Les ateliers d'initiation au dessin tactile s'adaptaient aux publics et à leur niveau d'appréhension de ce type d'image. La première étape consistait à s'approprier par le toucher des formes simples en relief avant de les retrouver dans le champ de la lettrine ornée, la seconde à dessiner les formes qui ont été découvertes par le toucher à l'aide de matériels spécifiques. Des stylos bille et des roulettes à dessiner ont été utilisées sur des feuilles de plastique posées sur d'épaisses planches de caoutchouc. Le motif, qui doit être dessiné à l'envers dans cet exercice, apparaît alors en creux sur la feuille plastique, qu'il suffit de retourner pour toucher le dessin. Des bâtonnets de cire souples et faciles à manipuler ont aussi été employés pour dessiner en relief sur une surface lisse.

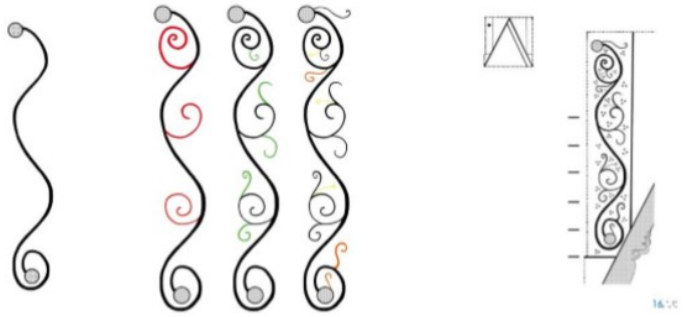

Illustration 1: *Exercice autour de la ligne sinusoïdale. Atelier d'initiation au dessin tactile.* Source : *Troyes Champagne Métropole*.

Plusieurs pistes de développement sont envisagées par les agents de la médiathèque de Troyes : l'ouverture de la mallette pédagogique à la problématique de la couleur, volontairement occultée lors de cette étape de découverte du graphisme ou encore la traduction en volume de certains éléments des décors de la lettrine, tandis que des comparatifs en relief d'autres lettres du même manuscrit sont en cours d'élaboration.[380]

Source : SCHAMBACHER, Sylvie. *L'enluminure prend du relief*, 27 janvier 2018. Document transmis par courrier électronique

[380] *Ibidem*.

(cc) BY-NC-ND

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1: *Exercice autour de la ligne sinusoïdale. Atelier d'initiation au dessin tactile.* Source : *Troyes Champagne Métropole*. p.119

(cc) BY-NC-ND

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....9

INTRODUCTION.....11

CHAPITRE I : LA MÉDIATION DU PATRIMOINE VISUEL EN BIBLIOTHÈQUE, UNE OFFRE DE SERVICE CENTRÉE SUR LA COLLECTION.....17

I. La médiation du patrimoine visuel : encourager une pratique ancienne et renouveler ses formes.....17

1. Des collections visuelles constituées pour être valorisées ; des évolutions liées à leurs usages.....17

2. Valoriser le patrimoine visuel : une mission des bibliothèques ?.....20

A. Une mission affirmée par les textes réglementaires et législatifs ?.....20

B. Des politiques d'encouragement à la valorisation patrimoniale qui privilégient l'image sans la nommer.....22

II. la médiation du patrimoine visuel vue par les professionnels des bibliothèques : une place difficile à trouver dans l'offre culturelle ou des atouts et des spécificités à faire valoir ? 25

1. Un enjeu de visibilité 25

2. Des collections singulières.....28

3. Des lieux ouverts aux publics divers.....30

4. Des aptitudes propres aux professionnels des bibliothèques.....31

III. Les médiateurs du patrimoine visuel, une place parfois difficile à trouver, entre spécialisation et polyvalence.....32

1. Le bibliothécaire, médiateur du patrimoine visuel ? 32

A. La médiation, une compétence innée du bibliothécaire ?.....32

B. Une médiation patrimoniale souvent intégrée aux activités des bibliothécaires.....33

2. Une tendance à la différenciation ou à la clarification de la fonction de médiation patrimoniale.....38

3. Quels besoins et quelle offre de formation en médiation du patrimoine visuel pour les bibliothécaires ?.....40

CHAPITRE II : LES MÉDIATIONS DU PATRIMOINE VISUEL EN BIBLIOTHÈQUE, ÉTAT DES LIEUX.....45

I. Médiation, patrimoines et identités collectives et individuelles.....45

1. Un patrimoine commun, des patrimoines communs ?.....45

2. Des usagers acteurs 47

A. S'approprier les images.....47

B. Des actions de médiation du patrimoine visuel ancrées dans les territoires.....47

II. Les publics des médiations du patrimoine visuel.....50

1. Des publics scolaires et académiques.....50

A. Les scolaires du primaire et du secondaire.....50

B. Les étudiants et chercheurs. 55

2. Ouvrir les portes au « grand public ».....57

B. Adapter les médiations du patrimoine visuel aux publics.....63

III. La médiation des images dans leurs différents états.....64

1. Le rayonnement du document original.....64

2. L'image de l'image.....65

(cc) BY-NC-ND

IV. Valoriser les images numériques....66
1. Visibilité des images numériques du patrimoine....66
2. Médiations numériques....69
A. Fidéliser des publics, attirer des publics ?....69
B. Faire participer les publics ?....71
C. Réfléchir à la pertinence des outils proposés....72
D. Faire connaître les offres de médiation numérique....73
V. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des médiations du patrimoine visuel....74
1. Manque de visibilité des médiations....74
2. Budget contraint et ressources humaines insuffisantes....76
3. Une difficulté à toucher tous les publics....76
CHAPITRE III : ORIENTATIONS....78
I. Ouvrir les espaces de la médiation ?....78
1. Intégrer les médiations dans les usages de la bibliothèque....78
2. La bibliothèque-musée....79
3. Les médiations du patrimoine visuel hors-les-murs....81
II. Créations et patrimoine....81
III. Des créations des usagers valorisées....85
1. Montrer les réutilisations du patrimoine....85
2. Libérer les images ?....87
CONCLUSION....89
SOURCES....91
BIBLIOGRAPHIE....93
ANNEXES....101
TABLE DES ILLUSTRATIONS....119
TABLE DES MATIÈRES....121

(cc) BY-NC-ND